

PERSPECTIVES INTERNATIONALES

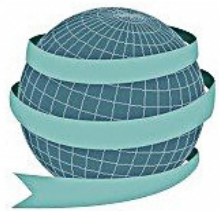
*La revue des étudiants-chercheurs en Relations
Internationales de Sciences Po*

L'émergence dans les relations internationales

Numéro 2

Avril- septembre 2012

Numéro 2
Avril-septembre 2012
Trimestriel



PERSPECTIVES
INTERNATIONALES

*La revue des étudiants-chercheurs en Relations
Internationales de Sciences Po*

L'émergence dans les relations
internationales

PERSPECTIVES INTERNATIONALES

*La revue des étudiants-chercheurs en Relations
Internationales de Sciences Po*

Rédaction : *Perspectives Internationales, La revue des étudiants-chercheurs en Relations Internationales de Sciences Po*

Adresse postale : 23, rue Paul Fort, 75014, Paris, France.

Téléphone : 01 73 74 74 38

Adresse mail : perspectives.internationales@gmail.com

Site internet : www.perspectivesinternationales.com

Directeurs de publication : Bertrand Badie et Guillaume Devin

Rédacteur en chef : Ismaïl Régragui

Rédacteurs en chef adjoints : Elie Duprey, Pauline Poupart

Secrétaire de rédaction : Déborah Guy

Responsable communication : Michal Symonides

Adjoints à la communication : Laurie Buso et Ivo Krizic

Conception graphique : Nathalie Coste

Responsable financier : Guillaume Choux

Comité de lecture : Bertrand Badie, Guillaume Devin, Samuel Faure, Asmara Klein, Marieke Louis,

Perspectives Internationales est une revue scientifique publiée par les étudiants du programme doctoral en relations internationales de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. L'objectif principal de Perspectives Internationales consiste à analyser les faits et les processus internationaux au prisme de la pluridisciplinarité. Cette démarche, fidèle aux valeurs de l'IEP de Paris et de son département de la recherche, amène nécessairement les étudiants, par ailleurs jeunes chercheurs, à appréhender l'international sous de multiples perspectives. Cette revue se veut donc une plateforme propice à l'échange ainsi qu'à la transmission d'idées entre des lecteurs et des contributeurs dont le point commun sera l'intérêt pour l'international et l'attachement à la recherche scientifique. Simples étudiants de master recherche, jeunes doctorants, chercheurs confirmés, professeurs chevronnés, praticiens et professionnels de

l'international : c'est cette communauté qui écrira les pages de Perspectives Internationales.

Présentation du comité de lecture

Bertrand Badie - Diplômé d'études supérieures de Science politique à Sciences Po Paris, de l'Institut des Langues Orientales, et d'études profondes en histoire du XXème siècle à Paris I, Bertrand Badie a obtenu son doctorat d'Etat en science politique à Sciences Po Paris en 1975 et son agrégation de Science Politique en 1982. Il est professeur des Universités à Sciences Po Paris. Il a été directeur des Collections des Presses de Sciences Po (1994-2003) et du Centre Rotary d'études internationales sur la paix et la résolution des conflits (2001-2005). [Source : CERI].

Guillaume Devin - Professeur des universités en science politique à Sciences Po, co-directeur du Master et du Programme doctoral (Ph.D.) en Science politique, mention Relations internationales.

Samuel Faure - Samuel Faure est diplômé en sciences politiques de l'Université de Montréal. Il est actuellement doctorant rattaché au CERI de l'IEP de Paris. Il y prépare une thèse sur les recompositions des politiques nationales d'armement au sein de l'Union européenne et aux Etats-Unis (1998-2010) sous la direction du professeur Christian Lequesne.

Asmara Klein - Diplômée d'un master recherche en relations internationales (spécialité science politique) en 2009 de l'IEP de Paris. Doctorante rattachée au CERI de l'IEP de Paris, elle prépare une thèse depuis octobre 2009, sous la direction du professeur Guillaume Devin, sur les questions de transparence dans l'industrie extractive.

Marieke Louis - Marieke Louis est diplômée de l'IEP de Paris. Depuis octobre 2010, elle y est doctorante, rattachée au CERI. Elle prépare une thèse sur le tripartisme à l'Organisation Internationale du Travail et le multilatéralisme social sous la direction du professeur Guillaume Devin.

Nous remercions les membres du comité de lecture scientifique pour leur soutien et leur disponibilité. Leurs suggestions et corrections ont été très enrichissantes et profitables pour les contributrices et contributeurs de ce n°2 de Perspectives Internationales, ainsi que son comité de rédaction.

PERSPECTIVES INTERNATIONALES

*La revue des étudiants-chercheurs en Relations
Internationales de Sciences Po*

Numéro 2
Avril – septembre 2012

L'émergence dans les relations internationales

7	Editorial Ismail Réragui
9	La mise en scène de l'émergence : une distribution internationale de capital symbolique Thibault Loneux
24	Grande puissance émergente et dissuasion nucléaire : des concepts complémentaires ou antinomiques ? Nicolas Ténèze
55	Perceptions et interprétations de l'émergence chinoise depuis la Guerre Froide : vers une approche chinoise des relations internationales ? Frédéric Puppatti
70	Indian agro-rush to Africa: new opportunities for Indo-African Development Cooperation Pooja Jain et Philippe Régnier
106	Le Brésil face au Printemps arabe Ismail Réragui et Michal Symonides

- 135 | **Forums d'émergents et multilatéralisme : le cas du forum IBAS (Inde-Brésil-Afrique du Sud)**
Folashadé A. Soulé-Kohndou
- 146 | **Mustafa Kemal, clé de l'émergence de la Turquie ? Note de lecture *Mustapha Kémal ou la mort d'un empire* (Jacques Benoist-Méchin)**
Aurélien Denizeau

EDITORIAL

Parmi les thématiques des relations internationales suscitant un intérêt de plus en plus marqué figure celle de l'émergence. Entendue comme un processus d'ascension dans la hiérarchie du système international¹, elle caractérise d'abord l'acquisition des marques de la puissance économique ensuite converties sur le plan politique et stratégique, d'abord régional, ensuite international. Une telle conception de l'émergence n'est pas indépendante du point de vue de celui ou de ceux qui la formulent. En effet, l'émergence a d'abord existé dans la perception de ces pays au statut de puissance traditionnelle (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest) qui ont vu leur prédominance progressivement s'éroder, sur les plans économique, diplomatique et stratégique, au profit de ces pays auparavant plus discrets : Brésil, Inde, Chine, Afrique du Sud, Turquie². Leurs dynamiques suscitent un mélange d'inquiétude et de fascination, en particulier dans le contexte fragilisant de crise économique à l'échelle mondiale. Les taux de croissance économique insolents qu'ils affichent, leur propension à former une coalition d'intérêts stratégiques contrebalançant l'union des puissances traditionnelles au sein des institutions internationales (en vue de la réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU par exemple), le déploiement discursif et matériel de leurs réseaux diplomatiques sont autant de signes révélateurs d'un rapport de force en pleine transformation.

Il est également curieux de constater que cette étiquette (l'émergence) apposée à un groupe d'acteurs (les puissances traditionnelles) à un autre (les pays dits émergents) n'est pas totalement partagée par les seconds. D'abord parce qu'il existe une volonté de ne pas se revendiquer ou, du moins, de ne pas s'assumer en tant qu'émergent, cela pouvant activer les peurs et les méfiances précédemment évoquées. S'affirmer en tant qu'émergent reviendrait à clamer tout haut des prétentions et, par la même occasion, s'investir des responsabilités que cela suppose, à savoir un positionnement clair sur des débats internationaux clivants. Nous verrons dans ce numéro qu'une telle attitude est incompatible avec les intérêts des émergents dans la recherche permanente du consensus. L'humilité et la retenue affichées deviennent ainsi des impératifs. Par ailleurs, si le concept d'émergence ne convainc pas ceux qu'il est censé caractériser c'est en partie en raison de la position linguistique de son énonciateur. En effet, sans vouloir (à la manière de la théorie critique des relations internationales) déceler les structures de la domination au travers de celles du langage, il est opportun de remarquer qu'un pays comme le Brésil ne dispose d'aucun mot ou concept pour caractériser le terme d'« émergence ». Il est donc difficile pour les Brésiliens (et plus généralement les

¹ Si tant est que l'on puisse parler à l'heure actuelle d'une hiérarchie et d'un système clairement définis.

² Pour ne citer que les plus visibles d'entre eux à l'heure actuelle.

lusophones) de se reconnaître dans ce concept et tout ce qu'il signifie pour ses énonciateurs en majorité occidentaux (entendus comme issus d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest).

Auparavant restreinte au champ de la discipline économique, l'étude des émergents s'élargit au domaine de la science politique et, par capillarité, à celle des relations internationales. Les travaux sur le sujet, en particulier en France, sont encore peu nombreux et ne portent qu'insuffisamment sur les politiques étrangères des pays concernés ou leurs stratégies collectives sur la scène internationale. S'agissant là d'un des principaux axes d'étude du département de recherche en relations internationales de Sciences Po Paris, nous avons jugé utile à Perspectives Internationales d'y consacrer notre deuxième numéro.

Nous vous proposons ainsi la lecture de sept articles avec, cette fois, des contributeurs externes à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris dont les analyses contribuent grandement à enrichir notre connaissance sur la thématique de l'émergence. *Thibault Lonoux* nous démontre que la politique étrangère du Président des Etats-Unis d'Amérique, Barack Obama, favorise la dynamique émergente en initiant une interaction avec un Etat disposant au préalable d'un tel potentiel. *Nicolas Ténèze* s'attarde, pour sa part, sur la dimension militaire de l'émergence au travers de l'accession aux capacités de dissuasion nucléaire par les pays émergents. Pour ce qui est des études de cas plus spécifiques, *Frédéric Puppatti* tente de comprendre l'émergence chinoise et les raisons pour lesquelles celle-ci suscite craintes et méfiances dans le monde occidental. *Pooja Jain* et *Philippe Régnier*, dans un article en anglais, décryptent la présence économique de l'Inde sur le continent africain en se concentrant sur les échanges agricoles dans le cadre des dynamiques de coopération Sud-Sud. *Ismail Régragui* et *Michal Symonides* étudient la politique étrangère du Brésil dans le contexte particulier du printemps arabe. Les flottements ainsi que les hésitations de la diplomatie brésilienne sur les dossiers libyen et syrien sont analysés en termes identitaires. Ils tirent leur origine dans ce qu'est le Brésil, ce qu'il voudrait être et ce qu'il ne saurait se résoudre à devenir. Pour sa part, *Folashadé A. Soulé-Kobndou* se penche sur le regroupement des émergents dans des forums tels que l'IBAS. Son questionnement porte plus précisément sur les usages que font les émergents de tels groupements, la nature des acteurs qui y figurent ainsi que leur rôle dans le multilatéralisme. Enfin, *Aurélien Denizéau* retrace les principaux éléments du premier volet de la trilogie « Le loup et le léopard » de l'historien français Jacques Benoist-Méchin intitulé, *Mustapha Kemal ou la mort d'un empire* et publié en 1954. Selon lui, la lecture de cet ouvrage est riche en enseignements sur la manière avec laquelle l'identité de la Turquie détermine sa trajectoire émergente.

Ce numéro vous offre donc des analyses variées sur un thème dont la discipline des relations internationales commence seulement à saisir les enjeux et les caractéristiques.

Ismail Régragui, rédacteur en chef de *Perspectives Internationales*



LA MISE EN SCÈNE DE L'ÉMERGENCE : UNE DISTRIBUTION INTERNATIONALE DE CAPITAL SYMBOLIQUE

Par Thibault Loneux¹, Université Paris I-Panthéon Sorbonne

Lors de sa campagne présidentielle de 2008, et plus particulièrement après son investiture par le camp démocrate, Barack Obama offre à voir quelques signes quant au programme de politique étrangère qu'il entend mettre en œuvre. Empreint d'un « wilsonisme réaliste »², il entend rompre avec le conservatisme de son prédécesseur, cause supposée de l'image dégradée des Etats-Unis dans le monde. Croire un instant que l'unilatéralisme bushien qui a mené l'armée américaine en Irak était totalement volontaire, c'est oublier rapidement combien les administrations ou gouvernements ont une sainte horreur de porter *seuls* le coût d'une guerre, matériel comme symbolique.

Si on reproche au candidat Obama son manque d'expérience – il n'a jamais été au cœur d'une administration US-, en étant titulaire d'un doctorat de Science Politique, spécialité Relations Internationales de l'Université de Columbia (NY), il s'inscrit comme le premier président depuis Carter à être spécialiste de Relations internationales.

Tandis qu'en période de campagne, la question de la banalisation - voire de l'absence de prise de positions sur - des questions internationales, est régulièrement soulevée³, Barack Obama avait annoncé avant même son investiture, de réformer le

¹ Thibault Loneux, doctorant en Science Politique, spécialité Relations Internationales à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne, rattaché aux laboratoires CESSP-CRPS. Actuellement ses travaux portent sur la production et la circulation de labels internationaux caractérisant les risques-pays.

² DE HOOP SCHEFFER Alexandra, « La « grande stratégie » de l'administration Obama : la quête d'un nouvel équilibre entre réalisme et internationalisme », www.dandurand.uqam.ca/uploads/files/.../article_hoop_scheffer.pdf

A ce sujet, on peut également consulter le discours du candidat Obama à l'investiture démocrate au Chicago Council on Global Affairs, le 23 Avril 2007. La nomination au poste de Secrétaire d'Etat d'Hillary Clinton convertie, comme l'était le Président Bill Clinton, au wilsonisme en politique étrangère, est également un signe en direction de cette orientation.

³ Cette question a par exemple été abordée lors d'une table ronde organisée autour du thème de « l'international dans la campagne présidentielle » par Jean-Vincent Holleindre en présence de Josepha Laroche, professeur de Science Politique, Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires Etrangères dans le gouvernement Jospin, ou bien encore le Général d'armée Philippe Morillon le 8 Mars 2012 à l'Université Paris II-Assas.

Conseil de Sécurité de l'ONU et d'y faire entrer de nouveaux acteurs, dits *émergents*, tels que le Brésil.

Si Barack Obama a manifesté l'envie durant la campagne, puis lors de ses premières années de mandat, de réformer le Conseil de Sécurité des Nations Unies⁴, force est de constater, à quelques mois des présidentielles de 2012, l'absence de nouveaux membres permanents au sein de ce Conseil. Néanmoins, les ambitions « réformatrices » - au sens d'une volonté de faire émerger de nouveaux acteurs sur la scène internationale - peuvent être réactualisées au regard des efforts de mise en scène produits par l'administration Obama. L'envoi de signaux clairs pour informer les autres acteurs du système international de ses ambitions et de ses orientations dans le but d'éviter les erreurs d'appréciations des autres Etats⁵, la « mise en conformité » de son statut avec des actions précises sur la scène internationale⁶, l'agencement et l'organisation de cérémoniels, de réceptions, et de visites, l'énonciation de discours⁷ dont les destinataires sont identifiables sont autant de *gestes* qui constituent l'action politique sur la scène internationale. Ainsi pour Goffman, « l'acteur doit agir de façon à donner, intentionnellement ou non, une expression de lui-même, et les autres à leur tour doivent en retirer une certaine impression. »⁸ Cette mise en scène participe du contrôle de son image, donc de la réaffirmation constante de sa propre identité.

Cet article reviendra sur les efforts de *présentation de soi*⁹, aussi bien à travers les discours - que les déplacements ou visites officielles de l'administration Obama qui offrent d'établir ou de réactualiser des relations avec des acteurs marginalisés du système international. L'enjeu sera d'étudier la *dynamique* de l'émergence politique d'un Etat, c'est-à-dire la « naissance » d'un acteur amené à « compter » sur la scène internationale. Cette « naissance » n'est pas le fruit d'une « magie » spontanée et

⁴ Voir par exemple le discours du Président Obama devant le parlement indien, lors de sa visite en Inde, le 8 Novembre 2010 "(...) *I look forward to a reformed United Nations Security Council that includes India as a permanent member* (...)"

⁵ ou les *misperceptions* selon le terme introduit par Jervis, 1976. En suivant cette approche des relations internationales, on peut suggérer que les discours ou les "gestes" politiques à destination des autres acteurs du système international, ici les Etats, contribuent à une meilleure lecture des "intentions" américaines. La limpidité des informations facilite la prise de décision des partenaires ou ennemis.

⁶ A ce titre on peut par exemple lire le réinvestissement militaire en Afghanistan tel qu'il est mis en œuvre par l'Administration Obama comme une mise en conformité de l'action internationale américaine avec le statut d'hyperpuissance qu'elle revendique.

⁷ L'originalité des travaux de Goffman est encore de saisir le spectaculaire dans l'ordinaire de la "vie quotidienne". Le faste des réceptions, les lieux désignés pour prononcer des discours, la hiérarchisation des visites officielles du Président Obama ou de sa secrétaire d'Etat Hillary Clinton sont autant d'artifices qui viennent élever au rang de "sacré" la relation entre les Etats-Unis et un autre Etat, qui viennent renforcer le sens de l'interaction.

⁸ GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne : tome 1, la présentation de soi*, les Éditions de Minuit, Paris, 1973, p.12.

⁹ *ibid.*

imprévisible, mais celui de l'interaction entre deux acteurs étatiques, l'un émergent dans la sphère économique-financière globalisée et l'autre détenteur de fortes ressources politiques sur la scène internationale. A travers les discours ou les déplacements du président Obama, qui constituent des gestes du répertoire d'action politique, c'est bien sur la *publicité* inhérente à cette action politique internationale que cet article se penchera, afin de saisir la dynamique de promotion des pays émergents

Après avoir étudié la capacité des Etats-Unis à élever des Etats au rang d'acteurs internationaux qui comptent, tout en se garantissant le soutien des puissances traditionnelles, nous observerons comment la puissance américaine en ressort renforcée dans le système international.

La première visite officielle du président américain se fait sur le continent asiatique et celle-ci est très vite suivie d'un déplacement en Europe afin de participer au G20 de Londres d'Avril 2009. Ce déplacement en Asie et les discours ou conférences de presse communes qui auront lieu durant le G20 mettent l'accent sur l'effort d'élévation des acteurs internationaux, ici étatiques, qui est réalisé par la nouvelle administration. Nous tenterons de montrer dans ce paragraphe, que les Etats-Unis disposent d'un « *droit de seigneurage politique* »¹⁰, que l'on définira comme une capacité souveraine à *faire émerger* des partenaires sur la scène internationale et plus encore à leur conférer une légitimité à agir dans ce sens.

Nous partons du présupposé selon lequel l'émergence ne se fait ni *ex nihilo*, ni absolument. Identifiable à travers une plus grande participation aux flux de capitaux et de marchandises, l'émergence économique n'est pourtant pas immédiatement convertie en capital politique, en tant que ressources institutionnalisées – dans le cadre du G20 par exemple – légitimant l'acteur –ici, l'Etat émergent – à participer à la prise de décision politique – par exemple dans la définition d'un plan de réformes contre la crise économique. L'identité politique de l'acteur international émergent est produite dans l'interaction¹¹ dès lors qu'un Etat

¹⁰ En économie, le *droit de seigneurage* correspond à la capacité d'un Etat à produire sa propre monnaie, et donc à contrôler celle-ci en dernier ressort. Dans l'étude des relations internationales qui se penche sur les rapports économiques entre les pays, on désigne, par cette expression, la capacité des Etats-Unis à éditer leur monnaie dans des échanges économiques et financiers presque entièrement régis par le dollar. La puissance économique des Etats-Unis, se traduit par ce contrôle de la « monnaie mondiale ». Ainsi, la dette américaine ne constitue-t-elle pas un réel handicap pour les Etats-Unis, dès lors qu'ils maîtrisent l'émission de la « monnaie internationale ». Le transfuge de cette expression à l'analyse de science politique qui est proposée ici, permet de signifier l'extrême capacité des Etats-Unis à *constituer*, pour la scène internationale, des alliés, des partenaires, selon leur propre arbitrage, et que personne ne peut ignorer. Tout comme la domination économique-financière qui s'exerce à travers le dollar, la domination politique se traduit par une « puissance créatrice » visant qui à consacrer les acteurs qui « comptent ».

¹¹ Chez Goffman, la socialisation c'est être formé aux règles du jeu.

déjà initié aux règles qui sous-tendent la structure politique internationale –comme celle du G20 ou celle de l'ONU – vient nouer une relation privilégiée avec celui-ci. Dès lors que l'émergence est un produit de l'activité de légitimation des nouveaux acteurs par les Etats-Unis, acteurs dominants du champ politique international, ne participe-t-elle pas *de facto* à la *consécration* de ces rapports dominés-dominants à l'intérieur de ce champ ?

L'émergence est donc une émergence *relative*, par rapport à ceux qui demeurent les Etats dominés du système international d'une part, et par rapport à ceux qui entendent continuer à jouer un rôle fondamental dans les décisions politiques internationales d'autre part.¹²

Entre autres acteurs « discriminants », les Etats-Unis en sont un particulièrement décisif pour *reconnaître* et *faire reconnaître* des émergents. L'attribution qui leur est faite d'un « rôle à jouer » plus conséquent prend forme et effets dans les cérémoniels orchestrés par les Etats-Unis –lors de visites ou de réceptions des représentants officiels sur le sol américain - et que l'on peut envisager comme des rites de passage au cours desquels le jeune novice se voit adouber par son mentor américain. En « *épous[ant] une scénographie spécifique* »¹³, il est alors soudainement érigé en acteur *qui compte* dans une négociation internationale. Parce qu'il est invité à la Maison Blanche, parce qu'il prend part à des sommets internationaux auxquels il n'assistait pas auparavant, le chef d'un Etat et par conséquent le pays émergent se voit révélé aux autres comme un nouvel acteur *légitime*.

FAIRE EMERGER DE NOUVEAUX ACTEURS...

Si l'on s'accorde sur les **coups symboliques** qui s'échangent dans les relations entre les Etats sur la scène internationale, et plus précisément dans le cadre de notre article, sur la fonction de *metteur en scène* que remplit l'administration Obama dans les premières années de sa présidence, il nous faut étudier comment les *nouveaux acteurs* sont intégrés à cet ensemble.

Ces acteurs marginalisés que représentent des Etats plutôt négligés jusqu'alors dans les relations internationales, tendent de plus en plus à s'affirmer

¹² Avec Bourdieu on peut observer que l'entrée dans un champ quelconque est dépendante de la détention de ressources propres à ce champ. C'est bien la répartition de ces ressources entre les acteurs qui définit leur position au sein de celui-ci. La position d'un acteur dans le champ est donc relative à la position que les autres acteurs y occupent, position elle-même fonction des ressources qu'ils détiennent. Définie comme un *champ de politique internationale*, constitué d'acteurs agissant selon les positions qu'ils occupent, la scène internationale est donc un espace de luttes pour sa domination.

¹³ Déloye Yves.

localement ou à revendiquer une part de leadership qu'on leur refuse. A cet égard, nous traiterons ici des cas du Brésil et de la Turquie¹⁴, pays émergents et puissances régionales vers qui l'administration Obama multiplie, dès son accession au pouvoir, ses soutiens. Il devient nécessaire de reconnaître le rôle qu'ont à jouer ces « puissances régionales » dans la résolution des conflits tels que, par exemple, le conflit israélo-palestinien. « *Le principal test du nouveau président sera celui du rôle qu'il entend jouer vis-à-vis des négociations, ouvertes au cours des derniers mois, entre Israël et la Syrie avec la Turquie dans le rôle d'intermédiaire.* »¹⁵ On peut ainsi recenser des gestes à destination de ce nouvel acteur que l'on souhaite voir devenir partie à la stabilisation politique d'une région. Ces mêmes gestes, parce qu'ils sont rendus publics, sont également destinés aux autres puissances internationales afin de leur communiquer l'irruption d'un nouvel acteur « qui compte » dans la discussion d'une question de politique internationale. Ces puissances régionales dont l'action internationale, ou du moins l'implication dans la résolution de conflits *ne va pas encore de soi* pour tous, ont besoin d'appuis pour donner du crédit à leur action, qui doit apparaître en phase avec le projet de résolution dans son ensemble.

Si la domination des États-Unis en ce qui concerne certains domaines de politique internationale – implication dans la résolution de conflits notamment sur la base de zones géographiques particulières telles que le Proche-Orient, commandement de l'OTAN, etc.- repose en partie sur une légitimité traditionnelle, - la communauté des États reconnaît sur la base d'un *héritage* ou d'une *coutume*, la compétence américaine pour participer à la résolution de tel ou tel conflit, ou pour entreprendre des discussions et des actions dans telles régions du monde, comme c'est le cas au Proche-Orient - le choix de leurs partenaires directs dans ces actions n'est alors que peu remis en cause. Les puissances régionales émergentes ne sont légitimes à agir dans une crise internationale que parce que leur émergence dépend d'un autre acteur du système international, dont l'intervention ne souffre d'aucune revendication.

Déclarations incitatives : pousser à l'adoption de certains comportements

¹⁴ Si le Brésil a très rapidement fait l'objet d'une véritable campagne de soutien pour un siège permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU, la Turquie a également été au cœur des premières intentions de l'Administration Obama. En visite à Ankara en avril 2009, soit moins de quatre mois après son investiture, Obama y fera un discours qu'il voudra capital dans le lien qu'il définit avec le monde musulman. Plus encore, Obama déclarera "*Turkey is an important part of Europe (...) So let me be clear: The United States strongly supports Turkey's bid to become a member of the European Union.*" Considérés comme des pays dont la participation aux échanges commerciaux ne cesse de croître, Obama marque dans ses discours son intention de les replacer au cœur d'organisations internationales existantes, telles que l'Union Européenne ou l'ONU.

¹⁵ SAMAAN Jean-Loup, « Une inconnue sur l'agenda : l'administration Obama face à l'équilibre des forces au Moyen-Orient » *Hérodote*, 132, 2009(1), p. 56.

Dans une phase préliminaire de ce « rite d'émergence », on peut recenser un ensemble de discours et de déclarations qui participent de la *sélection* de ces Etats. Il s'agit alors de créer une rupture entre ceux qui se verront attribué un rôle, les acteurs, et le reste du public international, les « spectateurs ». En effet, ces gestes qui prennent la forme d'allocutions, de conférences de presse, d'entretiens avec des journalistes spécialisés, ou encore plus ponctuellement de commentaires de l'actualité internationale apparaissent comme autant d'invitations à destination d'Etats qui ne sont pas encore consacrés comme des partenaires indiscutables et permanents sur la scène internationale. Ces actes préparatoires annoncent ainsi le déclenchement d'un *processus* de légitimation de ces nouveaux agents. En tant qu'invitations, ils imposent néanmoins à ces destinataires deux choses. La première, celle de répondre à l'invitation, c'est-à-dire de confirmer son ambition d'être *sacré*, de s'inscrire personnellement dans le cérémoniel qui s'engage. D'autre part, ces gestes viennent contraindre ces Etats en les poussant à adopter une attitude idoine, à se conformer aux attentes du « maître de cérémonie ». Il faut laisser transparaître des signes de « bonne volonté », de docilité. Ainsi, lorsqu'Obama au début de son mandat déclare « *Let me be clear, the United States strongly supports Turkey's bid to become a member of the European Union* »¹⁶, il encourage l'Europe à se tourner vers de nouveaux partenaires qui, outre les apports économiques, démographiques, militaire, etc., constitueraient de réels atouts diplomatiques du côté du Proche-Orient. Mais surtout, il entend de nouveau convaincre la Turquie de « garder le cap », de persévérer dans son rôle de bon élève, de continuer à offrir des gages de son engagement auprès des partenaires occidentaux et donc de se conformer aux exigences imposées par l'Union européenne.

Comme dans un mariage, rite de passage dans nos sociétés occidentales, ceux qui vont s'engager se *préparent* une année durant à la cérémonie finale. « (...) *le passage de l'implicite à l'explicite, de l'impression subjective à l'expression objective, à la manifestation publique dans un discours ou un acte public constitue par soi un acte d'institution et représente de fait une forme d'officialisation, de légitimation.* »¹⁷ Les déclarations lancées depuis Washington - ou d'autres Etats visités - sont performatives en ce sens qu'elles contraignent l'action internationale de gouvernants qui engagent leur Etat le dans un processus de transformation. *L'émergence* est dynamique, elle est initiée au travers de discours qui marquent le lancement du processus d'adoubement des nouveaux acteurs. Par ces gestes répétés lors d'interventions du président Obama devant le peuple américain ou des homologues internationaux, les Etats-Unis font connaître leur projet politique et reconnaître les acteurs qui pourront

¹⁶ OBAMA Barack, Discours devant le Parlement turc, 6 Avril 2009.

¹⁷ BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », *Acte de la recherche en sciences sociales*, 36-37, Février-Mars 1981, p. 4.

potentiellement y contribuer. En échange, il est attendu de ces *puissances régionales* qu'elles se conforment à ce qu'on attend d'elles.

Cérémonies officielles ou rites de passage

La transformation d'un Etat en un acteur qui compte dans les décisions internationales est rendue possible par la rencontre de partenaires internationaux mieux situés dans le champ politique international – c'est-à-dire détenteurs de plus de ressources. Ces rencontres peuvent avoir lieu soit sur le sol américain par l'invitation d'un chef de gouvernement à Washington, soit par le déplacement d'Obama sur le sol d'un autre Etat. Ainsi, la tournée en Asie du président Obama ou bien la réception du président brésilien d'alors Luis Inacio Lula da Silva constituent des rites de passage pour ces nouveaux acteurs, qui ne seront plus les mêmes à l'issue de ces rencontres. Les Etats-Unis ont une capacité à « organiser » ces rites de passage et à agir en « maîtres de cérémonie ». Non seulement ils disposent d'un pouvoir d'arbitrage, c'est-à-dire la capacité de *sélectionner* les agents qui seront transformés, mais en plus ils se trouvent au cœur du cérémoniel de « transition ».

La préparation du G20 de Londres s'est avérée un moment opportun pour donner du crédit à ces acteurs émergents. Dans le cadre d'une réunion préparatoire, Lula rencontre Obama à Washington. Les discussions, les discours officiels et la conférence de presse qui s'ensuivent mettent le Brésil à l'honneur. Reçu de la sorte, Lula est élevé au même rang que Brown, Merkel ou encore Medvedev, qui l'ont tout juste précédé à la Maison Blanche.

PRESIDENT OBAMA: "Hello, everybody. (...) The President [Lula] and I just had a wonderful meeting. I have been a great admirer of Brazil and a great admirer of the progressive, forward-looking leadership that President Lula has shown throughout Latin America and throughout the world.

We have a very strong friendship between the two countries, but we can always make it stronger in areas like energy and biofuels, in the interest in increasing the standards of living in impoverished countries throughout Latin America, expanding trade relationships -- you know, the President and I had a wonderful meeting of the minds.

And I'm grateful that he took the time to visit with us. We intend to have a host of meetings at a ministerial level in the coming days and weeks, both in preparation for the G20, to coordinate our activities to strengthen global economic growth; also in anticipation of the Summit of the Americas that will be taking place in April, so that we can have

a proactive strategy that uses the strength of the U.S.-Brazilian relationship to strengthen ties throughout the hemisphere (...)¹⁸

Après avoir remercié longuement son invité de sa présence, Obama rappelle les liens qu'il entend tisser avec le Brésil durant son mandat. Faisant mention des différents sujets sur lesquels il souhaite travailler avec son partenaire latino-américain, il marque immédiatement l'engagement sur la durée de leurs échanges. Il faut retenir ici que ces discussions ne doivent pas apparaître comme ponctuelles ; Obama envoie des signes de la pérennité de leurs rapports, de l'importance du Brésil sur de nombreux sujets.

Par la suite, Obama n'hésite pas à rappeler, comme il l'a fait pour la Turquie, le poids régional du Brésil. Dans la représentation américaine et tel que nous pouvons le lire ici dans le discours officiel à la Maison Blanche, le sacre d'un Etat à l'échelle internationale semble donc passer par son leadership régional.

Enfin, dans ce genre d'exercice, il convient de réinsérer ces meetings dans un contexte international donné, ici celui du G20, qui rappelle le concert international auquel participera ce pays émergent. Ces gestes à destination du Brésil, mais également de la communauté internationale, viennent sacrer le nouvel acteur, lui donner une « carrure » internationale. Plus qu'une simple invitation à la table des négociations, on doit y voir une sorte de parrainage, d'adoubement où les Etats-Unis jouent de leur *hyperpuissance* pour faire accepter un nouvel acteur.

Les visites co-organisées sur le territoire d'un Etat émergent représentent également une autre manière de renforcer le statut international de ce partenaire. La visite en Asie du président Obama constitue ainsi l'un de ses premiers déplacements officiels. Tandis que les présidents élus américains entreprenaient en général une visite sur le vieux continent, afin de saluer leurs alliés historiques, Obama se tourne lui, vers l'Asie. On peut voir un geste fort dans cette hiérarchisation des priorités, geste qui témoigne sans doute de l'ambition d'Obama de se constituer de nouveaux partenaires, dont le futur semble plus prometteur, et encore une fois dans des régions où les Etats-Unis ont tant à prouver.

Pour qu'il y ait *émergence* sur la scène politique internationale, il faut donc qu'un acteur étatique indiscutable du système international mette en œuvre un processus d'élévation, de présentation et de légitimation d'un Etat. Les Etats émergents peuvent être définis comme tels par le poids de plus en plus important qu'ils représentent dans les échanges commerciaux, néanmoins, il convient de différencier cette émergence économique d'une émergence politique. La première ne détermine pas la seconde, elle la rend possible. C'est par un travail de *conversion*

¹⁸ Conférence de Presse commune Obama-Lula à Washington, 14 Mars 2003

au travers de cérémoniels que les Etats-Unis parviennent à élever des Etats au rang de puissance émergente.

... SANS « VEXER » LES ANCIENS.

La difficulté réside ainsi dans la tentative de faire émerger de nouveaux acteurs tout en rassurant les « vieux » partenaires sur sa loyauté à leur égard. C'est ainsi qu'il convient de soigner les relations privilégiées que les Etats-Unis entretiennent avec des Etats disposant politiquement de plus de ressources dans le champ politique international, tels que la Grande-Bretagne et la France, notamment à travers leur siège permanent au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies, ou encore l'Allemagne et l'Italie, qui participent depuis 1975 au G6, puis G7 et G8.

Comment faire en sorte que des alliés traditionnels que sont par exemple la France, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne ne se sentent pas délaissés dans cette politique de main tendue à destination des pays émergents ? La réponse semble ici bien difficile à obtenir. L'hypothèse retenue dans ce paragraphe suppose qu'Obama a laissé entrevoir quelques gestes peu démonstratifs – le déplacement pour les commémorations du débarquement en Normandie en 2009, la visite sur le sol européen de la Secrétaire d'Etat Hillary Clinton, etc. -, qui visaient simplement à apaiser sur le moment, la frustration de la France, de l'Allemagne et consorts. Les commémorations du débarquement américain en France sont un exemple de relations « maîtrisées » qu'entretiennent alors les Etats-Unis avec la France. Longtemps prié de venir en visite officielle par le Président Sarkozy, le Président Obama a repris à son compte cette rencontre entre les deux chefs d'Etat. C'est ainsi que l'on a assisté à une « lutte » de « territoire », qui a abouti à une inversion des rôles initialement répartis. En organisant la majeure partie des commémorations au cimetière américain de Colleville-sur-Mer, c'est-à-dire légalement et symboliquement en dehors du sol français, l'Administration Obama se réappropriait la mise en scène. « *Pour Obama, l'Europe n'est pas un problème, ni même une solution à ses problèmes* »¹⁹. L'Union Européenne est tout simplement un partenaire international qu'il faut éviter de froisser, mais ne semble plus l'allié indispensable qu'elle était autrefois. L'émergence d'acteurs étatiques nouveaux sur la scène internationale est-elle concomitante d'un phénomène de « *relégation* » des puissances traditionnelles ? Dans une simple lecture des discours de campagne d'Obama, cela paraissait évident. Ainsi, la réforme de l'ONU pour laquelle il plaidait alors, et qui s'annonçait comme une redistribution inévitable des voix au Conseil de Sécurité, aurait signifié, sinon une perte de voix pour les pays européens, du moins leur dilution dans un Conseil élargi. Si tant est que l'on adopte une vision très

¹⁹ Propos de Hubert Védrine dans GIRARD Renaud, « L'Europe d'Obama, un continent banalisé », *Le Figaro*, 05 Juin 2009.

wilsonienne des relations internationales et donc que l'on accorde à l'ONU un rôle déterminant dans la conduite des affaires internationales, alors à l'émergence de nouveaux acteurs s'opposait une démotivation synchronisée des puissances traditionnelles.

Malgré tout, demeure à ce moment-là la nécessité de ne pas trop *marginaliser* l'allié européen traditionnel. Dans un système international où le *rééquilibrage de la puissance* est permanent.²⁰, le poids de *l'hyperpuissance* sera toujours contrebalancé par d'autres puissances, certes plus faibles, mais suffisamment fortes pour s'allier et la contester. En adoptant ce point de vue, le leader ne peut donc se permettre d'être un leader *seul*, et l'Europe constitue en l'espèce un partenaire qu'il faut, sinon favoriser, du moins ménager. Obama ne peut décemment se priver de l'Europe, et persévère à jouer sur les deux tableaux, l'un du rapprochement avec de nouveaux acteurs, l'autre de la préservation, même timide, de liens existants avec le « vieux continent ». Les déclarations à l'égard de l'Europe sont des déclarations de nécessité, parce que *l'hyperpuissance* américaine ne peut se résoudre à faire un choix arrêté entre s'ouvrir à d'autres régions et donc faire émerger de nouveaux acteurs, et marginaliser un allié traditionnel, qui contribue à conforter sa puissance, du moins à ne pas l'égratigner.

La tâche s'annonce rude, puisque la mise en avant de certains acteurs sur le plan international ne doit pas se faire au détriment des anciens qui entendent encore jouer un rôle conséquent. Le risque est d'autant plus grand que cette négligence vis-à-vis des anciens pourrait se payer, à termes, par une contestation du leadership américain. En 2009, à l'heure où les Etats-Unis se relevaient péniblement d'une critique de tous bords concernant leur gestion du conflit irakien, puis à l'heure où leur implication massive en Afghanistan était -et continue d'être- fortement décriée, le soutien de vieux partenaires demeure indispensable. Le poids des « anciens » au sein de la communauté internationale ne peut être ignoré, et sans que l'Union Européenne constitue un « suiveur » fidèle à toute épreuve, elle reste tout de même un allié sûr et prévisible.

UNE MISE EN SCENE RECIPROQUEMENT PROFITABLE

Si le cérémoniel en tant que tel contribue à la naissance sur le plan international d'un nouvel acteur. Il met en présence un « adoubé » et un « adoubeur » au moment de l'entrée dans le cercle des Etats parties à la définition de l'action politique. Le « rite d'émergence » ainsi initié par les Etats-Unis limite, dans sa forme, la « liberté d'action » des Etats émergents qui y prennent part. Avant même d'en adopter le « résultat » - le gain de ressources politiques – les Etats qui se

²⁰ WALTZ Kenneth, *Theory of International Politics*, McGraw-Hill, New York, 1979.

prêtent à cette *mise en scène* en acceptent les règles du jeu. De ce point de vue, l'interaction ne se fait pas entre deux acteurs disposant des mêmes ressources et donc n'occupant pas la même position au sein de la structure internationale qui délimite leurs relations. Accepter les règles d'émergence politique c'est implicitement reconnaître le crédit des Etats-Unis à promouvoir cette émergence. Ainsi, « *le pouvoir symbolique, pouvoir de constituer le donné en l'énonçant, d'agir sur le monde en agissant sur la représentation du monde, ne réside pas dans les « systèmes symboliques » sous la forme d'une « force illocutionnaire ». Il s'accomplit dans et par une relation définie qui crée la croyance dans la légitimité des mots et des personnes qui les prononcent et il n'opère que dans la mesure où ceux qui le subissent reconnaissent ceux qui l'exercent.* »²¹ L'inscription de ces nouveaux Etats dans cette mise en scène américaine est, en l'espèce, une reconnaissance, sinon inconsciente, du moins tacite, de la hiérarchisation de la relation qu'ils nouent avec les Etats-Unis.

Les « cérémonies d'investiture » orchestrées par l'administration Obama, tendent à conférer à ces Etats un surplus de capital symbolique. Ce nouveau statut les dote d'une légitimité à intervenir sur des problématiques internationales.

Observons ici la réponse de Lula à la suite de la présentation par Obama des relations entre le Brésil et les Etats-Unis, lors de la même conférence de presse qu'évoquée plus haut.

PRESIDENT LULA : Le troisième point dont nous avons discuté concerne la crise économique à laquelle le monde doit faire face actuellement. Le Président Obama et moi-même sommes vraiment convaincus que cette crise économique peut être résolue par des décisions politiques qui pourront être prises durant le sommet du G20. Nous devons restaurer la crédibilité du système financier vis-à-vis de la société. Nous devons restaurer la confiance du peuple envers les gouvernements, (...) notamment en facilitant les flux marchands entre les Etats. Et nous allons travailler ensemble pour formuler une proposition pour le G20. Je crois que c'est extrêmement important. Mais tous les leaders qui participeront à ce G20 devraient être convaincus que nous devons prendre des décisions rapides.²²

La réponse apportée par Lula à l'issue de la présentation d'Obama révèle que l'individuation ou la prise de parole autonome semble impossible. Lula ne peut parler qu'au nom des deux pays et d'un couple formé pour la circonstance. Après une brève tentative où il exprime son opinion personnelle « *I believe that is extremely*

²¹ BOURDIEU Pierre, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p.123

²² Conférence de Presse commune Obama-Lula à Washington, 14 Mars 2003

important », il n'oublie pas de se replacer dans un cadre plus large, celui du G20 où il vient d'être récemment admis.

Pour les Etats-Unis également, se joue quelque chose dans l'interaction. Goffman souligne l'importance de n'y pas « *perdre la face*²³ », c'est-à-dire de mener des efforts en vue de la préservation de son statut ou de son rôle. L'interaction, qui verra un nouvel acteur émerger, offre donc aux Etats-Unis les moyens de réaffirmer leur identité. La mise en scène, qui établit une relation originale entre deux acteurs et lui confère un caractère extraordinaire, participe donc de la redéfinition des statuts de chacun : soit en les faisant « naître » dans un champ de politique internationale, soit en réaffirmant la position de ceux qui s'y trouvaient déjà. L'émergence est donc réciproquement profitable : en étant partie à l'interaction, l'acteur « intronisé » se voit attribuer un nouveau rôle, l'acteur « intronisant » voit lui son statut réaffirmé.

Ce que l'usage nomme confusément la « servitude volontaire » s'appuie en fait sur une contrainte structurelle qui est intégrée par les acteurs dominés. Le gain symbolique dont ces Etats peuvent bénéficier est tel qu'ils s'engagent pleinement dans ce processus de légitimation. Par cette intégration, ils retirent l'illusion de se distinguer des éléments les plus dominés du champ, tandis que parallèlement, ils ne font que confirmer leur extrême domination vis-à-vis des dominants, notamment des Etats-Unis. Ici, *La violence symbolique*, « *qui extorque des soumissions qui ne sont même pas perçues comme telles en s'appuyant sur des « attentes collectives »* »²⁴ permet d'inculquer aux acteurs émergents des schèmes de perception qui leur fait accepter les règles du jeu du champ politique international. L'investissement des Etats-Unis dans ces cérémoniels et autres mises en scène leur permet donc de renforcer leurs positions en renforçant leur légitimité à les occuper. Une lecture plus policée nous ferait ainsi admettre que ce rapport de domination n'est finalement pas unilatéral. A travers cette approche on comprend l'effet de *l'émergence*, que l'on a défini comme une construction des dominants, et dans notre cas de *l'hyperpuissance* américaine, en tant que mode de réaffirmation de la puissance, d'une part parce qu'elle rappelle le *pouvoir* des Etats-Unis de faire émerger de nouveaux acteurs, mais d'autre part, parce qu'elle rend « redevables » les émergents et qu'elle vient conforter le système dominant-dominé tel qu'il s'exerce dans le champ politique international. Mais, les dominants n'ont-ils finalement pas besoin de ce *soutien* tacite des dominés pour continuer d'exercer leur domination ? Cela nous fait penser qu'il existe donc un mouvement circulatoire s'auto-alimentant. L'émergence de nouveaux acteurs ne crée pas définitivement la relégation des puissances traditionnelles à un rang moindre, l'émergence n'est pas non plus une « arme » unilatérale des dominants,

²³ GOFFMAN Erving, *Façons de parler*, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », Paris, 1987.

²⁴ BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p.188

mais chaque acteur, dans la place qu'il occupe contribue au renforcement des positions de chacun.

La mise en scène dans ce qu'elle a ici « d'inclusive », c'est-à-dire dans l'orchestration des rapports entre acteurs qu'elle entend mener, favorise la socialisation à des règles du système international qui sont favorables aux Etats dominants du champ politique international. La transformation de la structure résulte de l'arrivée de nouveaux acteurs dans le champ. Néanmoins, ce sont les rapports de dominations entre les acteurs, les émergents d'une part et les Etats disposant de fortes ressources au sein de celle-ci, comme les Etats-Unis d'autre part, qui sont reproduits.

Les règles de l'émergence demandent à être lues ici en tant que règles constitutives²⁵, c'est-à-dire où le rôle ou l'identité de chacun n'a de sens qu'au regard du rôle ou de l'identité de l'autre. L'émergence est relative en ceci qu'elle ne peut être définie que par rapport à des Etats qui disposent de fortes ressources, donc qui occupent une place dominante au sein de la structure internationale et qui sont à même d'en définir le statut.

Enfin, l'absence de nouveaux membres au Conseil de Sécurité des Nations Unies, témoigne de la difficulté effective à modifier profondément et durablement la structure internationale. Chez Goffman, l'insistance sur la nature *situationnelle* ou *circonstanciée* de l'identité, permet de juger que le statut d'émergent n'est jamais définitivement acquis.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux de sociologie

BOURDIEU P., « La représentation politique », *Acte de la recherche en sciences sociales*, 36-37, Février-Mars 1981, p.

BOURDIEU P., « Les rites comme actes d'institution », *Acte de la recherche en sciences sociales*, 43, Juin 1982, p. 58-63

BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994.

BOURDIEU P., *Réponses*, Paris, Seuil, 1992.

GOFFMAN E., *La Mise en scène de la vie quotidienne : Tome I La présentation de soi Les relations en public*, Paris, Les éditions de Minuit, 1973.

GOFFMAN E., *La Mise en scène de la vie quotidienne : Tome II Les relations en public*,

²⁵ DESSLER David , « What's at Stake in the Agent-Structure Debate ? », *International Organization*, Vol. 43(3), Eté 1989, p. 441-473.

Paris, Les éditions de Minuit, 1973.

GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974.

Politique internationale

ALLISON G., ZELIKOW P., *Essence of Decision : Explaining the Cuban Missile Crisis*, 2^{ème} ed., Longman, 2009 EDELMAN Murray, *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, 1991.

CERNY Philip G., *Une politique de grandeur : Aspects idéologiques de la politique extérieure de De Gaulle*, Paris, Flammarion, 1994.

CHANDLER D., HEINS V., *Rethinking Ethical Foreign Policy: Pitfalls, Possibilities and Paradoxes*, London, NY, Routledge, 2007.

FERNANDEZ-SOLA N., SMITH M., *Perceptions and Policy in Transatlantic Relations*, Londres, NY, Routledge, 2009.

KATZENSTEIN Peter J., « International Relations and Domestic Structure: *Foreign Economic Policy of Advanced Industrial States* », *International Organization*, 30(1), Hiver 1976, p. 1-45.

SCHELLING T.C., *The Strategy of Conflict*, Cambridge, Harvard University Press, 1960, 1980, trad. fr. *Stratégie du conflit*, Paris, PUF, 1986.

WALTZ Kenneth, *Theory of International Politics*, McGraw-Hill, New York, 1979.

Politique étrangère américaine

DAVID C.-P., BALTHAZAR L., VAÏSSE J., *La Politique étrangère des Etats- Unis*, Paris, Presse de Sciences Po, 2003.

ECKBLADH D., *The Great American Mission : Modernization and the Construction of an American World Order*, Princeton, Oxford, Princeton University Press, 2010.

HASSNER P., VAÏSSE J., *Washington et le monde :dilemme d'une superpuissance*, Paris, CERI, Coll. Autrement, 2003.

HOFFMANN S., *Gulliver's Troubles*, New York, McGraw-Hill Book Company, 1968, trad. fr. *Gulliver empêtré*, Paris, Le Seuil, 1971.

JERVIS R., KANDO L., *The Future of U.S. Policy*, New York, The Academy of Political Science, 2008.

MELANDRI P., *Histoire des Etats-Unis contemporains*, Paris, André Versailles Editeur, 2008.

MELANDRI Pierre, RICARD S. (dir.), *Ethnocentrisme et diplomatie : l'Amérique et le monde au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2001.

OLIVE D., *An American Story : the Speeches of Barack Obama*, Toronto, ECW Press, 2009.

SAMAAN J.-L., « Une inconnue sur l'agenda : l'administration Obama face à l'équilibre des forces au Moyen-Orient » *Hérodote*, 132,

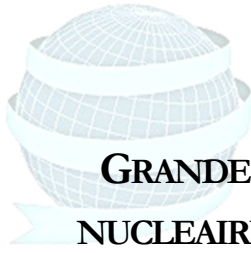
Distinction

ABEL Olivier, « Austin et la question éthique de la crédibilité », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 42, 2004/2, p. 151-173.

BONICCO C., « Goffman et l'ordre de l'interaction. Un exemple de sociologie compréhensive », *Philonsorbonne*, N°1, 2006-2007, p. 31-49.

COLLOVALD A., « Identités stratégiques », *Acte de la recherche en sciences sociales*, 73, Juin 1988, p. 29-40

KLEITHMAN A., « Santé et stigmatisme », *Acte de la recherche en sciences sociales*, 143, 2002.



GRANDE PUISSANCE EMERGENTE ET DISSUASION NUCLEAIRE: DES CONCEPTS COMPLEMENTAIRES OU ANTINOMIQUES?

Par Nicolas Ténèze¹, A.T.E.R à l'Université Toulouse Capitole.

Jusqu'en 1991, les Etats-Unis d'Amérique (USA) et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) étaient considérés comme les seules superpuissances du globe², c'est-à-dire, selon la définition de l'ancien secrétaire d'Etat américain, Zbigniew Brzezinski, un État hégémonique économiquement, culturellement, diplomatiquement et militairement. En deuxième position, se situaient les puissances régionales à vocation mondiale ou Grande Puissances (Chine, France, Grande-Bretagne) à la fois membres permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies (CSNU), puissances culturelles, économiques, militaires, balistiques et nucléaires, capables de développer une politique extérieure indépendante sinon autonome.

La variable de l'arme nucléaire était donc essentielle dans la définition de la Super Puissance ou de la Grande Puissance, à laquelle se greffaient la possession de missiles balistiques à portée intermédiaire (entre 3000 et 5500 km) et/ou continentale (plus de 5500 km). Par corrélation, la maîtrise des applications civiles en matière balistique, spatiale et énergétique constituait une seconde condition *sine qua non*. L'arme atomique confère une dimension inédite et particulière aux relations internationales. On peut attaquer l'adversaire à distance, sans déployer les armements conventionnels (en théorie) et en toute impunité si l'antagoniste n'a pas les moyens ou le temps de répliquer avec des armes similaires. Apparue dans le sillage de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'arme nucléaire a bouleversé les rapports de force entre les détenteurs du feu atomique et ceux qui ne le possédaient pas. Les puissances nucléaires ont un pouvoir d'annihilation contre ceux qui en sont dépourvus. L'obtenir, c'est quitter une position de soumission à l'ordre des grands, chercher à l'obtenir, c'est contester cet ordre pour à terme s'en faire l'un des gardiens.

¹ Docteur en Science Politique, Nicolas Ténèze est attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'université Toulouse Capitole. Il est membre du Groupe de Recherche Sécurité et Gouvernance, du Groupe de Recherche en Histoire Immédiate et membre associé de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale. Il a publié sur l'arsenal nucléaire pakistanais, les boucliers antimissiles israélo-américain, les dites «révolutions arabes», le terrorisme non-conventionnel et la doctrine nucléaire israélienne entre autre.

² Pendant la Guerre Froide, le monde restait multipolaire, car si la Chine, la France et la Grande-Bretagne restaient vassalisées auprès de l'une des deux superpuissances, les relations de soumission n'étaient en rien automatiques.

La possession de l'arme absolue érigeait donc l'Etat détenteur au-dessus des autres catégories d'Etats, parmi lesquels les pays émergents. Aujourd'hui, les pays émergents sont généralement appréhendés comme des acteurs influents de la scène mondiale ou en passe de l'être, et en cela seraient en mesure de disputer l'hégémonie des membres permanents du CSNU.

Mais qu'appelle-t-on pays émergent? Ce terme, forgé en 1981 par l'économiste néerlandais de la Banque Mondiale Antoine Van Agtmael, nommait en réalité les «marchés émergents», c'est-à-dire des Etats qui se distinguaient à la fois des pays développés et des pays en voie de développement (parmi lesquels les Pays les moins avancés). Ils s'identifiaient par leur offres des meilleures garanties et opportunités pour recevoir investissements et délocalisations grâce à une politique fiscale avantageuse, une industrialisation accélérée, une main d'œuvre bien formée et bon marché, une stabilité politique, le respect du *consensus de Washington*, la promotion (théorique) de la démocratie, et enfin une transition démographique en voie d'achèvement. Parmi eux, s'identifiaient les *quatre dragons* (Corée du Sud, Singapour, Taïwan, Hong-Kong) devenus pays développés; puis par la suite les «*tigres*» (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines et Vietnam) appelés aussi «bébés tigres» et aujourd'hui *Nouveaux pays industrialisés*, enfin les *jaguars* (Mexique, Chili, Colombie).

La nécessité de catégoriser les Etats fractionnant l'œcoumène n'est donc pas nouvelle. Fort éloigné de la volonté de les classer suivant leurs importances réelles (économique, diplomatique, militaire, technologique, culturelle...), le processus fut d'emblée inscrit dans une stratégie politique affirmée sur la base de critères tantôt objectifs, tantôt subjectifs. Ainsi, dans les années 1980, l'URSS, avec un PNB en fait inférieur à la France, était considérée comme la deuxième puissance économique³. Le Japon quant à lui, véritable deuxième puissance économique, représentait une puissance très négligeable sur le plan diplomatique, culturel et militaire (vassalisation auprès des Etats-Unis). Le Vatican⁴ et Israël, puissances culturelles et diplomatiques considérables, n'ont presque jamais été considérés comme telles dans les manuels de Relations Internationales⁵.

³ L'Institut National d'Etudes Economiques (INED), édite une carte numérique représentant le PIB pour chaque pays en 1982. Les Etats-Unis figurent par un rectangle d'une surface 10,26 cm², l'URSS 4,76 cm² et le Japon 4,42 cm². Jacques MARSEILLE (sous la direction de); *Le monde de 1939 à nos jours*, Classiques Hachette, 1983, 399, pages, page 226.

⁴ Freddy EYTAN, *Victor Grayewsky, agent secret du Shin Beit à Jérusalem*, Editions Alphée, 2008, Chapitre 2

⁵ Parmi ces derniers: Jean Claude ZARKA, *Relations Internationales*, Ellipses, 2010, 190 pages. Justine FAURE et Yannick PORTS, *Relations Internationales*, Ellipses 2008, 610 pages. Emmanuel TAWIL, *Relations Internationales*, Vuibert, 2010, 334 pages. Serge SUR, *Relations Internationales*, Lextenso éditions, 6^{ème} édition, 2011, 598 pages. Jean Jacques ROCHE, *Relations Internationales*, Lextenso éditions, 6^{ème} édition, 2009, 396 pages. Maurice VAÏSSE, *Les relations Internationales depuis 1945*, Armand Colin, 12^{ème} édition, 2011. Philippe MOREAU DEFARGES, *L'ordre mondial*, Armand Colin, 2008, 3^{ème} édition.

En 1991, Francis Fukuyama annonce l'émergence d'un monde dit unipolaire, avec l'hyperpuissance américaine⁶ au centre. La fin de la bipolarisation et les conséquences des crises économiques et systémiques des années 1980 («décennie perdue») et 1990 bouleversent quelque peu le classement jusque-là admis. Le PIB de la Russie (seconde voire première puissance nucléaire au monde) rétrograde derrière celui des Pays-Bas. L'Argentine quitte un temps le périmètre des pays du Nord. Le Brésil des années 1950-1970 si prometteur (devenu le pays le plus endetté au monde) abandonne son programme nucléaire. L'Afrique du Sud (RSA), puissance continentale nucléaire, balistique, diplomatique, politique et économique⁷, renonce provisoirement à sa puissance atomique à la fin de l'apartheid.

Un second bouleversement s'opère à partir de 2001 lorsque l'unipolarité américaine est malmenée par les échecs de sa guerre contre le terrorisme et l'émergence ou la réémergence d'Etats vus comme des rivaux économiques, diplomatiques⁸ et militaires. Cette situation rend nécessaire l'adoption de nouvelles typologies. En 2001 précisément, l'économiste de *Goldman Sachs*, Jim O'Neill, range les pays émergents les plus importants sous l'acronyme BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine). Ils se reconnaissent de plus comme des sous-continentaux à forte croissance économique et des puissances exportatrices⁹. Plus tard y est associé la RSA. On parle alors des BRICS, davantage un forum de dialogue d'ailleurs qu'une alliance stratégique. L'acronyme IBAS (Inde, Brésil, Afrique du Sud) circule aussi comme une structure coopérative économique-politique ayant pour but d'acquiescer une importance supplémentaire au sein de l'OMC et au CSNU.

Ainsi, en compilant les critères retenus par plusieurs auteurs indiqués en notes infrapaginales, les pays émergents répondent au final à plusieurs critères. Ils sont d'anciens pays en voie de développement, «venus tardivement au développement» (il y a trente ans au maximum). Ils s'appuient sur une «industrialisation rapide et une insertion de plus en plus importante» dans la globalisation. Ils disposent d'une main d'œuvre importante et bon marché. La croissance économique annuelle de leur PIB, forte et durable, est cadencée entre 4 et 10% mais ils n'ont pas encore rejoint le niveau des pays développés, bien que cette croissance «met en question, voire menace, la situation économique des pays développés». Leur richesse est inférieure à la moyenne des pays développés. «Les

⁶ Hubert VEDRINE, *Face à l'hyperpuissance : Textes et discours, 1995-2003*, Fayard, 2003, 380 pages.

⁷ Dans les années 1980, la RSA représente 40% du PIB de l'Afrique subsaharienne, 29% aujourd'hui).

⁸ Le recensement des réseaux diplomatiques les plus étendus suffit à invalider la notion de pays émergent. Dans les premiers réseaux, il faut citer les Etats-Unis, La France, le Vatican, la Russie. La Chine et le Brésil ont entamé une course pour multiplier les ouvertures de représentation diplomatique officielle et officieuse.

⁹ JIM O'NEILL, «IT IS TIME TO RE-DEFINE EMERGING MARKETS». GOLDMAN SACHS, DATE INCONNUE. CONSULTE LE 24 AVRIL 2012.

<http://www.goldmansachs.com/our-thinking/global-economic-outlook/intro-growth-markets/video/introducing-growth-markets.html>

conditions de vie de la population s'améliorent, les revenus augmentent et la classe moyenne devient de plus en plus importante»¹⁰. Enfin, ces gouvernements sont stables et surtout interventionnistes autour de priorités que l'historien Claude Chancel appelle les «cinq E »: Etat, éducation, entreprise, épargne, exportation¹¹. La définition, étirée à l'extrême, affecterait à moyen terme une vingtaine d'autres pays, représentant la moitié de la richesse du monde et des exportations en matière de hautes technologies, les BRIC¹² représentant eux-mêmes la moitié de cette proportion¹³. Plusieurs pays répondant à ces définitions: les BRICS, le Mexique, l'Argentine, la Turquie, la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Corée du Sud. En 2008 en effet, O'Neill prévoit que 11 pays (Indonésie, Mexique, Turquie, Nigeria, Philippines, Iran, Arabie Saoudite, Afrique du Sud, Thaïlande, Vietnam et Venezuela) rejoindront les BRIC.

Mais ces deux derniers concepts se dissolvent lorsque les crises fragilisent le Nigéria, le Mexique ou l'Iran¹⁴. Le concept d'émergence comporte des contradictions à cause de ses composantes à géométrie variable. Reconnaître «l'émergence» d'un pays n'est pas anodin, car à terme, ceux qui s'y trouve catalogués par les Organisations Internationales, les chancelleries ou les agences de notation, voient leur légitimité accrue pour étendre ou renforcer leur zone d'influence, siéger parmi les membres influents des autres organisations internationales, confirmer son leadership au sein des organisations régionales (OIGR) afférentes. De même, l'étiquette «émergence» apposée voire imposée par les puissances traditionnelles apparaît discriminatoire car les émergents ne sont pas encore reconnus à l'aune de la véritable puissance qu'ils revendiquent. En même temps, par cette notion, ils entrent dans l'antichambre du concert des grandes nations qu'ils ambitionnent d'intégrer.

Le problème principal est que la plupart de ces pays émergents ne sont pas suffisamment influents (puisque'ils n'appartiennent pas au CSNU) et ne contestent pas tous la puissance occidentale, en raison de leurs faiblesses diplomatiques, culturelles, militaires et leurs faible représentativité au sein des principales organisations internationales. Réfléchir à la place qu'occupent les facteurs politique, militaire, et diplomatique dans le concept de l'émergence risque de remettre cette dernière en cause car elle ne saurait s'appliquer aux puissances traditionnelles. Car si les émergents sont a priori ceux «qui participent fortement et de façon récente aux échanges mondiaux, et qui connaissent une forte croissance économique»¹⁵, quid de leur influence diplomatique, politique, militaire et culturelle? Si le paramètre

¹⁰ Jean COUSSY, *L'enjeu mondial, les pays émergents*, Presse de Science Po, 2008.

¹¹ Axelle DEGANS, Claude CHANCEL, 15 juillet 2011, «Emergences : le basculement du monde ?». *La revue diplomatique*.

¹² Steve COULOM, *Le Nouvel équilibre mondial et les pays émergents*, Editions Technip, 2011.

¹³ Christian JAFFRELOT, *Le Monde*, 26 janvier 2010.

¹⁴ Jim O'NEILL, *Ibid.*

¹⁵ *Histoire Géographie 4^{ème}*, sous la direction de Sandrine LEMAIRE, Hachette Education, 2011, p. 302.

principal n'est qu'économique, les émergents ne peuvent en rien tenir la comparaison avec les Grandes Puissances (Chine, France, Grande-Bretagne) et les puissances régionales (Brésil, RSA). et notamment parce qu'ils ne disposent pas de l'arme nucléaire et des vecteurs appropriés, l'Inde mise à part (nous reviendrons par la suite sur ce cas particulier), ce qui peut avoir des conséquences sur leur diplomatie par effets connexes.

Il est donc nécessaire, d'identifier cette fois les pays dont l'émergence affirmée pourrait, dans un futur immédiat, significativement influencer les relations internationales. Ces Etats seraient donc à la fois des «pays émergents» mais également des grandes puissances en devenir. Zbigniew Brezinski les nomme *superpuissances émergentes* soit une «entité supranationale montrant le potentiel de devenir une superpuissance dans un avenir plus ou moins lointain»¹⁶. Leslie Elliot Armijo considère ainsi le Brésil comme une «superpuissance émergente et première superpuissance de l'Amérique Latine» alors que Kourliandsky le voit comme «puissance émergente et globale»¹⁷. Mais par essence, une superpuissance se réfère à ce qu'ont été les Etats-Unis et l'URSS. Par exemple, ils ne peuvent, de leurs propres volontés, projeter des forces sur un théâtre extrarégional sans mandat de l'ONU.

C'est pourquoi nous utiliserons ici le terme de «Grandes Puissances Emergentes» (GPE), c'est-à-dire des pays n'ayant jamais été, à un moment de leur histoire, parmi les 5 puissances à la fois militaire, économique, diplomatique et culturelle et qui ne sont pas membres permanents du CSNU. Il faut donc comprendre la GPE comme le résultat d'une transition entre une situation de leader régional et de leader mondial. Leurs composantes, parfois identiques aux pays émergents, deviennent alors¹⁸:

- Economiques: un PIB parmi les 20 premiers au monde. Leurs structures économiques sont presque semblables à celles des pays développés et ils connaissent un accroissement rapide de leur IDH grâce à une croissance économique supérieure à 4% et relativement régulière. Ils disposent d'une capacité d'IDE considérable grâce à des réserves de devises et leurs fonds souverains;
- Géographiques: Ils disposent de ressources naturelles importantes (pétrole, agriculture, mines);
- Démographiques: Une population supérieure à 25 millions d'habitants, avec une classe moyenne représentant au moins 25% de la société, hautement

¹⁶ Zbigniew BRZEZINSKI, *The Grand Chessboard: American Primacy and Its Geostrategic Imperatives*, Basic Books, 1997.

¹⁷ Jean-Jacques KOURLIANDSKY, «Amériques Latines: une présence internationale de plus en plus exigeante et fragmentée», in *L'année stratégique 2012*, IRIS, Armand Colin, p. 202.

¹⁸ Christian JAFFRELOT (dir.), *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Paris : Presses de Science Po, 2008, 381 p.

éduquée et à pouvoir d'achat important susceptible de constituer un marché intérieur conséquent, représentant au moins 25% de la société;

- Diplomatiques: Une politique étrangère influente grâce à un réseau d'Etats alliés ou vassaux et un réseau diplomatique en expansion. Ils doivent être leaders d'une OIGR, ou d'une régionalisation *de facto* et/ou *de jure*. Ils sont parmi les 20 premiers contributeurs au budget des premières organisations internationales et surtout, ils appartiennent obligatoirement au G20.

- Militaires: Une armée potentiellement capable de défendre seul son territoire et d'en envahir d'autres. Ils disposent d'une capacité d'OPEX. Dans une moindre mesure, ils maîtrisent potentiellement des technologies militaires high-tech;

- Culturelles: Ils entretiennent une politique culturelle et/ou religieuse dont ils se servent comme *soft power*.

En fonction desdits critères ici énumérés, le choix se portera sur le Brésil, l'Arabie Saoudite, la Turquie, l'Inde et la RSA. Nous avons choisi d'exclure la Russie, qui n'est ni un pays émergent, ni un pays réémergent (car elle a toujours été un acteur essentiel des relations internationales), ni la Chine (déjà grande puissance dès 1964). Les autres pays dits émergents déjà cités seront exclus de l'étude en raison de leurs faiblesses militaires, spatiales, culturelles, religieuses et diplomatiques.

Mais alors que jusqu'en 1991, le simple fait de posséder l'arme nucléaire suffisait à intégrer le cercle très fermé des premiers Etats influents, cette variable apparaît aujourd'hui comme négligeable ou a priori ne constitue plus une priorité pour les GPE. Si l'Inde a conservé son arsenal (mais dans un contexte que nous expliquerons), le Brésil et la RSA l'ont abandonné. Pour quelles véritables raisons? Quelles avaient été leurs motivations dans le développement de tels programmes. C'est au moment où ces pays abandonnent leurs programmes nucléaires, ou acceptent de les vassaliser qu'on les a considérés par la suite comme puissances émergentes. Comment expliquer cet étrange paradoxe?

Ces hypothèses amènent donc cette réflexion: Si l'on part du postulat que l'acquisition de capacités nucléaires et balistiques offensives apparaissent naguère nécessaires pour devenir un Etat influent dans le monde, pourquoi donc ces capacités n'apparaissent-elles plus comme nécessaires aux yeux des GPE ?

Après avoir rappelé pour chaque pays précédemment identifié, leurs programmes respectifs en matière de maîtrise des technologies nucléaires et balistiques militaires, nous verrons comment et pourquoi ces initiatives ont été reconverties dans le civil.

LE NUCLEAIRE ET LA BALISTIQUE MILITAIRE CHEZ LES PUISSANCES REGIONALES, DE L'APRES-GUERRE A LA FIN DE LA GUERRE FROIDE

Des pions dans la prolifération mondiale

Le Brésil, l'Inde, la RSA, la Turquie et l'Arabie Saoudite dans la typologie des pays nucléaires

Les Etats souhaitant s'imposer sur la scène internationale pensent que la possession de l'arme nucléaire est obligatoire. A partir du moment où la Chine l'obtient en 1964 puis devient membre permanent du CSNU en 1971, l'association des deux variables, la seconde découlant de la première, renforce la nécessité de l'acquérir pour ceux qui veulent devenir des pays du «*premier monde*»¹⁹. Déjà à l'époque, la RSA, l'Inde et le Brésil exigent un élargissement du CSNU à leur profit. La bombe doit en être l'une des légitimités. C'est pourquoi, conscients qu'il n'existe pas un nucléaire civil sans son pendant militaire, ces Etats vont construire des infrastructures idoines. Il ne s'agit pas seulement de se protéger des menaces, mais aussi de maîtriser une technologie civile apte à réduire une dépendance énergétique et scientifique à l'égard de l'étranger. Toutefois, aucun de ces Etats ne prolifèrent clandestinement, c'est-à-dire avec sa propre technologie. Depuis les années 1960, 85% du marché nucléaire mondial est détenu par *Westinghouse* (Etats-Unis), *Cogema*, *Framatome* et *Eurodif*, (France, Iran, Espagne, Italie et Belgique), et *Urenco* (RFA, Royaume Uni et Pays-Bas)²⁰.

Malgré les prévisions alarmistes des spécialistes de la prolifération, peu de pays sont parvenus à obtenir l'arme atomique. La typologie des pays nucléaires en fonction de leur degré de nucléarisation militaire le prouve puisqu'on distingue :

- Les *Etats Dotés d'Armes Nucléaires*. D'une part, les «*Superpuissances*» (Etats-Unis et URSS) capables de vitrifier toute la surface du globe avec un arsenal de plusieurs milliers de têtes. Elles sont néanmoins signataires du traité de non-prolifération depuis 1970. D'autre part, les Grandes Puissances (France, Royaume-Uni, Chine). La taille de leurs arsenaux, inférieurs à 500 ogives, s'explique par un poids économique moindre et des ambitions beaucoup plus modestes. Ils répondent surtout à la nécessité de sanctuariser le territoire et dissuader toutes attaques du même type. Chine et France n'ont signé le TNP qu'en 1992. Enfin, les puissances nucléaires non signataires ou sorties du TNP (Israël, Inde, Corée du Nord, Pakistan). Ils possèdent moins de 200 ogives. Bien qu'Israël puisse être

¹⁹ Alexandre ADLER, *J'ai vu finir le monde ancien*, Grasset, 2002, 346 pages, p. 59.

²⁰ Dominique LORENTZ, *Affaires atomiques*, Les arènes, 2002, 604 pages, p. 351.

assimilé à une grande puissance nucléaire en terme de vecteur et de puissance (300 ogives), il est de coutume de la sous-évaluer ;

- Les *Etats Non Dotés d'Armes Nucléaires*. D'abord, les Etats à vocation nucléaire, dont les programmes militaires sont dissimulés puis abandonnés volontairement (Libye, Suède) ou de force (Irak, Syrie). Certains avaient signé le TNP, d'autres non. Ce fut le cas du Brésil, de la RSA entre autre. Ensuite les Etats de seuil à programme nucléaire civil embryonnaire. Ils seraient capables, en théorie, d'assembler au moins une bombe sale. Ils ont annoncé leur intention de développer un programme militaire mais ne disposent pas des infrastructures pour le faire. La Turquie et l'Arabie Saoudite sont ici à mentionner. Ensuite, les Etats de seuil à programme nucléaire militaire inexistant officiellement, mais avec une filière civile si développée qu'en cas de nécessité, il peuvent concevoir une arme en quelque années (Iran, Allemagne, Japon, etc...). Et enfin les autres, constituant 80% des Etats dans le monde. N'omettons pas les pays accueillant ou ayant accueilli sur leur sol des armes atomiques sous clés américaines (Italie, Belgique, Espagne, Pays-Bas, Allemagne).

A cela, il convient d'ajouter les capacités vectorielles. Les cinq membres permanents du CNSU disposent de missiles intercontinentaux, plus Israël, la Corée du Nord et l'Inde. Pendant la Guerre Froide et parfois ensuite, un petit nombre de pays est entré en possession de missiles de théâtre ou stratégiques dont quelques-uns sont produits localement. Certes, des traités internationaux, comme le MTCR, créé le 16 avril 1987, furent institués, mais tous ne l'ont pas signé comme l'Inde. Les États signataires peuvent le contourner en important, non pas des missiles, mais de la technologie destinée à développer eux-mêmes des vecteurs (ce fut le cas du Brésil et de la RSA). D'autre part, plusieurs pays, c'est le cas de l'Inde ou même du Brésil, ont conçu des vecteurs spatiaux à titre civil, mais officieusement parfois à finalité militaire. Or, le MTCR n'est pas autorisé à entraver les programmes spatiaux (Corée du Nord et Iran exploite cette brèche). La RSA abandonna son projet *Arniston*. Le Brésil préféra reporter ses efforts sur les lanceurs spatiaux.

Pour expliquer ces fortes disparités entre Etats, analysons plus en détails la chronologie et le contexte des programmes propres à chaque pays.

La naissance des programmes dissuasifs dans le contexte de la bipolarisation

L'atome brésilien au service d'une géopolitique nationale

La géopolitique brésilienne s'explique autant par l'étendue du territoire, que par son enclassement dans un monde hispanophone. Le Brésil va s'opposer aux menaces marxistes tout en se méfiant des ingérences américaines. Pour répondre à

ces ambitions est fondé un programme nucléaire et balistique qui débute dès les années 1950, sous les prétextes de développement d'une filière civile censée préserver l'écosystème et assurer l'indépendance énergétique. C'est en 1952 que le directeur du *National Research Council*, l'amiral Álvaro Alberto, commande à l'Allemagne de l'Ouest 3 centrifugeuses. La vente est avortée sous pression des Etats-Unis qui leur font signer *l'Atom for peace*. Brasilia s'engage alors à fournir uranium et thorium (exploité par Washington) en échange de sa technologie. Les mines d'uranium brésilien représentent le 6^{ème} des réserves mondiales. En 1956, le Président Kubitschek crée l'IPEN (*Institute for Energy and Nuclear Research*) et le CNEN (*Comissão Nacional de Energia Nuclear*) à Rio le 27 août 1962, sous dépendance du ministère des affaires stratégiques, afin de former les ingénieurs. Pour camoufler les projets militaires, l'IPEN est domicilié à l'intérieur de l'Université de Sao Paulo. En 1957 et en 1960, la CNEN achète deux réacteurs américains *Westinghouse* à eau légère.

Pendant les vingt années de la dictature des généraux, Washington répond aux objectifs militaires du pays, afin d'éviter que d'autres pays s'en chargent. Or, c'est en 1969 qu'entre en vigueur le traité de Tlatelolco (signé mais non ratifié par le Brésil) par lequel toutes les installations sont soumises à l'AIEA et par lequel tout programme militaire est proscrit. En 1971 commence la construction du premier réacteur dit national, *Angra dos Reis 1* (mai 1971/ avril 1982) à l'intérieur du triangle Rio, Sao Paulo et Belo Horizonte, mais alimenté par du combustible américain, géré par le CNEN et *Eletronuclear*. En mars 1974, le président Ernesto Geisel, fonde la *Brazilian Nuclear Corporation* et sollicite l'Allemagne, moins exigeante en matière de contreparties. Le contrat porte sur la construction d'une filière complète. Le 27 juin 1975, 8 réacteurs de 1300 mgwe (mégawatts électriques) sont commandés à *Kraftwerk Union*, pour intégrer les complexes d'Angra-2 (janvier 1976/ juillet 2000) et 3. Un consortium entre les deux pays voit le jour (*Nuclebras*). Toutefois, comme Brasilia insiste pour que 90% de ses composants soient nationaux alors que l'industrie n'est pas assez compétente en la matière, Angra-1 sera fréquemment arrêté et le projet Angra-2 ralenti.

La façade civile dissimule le *Solimões Project*, le volet militaire mené au centre d'essais de Cachimbo en Amazonie. Pour brouiller les pistes, chaque corps de l'armée brésilienne, privilégie des secteurs différents. La Marine avec l'IPEN et le centre d'Aramar d'Iperó s'occupe de la superstructure du programme, de l'enrichissement par centrifugeuse, de la propulsion nucléaire de futurs sous-marins, et d'Angra-1; l'armée de terre de la filière au graphite pour la production de plutonium et l'armée de l'air de l'enrichissement par laser et de la technologie balistique. Cette dernière est camouflée par le programme spatial du *Centro Tecnico Aeroespacial* à Sao José dos Campos. Les 3 types vecteurs à propergol solide (ce qui indique une technologie avancée), atteignent des portée de 300, à 1000 km. Dès août 1961, le *Grupo de Organização da Comissão Nacional de Atividades Espaciais*, qui

deviendra l'AEB, utilise aussi les travaux des universitaires de Sao Paulo. Mais en avril 1971, sans doute pour gêner les enquêtes internationales, la charge est confiée à l'*Instituto de Pesquisas Espaciais* et au *Comissão Brasileira de Atividades Espaciais*, directement sous les ordres de l'Etat-major aux armées. En 1979, la dictature décide la construction du pas de tir d'Alcântara. Les travaux débutent seulement en 1987²¹. En 1987, Brasilia annonce avoir maîtrisé les techniques d'enrichissement.

Mais le manque de maîtrise technique pour miniaturiser et monter les bombes, couplée à la crise économique empêche le pays d'accéder au stade suprême. Aussi, Brasilia adhère à la convention pour la protection physique des matières nucléaires le 8 février 1987, puis le 31 août 1988, elle abandonne son programme militaire, après l'avoir rendu public. *Nuclebras* est débaptisé en *Industrias Nucleares Brasileiras*. Le 17 septembre 1990, le président de Mello ferme Cachimbo, renonce même aux tests civils et inscrit dans sa constitution la proscription de tout programme. Pour forcer la main au Brésil, les Etats-Unis accusent le pays d'avoir vendu à l'Irak 8 tonnes d'uranium. Le 18 juillet 1991, les présidents brésilien et argentin concluent un *Agreement on the Exclusively Peaceful Use of Nuclear Energy* et créent l'*Agency for Accounting and Control of Nuclear Materials*. Les deux pays privilégient un contrôle mutuel sous l'égide de l'AIEA. En septembre, Brasilia et Moscou coopèrent sur la filière civile et la sécurisation des installations. Le 13 décembre, l'AIEA leur octroie le privilège de continuer à travailler sur la propulsion nucléaire sous-marine. Le directeur d'Aramar, l'amiral Othon Pinheiro da Silva, s'engage en mars 1993 à produire de l'uranium faiblement enrichi à 20%. Le 30 mai 1994, la ratification totale de Tlatelolco n'est rendue possible que grâce à un nouvel accord avec l'Argentine et le Chili.

La RSA: un programme clandestin ou une sous-traitance israélienne?

Depuis un siècle, la RSA est la première puissance financière, militaire, économique et politique du continent. Dès 1948 débute l'exploitation de l'uranium (3^{ème} réserve au monde alors), confiée à la *South African Atomic Energy Board* pour les besoins britanniques et américains. Par l'*Energy Act* de 1954, Pretoria devient alors la banque d'uranium de l'occident. En 1957, le CEA sud-africain envoie des techniciens se former en Europe, aux Etats-Unis et en Israël en échange du précieux minerai. En juin 1964, le CSNU condamne l'*apartheid* mais les sanctions n'empêchent guère les États-Unis d'y exporter de la technologie et de l'uranium enrichi au profit du réacteur *Safari I*, construit par les Américains à Pelindaba, avec l'accord de l'AIEA. Au contraire, l'occident se sert du statut d'État paria et «d'État

²¹ *Ministerio da Defesa*, Centro de Lançamento de Alcântara. <http://www.cla.aer.mil.br/>
Consulté le 10 avril 2010.

écran²² de la RSA pour y mener des expériences militaires dans tous les domaines, tout en accusant officiellement Pretoria d'entretenir un programme NBC clandestin. Le 20 juillet 1970, un procédé d'enrichissement par jet gazeux, fourni par Israël, est étudié.

En 1975, l'Angola et le Mozambique accèdent à l'indépendance pour se tourner vers Moscou. L'Occident craint un effet de contagion qui le priverait d'un grenier à minerai rare, en cas de victoire «marxiste». Washington décide de laisser la RSA développer un programme militaire. Deux essais nucléaires modestes sont réalisés à titre d'avertissement dans le Kalahari. Toutefois, la presse dénonce la collusion occidentale, ce qui oblige la Maison Blanche à faire voter le *Congressionally-mandated Clark Amendment*. Pour le contourner, le Département d'Etat ordonne le 21 mai à *General Electric* et *Westinghouse* de transférer leurs licences à leurs homologues européennes dont *Siemens*. La France se consacre à la vente de deux réacteurs *Westinghouse* pour le site atomique de Koeberg, opérationnel en 1984.

En 1977, un premier prototype d'ogive nucléaire explose à Somchem²³. A la suite des émeutes de Soweto, l'ONU accentue les sanctions. Lorsque le 30 juillet est découvert le site d'essai nucléaire d'Uppington, Pretoria ferme le site pour en rouvrir un autre ailleurs. Pire, elle importe du tritium pour étudier les bombes à neutron. En janvier 1978, l'AEBS construit une seconde petite charge baptisée *melba*, mise en place à Vastrap, mais sans matière fissile²⁴. Le 22 septembre 1979, au large de la base sud-africaine de l'île Marion, des charges de quelques kilotonnes sont testées, mais aujourd'hui, les experts s'accordent pour y voir un essai strictement israélien²⁵. En juillet 1980, un «comité d'initiative» est créé par Botha pour superviser et planifier la production d'armes nucléaires. Un petit essai est ensuite réalisé à Pelindaba. En avril 1982, l'ARMSCOR produit sa première bombe. Toutes seront stockées à Advena. Entre septembre 1987, les autorités commencent la construction de deux rampes d'essai dans les sites du Kalahari.

Le site de Somchem est privilégié dès 1974 pour tester des premiers missiles à l'aide de la firme américaine *International Signal Corporation*²⁶. Le 31 mars 1975, Israël et la RSA entament un programme balistique commun depuis le site d'Overberg, puis par des accords secrets, la conception de petites charges nucléaires²⁷. Les deux pays conçoivent le RSA-1 *Armiston*, capable de lancer 1500 kg de charge militaire à 1100/ 1900 km. Les ingénieurs militaires conçoivent ensuite le

²² Nicolas TENEZE, «La dissuasion israélienne, Histoire et paradoxe», Thèse de doctorat en Science Politique, avril 2009, IEP de Toulouse.

²³ AIEA, Director General, «The Denuclearization of Africa», GC(XXXVII)/1075, Sept. 9, 1993.

²⁴ David ALBRIGHT, *South Africa's Secret Nuclear Weapons ISIS Report*, mai 1994, p. 8.

²⁵ *National Security Council*, 22 octobre 1979, ref: 6114XX, «South atlantic nuclear event».

²⁶ David ALBRIGHT & Corey HINDERSTEIN, *South Africa Nuclear's weaponisation efforts, success of the Small-Scale*, Institute for Science and international security, 13 septembre 2001.

²⁷ *The Guardian*, 24 mai 2010, «Revealed: how Israel offered to sell South Africa nuclear weapons».

RSA-2, cousin du *Jericho-2*. Le 4 juin 1975, Pérès et Botha se rencontrent à Zurich pour amorcer le programme « *Chalet* », un missile fabriqué en RSA mais de technologie israélienne. Il est aussi convenu de la vente de 8 missiles nucléaires, L'alliance porte le nom de code de *Sement*. Les missiles s'inspirent également du *S-3* français et du *Pershing-2* pour à terme propulser une bombe de 60 kt à une mégatonne, à l'aide d'ergol solide. Les essais définitifs auront lieu entre 1986 et 1989 pour atteindre des portées de 1500 km. Afin de dépasser ce seuil, Pretoria et Tel-Aviv utilisent leurs agences spatiales pour étudier les RSA-3 et 4, base du *Jericho 2-B* (2500 à 3500 km de portée, charge de 700 kg à 4000 km).

A la fin de 1990, l'ONU approuve une résolution condamnant la RSA comme « menace nucléaire ». Seule est finalement adoptée la résolution condamnant la RSA comme pays ayant « accumulé » des armes nucléaires. Par son adhésion au TNP le 10 juillet 1991 et sa réintégration au sein de l'AIEA le 16 septembre, la RSA renonce officiellement à obtenir des Armes de Destruction Massives pour éviter que l'ANC ne puisse s'en servir une fois au pouvoir. La fin de la Guerre Froide et le départ des troupes cubaines d'Afrique Australe, puis la signature d'accords de paix au Proche-Orient demeurent les réelles raisons. Le 24 mars 1993, De Klerk affirme qu'entre 1980 et 1989, la RSA disposait d'un arsenal de 6 bombes²⁸.

La bombe indienne entre le rival chinois et l'ennemi pakistanais

La géopolitique de l'Inde s'articule autour des rapports conflictuels qu'elle entretient envers la Chine, puissance nucléaire dès 1964, et le Pakistan, dont le programme débute à la fin des années 1960. Devenu en 1947 l'un des piliers du non-alignement, l'Inde devient « pays ami » de l'Union Soviétique en formant une alliance de revers, dès 1958. Le programme indien, qui débute en 1948, n'est rendu possible que grâce au Canada et à l'Europe de l'ouest. A l'époque, l'Inde le légitime par ses énormes besoins économiques, le poids de sa population, sa dépendance énergétique. En 1956, sous l'égide de *l'Atom For Peace* est créé le CEA indien qui contrôle le réacteur d'Aspara. Le *Central Power Research Institute* en 1960 s'occupe de la formation du personnel des centrales civiles qui seront définitivement mises en conformité avec *l'Atomic Energy Act*, de 1962. Par cet acte, l'Inde devient l'un des premiers producteurs d'eau lourde, avec notamment le site de Nangal dans le Penjab. D'autres centres sont édifiés dans le cadre du *Heavy Water Project* annoncé le 1^{er} mai 1969. Il donnera naissance à *l'Heavy Water Board* le 17 février 1989. Le Premier ministre Nehru comprend les bénéfices qu'il peut tirer de l'exploitation de thorium dont l'Inde est aussi l'un des premiers producteurs. Le Premier ministre

²⁸ *Bulletin of the Atomic Scientists*, avril 1993, pp. 32-37, vol. 49, n° 03, «South Africa: The ANC and the atom bomb», David ALBRIGHT et Mark HIBBS, Spector conclut, selon, les capacités du pays en 1989, que l'arsenal comprenait entre 11 et 18 armes. Leonard SPECTOR, *Going nuclear, Op. cit.*, p. 230.

Shastri programme en 1964 des essais souterrains « à des fins pacifiques ». New Delhi ambitionne d'être la puissance nucléaire du Tiers-monde devant la Chine. Il est probable qu'avant que les relations entre la Chine et l'URSS atteignent un point de non retour, le programme indien était destiné à contrer Pékin au profit de l'Occident.

Mais en 1971, lorsque Pékin, Islamabad et Washington scellent un pacte, New Delhi et Moscou signent un traité d'amitié. Grâce au réacteur militaire CIRUS, une première bombe est expérimentée le 18 mai 1974. Toutefois, l'engin, nommé Smiling Buddha, est présenté comme une composante de la recherche civile. Washington ne craint pas que cet arsenal bascule à l'est, car le pays entretient toujours avec son ancien colonisateur britannique des partenariats stratégiques et militaires. De surcroît, c'est une démocratie laïque et décentralisée. Après qu'un moratoire atomique ait été décidé en 1977, le programme militaire est réactivé par Indira Gandhi en 1979 lorsque le Pakistan accélère le sien en réaction à l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS. La doctrine indienne de l'emploi de l'arme atomique est celle des strictes représailles à une attaque de même nature.

L'arsenal balistique indien se décline en plusieurs vecteurs, dont les plus performants sont les Prithvi de courte portée et les Agni de portée intermédiaire. Le Prithvi est testé le 25 février 1988 afin de frapper n'importe quel point du territoire pakistanais. L'Agni, expérimenté une première fois en mai 1989, se réserve la Chine. En réalité, l'Agni est un dérivé du programme spatial indien, «son premier étage à carburant solide est en effet celui du lanceur spatial SLV-3»²⁹, ce dernier ayant été lancé le 19 août 1979 sur le pas de Satish Dhawan. C'est en novembre 1947 que fut créée le *Physical Research Laboratory* et l'*institut de recherche indépendant du Department of Space*, qui deviendra une structure essentielle de l'*Indian Space Research Organisation* lorsque cette dernière sera fondée à Bangalore en juin 1972.

La fin de la Guerre Froide n'affecte pas vraiment le programme qui se poursuit dans les années 1980. Contrairement au Brésil et à l'Afrique du Sud, ni le Pakistan, ni l'Inde ne souhaitent signer le TNP. En 1991, Monmohan Singh emprunte le virage de la globalisation et convertit son pays à l'économie de marché. L'Inde souhaite accéder au rang puissance nucléaire régionale crédible en optimisant son arsenal pour faire jeu égal avec la Chine. Israël, les Etats-Unis et l'UE disposent des technologies qui lui font défaut. En 1992, Israël y signe d'importants accords technologiques et militaires. Et c'est logiquement qu'en 1996, l'Inde refuse de ratifier le TNP, et le MTCR et le TICEN. Cette non-conformité profite à ses partenaires occidentaux, qui peuvent y sous-traiter leurs expériences, au premier rang desquels Israël. Car dès la fin du programme sud-africain, celui de l'Inde connaît un nouvel essor, grâce en partie à la diaspora technologique sud-africaine. En clair, l'Inde va occuper le rôle de la RSA d'hier, l'embargo en moins.

²⁹ SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENT ET DE SECURITE, RAPPORT N° 2000/09 : PROLIFERATION DES MISSILES BALISTIQUES. 23 MARS 2001.

Dans ce contexte, les 11 et 13 mai 1998, le parti nationaliste *Bharatiya Janata Party*, alors au pouvoir, entame la série d'essais nucléaires *Pokhran II*. Le 4 juin, après que sa présence sur place ne soit en passe d'être révélée, le chef israélien de la coopération nucléaire entre les deux pays annule sa visite³⁰. Malgré des protestations internationales purement formelles, aucune mesure vraiment coercitive n'est décidée contre l'Inde. Au contraire, après la visite du Premier ministre Atal Bihari Vajpayee à Washington, suivie de celle de Clinton en 2000, les essais sont *de facto* pardonnés. Selon l'AIEA, le pays dispose de huit réacteurs de recherche, dont le plus puissant est celui de Dhruva (100 mgwe), capable de produire du plutonium. Dans l'ensemble, l'Inde a créé son propre cycle de combustible nucléaire pour les réacteurs expérimentaux et de recherche.

Deux cas particuliers : La Turquie comme base nucléaire de l'Otan, l'Arabie Saoudite comme financier de la prolifération pakistanaise

Membre de l'OTAN depuis 1952, la Turquie est un Etat nucléaire atypique. Son programme civil, très modeste, est présenté comme futur pilier d'une démocratie prospère et progressiste. Pour éviter toute prolifération, l'Otan fait signer à la Turquie la *Convention on the Cooperation in the Atomic Energy Field NATO Members* le 10 septembre 1956 par laquelle est fondée la *Turkish Atomic Energy Authority*, en 1956 (remplacée en 1982 par la TAEK [*Turkish Atomic Energy Commission*]). Conformément au *5 Years Development Plan*, un premier réacteur civil de 400 mgwe est prévu dès 1965 à Akkuyu et Sinope. Un centre de recherche est construit en 1967³¹. Le TNP, signé en 1969 est ratifié avec retard le 20 mars 1979. *The Nuclear Engineering Department* forment les ingénieurs tandis que le *Department of Nuclear Engineering*, fondé en 1978 s'occupe de tisser des partenariats à l'étranger³². Le projet des centrales d'Akkuyu se concrétise en 1976 lorsque les suédois d'*Asea-Atom* et *Stal-Laval* y proposent la technologie *Westinghouse*. Le contrat est remplacé en 1979 par celui de *General Atomics* pour le réacteur de recherche Triga Mark-II. Le programme est suspendu en septembre 1980 à la suite d'un coup d'Etat. Aujourd'hui, la Turquie dispose d'un réacteur de 5 mgw (eau légère) nommé *Cekmece Nuclear Research and Training Center* qui traite les déchets nucléaires depuis 1989. TAEK gère deux installations pour la conversion du minerai et la fabrication du combustible, datant de 1986. Cette date est aussi celle de la signature du *Protocol to Amend the Convention on Third Party Liability in the Field of Nuclear Energy* et de la *Convention on Physical Protection of Nuclear Material*. Dans les années 1980 et 1990, les ratifications sur le nucléaire se poursuivent, ce qui fait de la Turquie le meilleur

³⁰ *Times*, 4 juin 1998, "Israel Blocked CIA reports, Helped India".

³¹ *Turkish Atomic Energy Authority*, 11 février 2011, «Recent Status of Nuclear Program in Turkey», Serhat KÖSE.

³² <http://www.taek.gov.tr/>

élève de l'AIEA sur la question. En 1995, le coréen *Kaeri*, le canadien *AECL*, *NPI* (*Framatome & Siemens*) et *Westinghouse* sont commissionnés pour d'autres réacteurs mais le projet est encore gelé en 2000, officiellement pour cause de crise économique. Depuis, Français, Russes et Américains se disputent le marché civil turc³³. Areva est sur les rangs pour construire un 3^{ème} réacteur nucléaire.

Le programme nucléaire militaire existe, mais il demeure régulièrement freiné par de multiples contingences. Pour sanctuariser les détroits d'accès aux mers chaudes face à l'URSS, l'OTAN installe dans ses bases des armes nucléaires sous clés américaines. Certaines sont retirées à la suite de la crise des missiles de Cuba. Il y en aurait toujours 90 à Incirlik en 2010. Aussi, le pays est *de facto* une puissance nucléaire militaire mais ne peut bien entendu les déployer de son propre chef³⁴. L'opacité persiste sur les rapports particuliers qu'entretiennent la Turquie et Israël sur cette question. Après la guerre froide, Tel-Aviv et Ankara profitent de l'alliance entre pays turcophones (*economic cooperation organisation*) riche en uranium. La Turquie autorise, entre autres, les avions de Tsahal à s'entraîner librement sur les vastes espaces anatoliens ce qui leur permettrait d'aller frapper les installations nucléaires iraniennes, irakiennes et syriennes³⁵. Le 23 avril 1996, le général turc Cevik Bir et son homologue israélien David Ivry signent plusieurs accords en février et août sur les hautes technologies militaires, notamment la conception de missiles aériens pouvant porter des armes nucléaires en cas de besoin, tels les *Python*, *Delilah* et *Popeye*. Israël pallie le manque de satellites militaires turcs en lui livrant les données collectées par ses satellites *Ofek*.

Le cas saoudien est différent. Alliée aux USA, au moins depuis les accords de Quincy, l'Arabie Saoudite est une puissance plus religieuse que militaire, bien qu'elle représente le 8^{ème} budget de défense au monde. De par ses villes saintes, ses pétrodollars, sa superficie et son emplacement stratégique entre Golfe Persique et Mer Rouge, elle entretient une politique extérieure ambitieuse quoique dès l'origine soumise à Washington. Le royaume représente pour la diplomatie américaine un pion essentiel pour contrer tantôt l'Irak, tantôt l'Iran, tantôt le Yémen, tantôt la Syrie (depuis 2011). La théocratie entretient à l'égard du nucléaire militaire trois approches: obtenir la bombe pour se défendre et renforcer son leadership dans le monde sunnite, prôner la dénucléarisation du Moyen-Orient en obligeant Israël, l'Iran et la Syrie et obéir à l'AIEA (en témoignent les sessions biennuelles à l'AIEA), soit continuer de s'allier avec la superpuissance nucléaire américaine. A la fin des années 1970, le général pakistanais Zia promet à l'Arabie Saoudite une couverture atomique en échange d'un financement saoudien de son arsenal nucléaire et balistique. Les deux pays signent un accord militaire en 1982, renouvelé en 2006.

³³ Patrick GUARRITY, «The Next Nuclear Questions», *Parameters*, XXV, no. 4, hiver 1995-96, 92-111.

³⁴ *National Resources Defense Council*, février 2005, Nuclear Weapons in Europe.

³⁵ *Politique Étrangère*, 2^{ème} trimestre 2006, « Dix ans d'alliance turco-israélienne: succès passés et défis à venir », Murat METIN HAKKI, pp. 421-430.

En parallèle, en 1977, le pays édifie le centre de recherche *King Abdulaziz City for Science and Technology* et l'*Atomic energy research Institute* en 1988. Officiellement, il s'agit d'alimenter en énergie des stations de désalinisation de l'eau de mer sans nuire à l'exportation des hydrocarbures, optimiser la médecine et former des techniciens de pays amis. Mais l'Arabie ne possède pas de réacteur et a signé le TNP en 1988, bien que n'ayant jamais signé d'accord de garanties. Elle refuse que des inspecteurs chrétiens et juifs n'inspectent ses installations très modestes.

Le pays ne dispose d'aucune capacité de production de missile balistique. En revanche, en 1986, elle achète à Pékin pour 3,5 milliards de dollars, entre 20 et 56 missiles CSS-2 à têtes conventionnelles, tout en assurant aux États-Unis son intention de ne jamais les équiper de têtes NRBC. Les bases d'Al-Joffer et Al-Sulayyil qui les abritent, sont sous l'œil des satellites américains. Opérationnels vers le milieu de 1990, ces missiles n'ont pas été déployés durant la guerre du Golfe en raison de leur imprécision. Le CSS-2 serait en passe d'être remplacé par des missiles plus récents et plus précis. En 1999, des analystes américains soupçonnent qu'une visite du ministre saoudien de la Défense aux installations balistiques à Kahuta, témoigne de l'intérêt des Saoudiens à acheter des missiles *Ghauri*. Il s'agissait en fait d'une visite destinée à contrôler le bon usage des fonds saoudiens à ce pays. Le Pakistan aurait installé des missiles en Arabie, sous le contrôle d'Islamabad, cela pour menacer l'Iran³⁶. Mais Riad n'a aucune infrastructure pour entamer sérieusement un programme d'ADM.

Sur les cinq États étudiés, seul l'Inde a conservé son arsenal nucléaire et balistique, car directement confronté à des menaces atomiques et balistiques. Comme nous le verrons, ce potentiel reste vassalisé auprès des États-Unis, sans doute pour servir, dans le futur, à contrer les ambitions chinoises. Inutile dans un monde post soviétique, la bombe sud-africaine est démantelée. Les programmes militaires saoudiens et turcs, sont pour l'instant purement intentionnels, et encore. Les projets brésiliens, jamais concrétisés, ont été gelés. Reste à déterminer pourquoi l'atome militaire et la balistique ont été reconvertis aux profits de finalités civiles par les GPE.

LES PARTENARIATS NUCLEAIRES CIVILS ET SPATIAUX DES GPE: ENTRE DIPLOMATIE DE L'ATOME ET SOURCE DE DEVISES COMME OUTILS DE PUISSANCE?

Le Brésil: un acteur prometteur dans l'enrichissement et le lancement de microsattellites

³⁶ *Défense et Sécurité Internationale*, décembre 2009, « L'Iran nucléaire ».

La 8^{ème} puissance économique mondiale représente 57% du budget militaire de l'Amérique Latine (1,78% du PIB national) et 21% de ses effectifs armés (318000 hommes) soit le 10^{ème} budget au monde (34 milliards), en augmentation de 9,3% en 2010. Le Brésil pratique la *diplomatie de la générosité* et l'exploitation des relations entre pays lusophones et des réseaux pentecôtistes pour entretenir son image de marque à l'étranger et ainsi légitimer un éventuel accès au CSNU. Regardant vers l'atlantique et en premier lieu vers l'Afrique, le Brésil a développé une politique étrangère ambitieuse loin d'une *doctrine Monroe*.

Dès juin 1997, la marine brésilienne entreprend de réactiver ses infrastructures dans le but d'élaborer son premier sous-marin nucléaire, dont l'achèvement est prévu pour 2021, à condition de maîtriser la technologie *peaceful nuclear explosive* pour l'instant très limitée par traité. L'annonce est tempérée par la signature de la convention sur la sûreté nucléaire le 2 juin et surtout du TNP en 1998, dans le climat particulier des essais indo-pakistanaï. La reprise du programme militaire par la déclaration tonitruante de Lula à Téhéran en janvier 2003³⁷ est à relativiser fortement. En effet, Brasilia a fait le choix de se spécialiser dans le nucléaire civil, ce qui renforcerait son influence dans les pays qui jusque là, devaient se soumettre à certaines concessions pour bénéficier des technologies atomiques occidentales. D'ailleurs, 5 mois plus tard, le Département américain à l'Energie signe avec le ministère brésilien de la science un accord bilatéral de recherches conjointes sur les technologies de nouvelle génération. Certes, en avril 2004, le Brésil refuse de se laisser inspecter alors que circulent les rumeurs d'une collaboration avec le réseau Khan. Brasilia se justifie en arguant la protection d'un brevet révolutionnaire d'enrichissement.

Le complexe de centrifugation de Resende, inaugurée à la fin de l'année 2006 confère au Brésil, à l'instar des neuf autres puissances nucléaires, la capacité d'enrichir de l'uranium 235 (à des fins civiles) à 5% et de retraiter ses propres déchets auparavant traités à l'étranger pour éviter justement toute prolifération. La perspective d'atteindre 20%, seuil à partir duquel la conception d'une bombe devient possible est annoncée, mais à l'état de projet. Depuis, le pays n'enrichit que 0,3% de l'uranium exploité dans le monde et en extrait 4%. Le 11 juillet 2007 marque un tournant. Lula da Silva décrète un plan de 400 millions d'euros pour le nucléaire civil national afin de terminer Angra-3³⁸ à l'horizon 2010 grâce à Areva. Des accords sur le nucléaire civil sont conclus avec l'Inde le 4 juin 2007 et l'Argentine le 31 janvier 2011. En 2008, le *National Defense Strategy* consacre une augmentation budgétaire aux volets nucléaires et balistiques et signe en 2009 un accord avec GDF Suez.

³⁷ *THE GUARDIAN*, 13 MAI 2010, «LULA PLAYS A RISKY DIPLOMATIC GAME IN IRAN», MEIR JAVEDANFAR. «IF SOMEONE ASKS ME TO DISARM AND KEEP A SLINGSHOT WHILE HE COMES AT ME WITH A CANNON, WHAT GOOD DOES THAT DO?».

³⁸ Les travaux d'Angra-3 débutèrent en 1986 puis stoppés *sine die* à cause de la réticence des verts allemands, jusqu'au relancement du projet en 2000 entre les deux pays pour 5 ans.

Les ambitions concernant les vecteurs inquiètent également. Les projets d'achat de Rafale, vecteur d'arme nucléaire, relancent en vain les spéculations puisque le Brésil développe aussi son futur multirôle FX-2 en cherchant à exploiter les transferts de technologie. La balistique accusait un certain retard sur le projet Condor argentin. Le renoncement du volet militaire s'est avéré pertinent puisque les technologies sont reconverties au profit des lancements de satellites, source de devises. C'est le 10 février 1994 que l'*Agência Espacial Brasileira* est recrée sous la férule du *Ministério da Ciência e Tecnologia* et non plus du ministère de la Défense. Le 2 novembre 1997, le premier lanceur *Veículo Lançador de Satélites-1* est testé, puis le 11 décembre 1999. D'Alcantara et de Barreira do Inferno, plusieurs satellites étrangers (Chine, Ukraine, etc...) sont propulsés dans les années 2000, comme six satellites d'observation israélien *Eros-B* mais souvent à partir de lanceurs israéliens³⁹. Cela a fait dire que le programme spatial national n'a rien de tel mais serait conçu pour alléger la cadence des pas tirs étrangers et profiter des meilleures fenêtres de tir du pays. Le 23 octobre 2004, après plusieurs échecs (dont celui du 22 août 2003 dans lequel le pays perd son satellite SATEC Unosat-1), le Brésil fait décoller sa fusée VSB-30 avec la *DLR-Moraba* allemande. La consécration est atteinte lorsque le 30 mars 2006, Marcos Pontes devient le premier Brésilien spationaute. (en Russie) L'indépendance du pays dans ce domaine à l'égard de ses anciens partenaires américains et britanniques n'est pas totale mais reste en bonne voie. En 2012, le Brésil sera en passe de devenir le leader en lancement de mini satellites inférieur à 400 kg. La *VLS Alpha* était déjà capable de mettre sur orbite 50 kg et la *VLM* 100 kg, des performances toutefois très inférieures à l'Inde.

L'Inde, une GPE nucléaire supermarché de l'eau lourde et des lanceurs moyens et lourds

Aujourd'hui, l'Inde représente le 9^{ème} budget militaire et le 6^{ème} consommateur mondial d'énergie. Ce pays que l'on nomme le *bureau du monde* se distingue par son arme nucléaire, sa puissance démographique, économique, technologique et militaire mais qui pourtant ne lui permet pas pour l'instant d'obtenir un siège permanent au CNSU. Bien que vue comme un modèle économique prometteur, la « première démocratie démographique » au monde va être obligée, dans les années 2000, d'associer ses projets, notamment ceux de sa *Look East Policy*, à ceux de ses partenaires occidentaux en matière nucléaire et spatial. Les attentats du 11 septembre 2001 confèrent à l'Inde une nouvelle place sur l'échiquier. Une alliance « Etats-Unis-Israël-Inde pour combattre en commun le terrorisme »⁴⁰ se met en place face à un Pakistan qui tombe en semi disgrâce⁴¹. Les

³⁹ *United States of America*, Library of Congress, Israel's technology Sector, *Office of the Secretary of Defense*, 2008, 120 pages, p. 88.

⁴⁰ *AJC Global Forum*, AJC Annual Meeting 2003, Shri Brajesh Mishra, National Security Advisor of India, <http://www.ajc.org/site/apps/nlnet/content3.aspx?c=ijIT12PHKoG&b=851361&ct=1118743>

Etats-Unis vont en conséquence concéder des privilèges à ce partenaire. Le 18 juillet 2005, le Premier ministre indien Manmohan Singh et les États-Unis annoncent un accord bilatéral sur l'espace et la technologie à double usage. En février 2006, la France évoque le transfert de technologies nucléaires, afin de contourner le TNP. Le 2 mars, Bush délivre « un brevet de respectabilité » qui autorise le pays à importer combustibles et matériels nucléaires civils et militaires. New Delhi reçoit même l'assentiment pour soustraire un tiers de ses installations au contrôle de l'AIEA⁴². En décembre, le Congrès adopte le *Henry J Hyde US India Peaceful Atomic Energy Cooperation Act*. Le 27 juillet 2007, les deux pays signent l'accord 123, renouvelable tous les 10 ans en accord avec le *Nuclear Supplier Group*, donnant à l'Inde l'accès au combustible et aux installations nucléaires américaines. En cas de dérive, l'*Hyde Act* doit émettre des sanctions, mais que l'accord 123 et le *Nest Steps in Strategic Partnership* doivent contourner⁴³. Cet accord international profite aux firmes *Areva*, *Rosatom* et *Westinghouse* et met sous tutelle la filière nucléaire indienne.

Le *Department of Atomic Energy* planifie la construction d'autres réacteurs car pour l'instant, les neuf réacteurs industriels ne représentent que 1600 mégawatts, incapables de répondre aux besoins énergétiques d'une GPE. La Russie promet la même année la livraison de quatre réacteurs nucléaires, ce qui portait à 6 les réacteurs modernes dans le pays. Pour réduire sa dépendance énergétique qui atteint 85%, l'Inde signe avec Washington, en septembre 2008, un accord de coopération civile qui détruit ce qui restait de l'embargo nucléaire de 1998, embargo respecté par personne. Le 14 janvier 2010, le CEA français et le *department of atomic energy* approfondissent le partenariat. Toutefois, le méga contrat *Areva* portant sur la construction sur place de six EPR pour le site de Jaitapur (répondant à l'objectif des 10 000 mégawatts apte à faire remonter à 20% (3% aujourd'hui) le poids du nucléaire dans la production), subit l'entrée en vigueur de législations internationales et nationales. En réalité, les couacs diplomatiques et les pressions de firmes rivales expliquent les déconvenues, mais 60 tonnes d'uranium enrichi sont vendus par *Areva* pour le réacteur d'Hyderabad⁴⁴. A l'inverse des autres GPE effectives ou potentielles, sa maîtrise du nucléaire civil en fait un supermarché des technologies atomiques, particulièrement pour l'eau lourde, et les réacteurs à neutrons rapides alimentés en thorium. En 2008, l'UE, les Etats-Unis et l'Inde s'entendent pour créer une banque internationale du combustible nucléaire. Le pays

⁴¹ *Sunday Times*, 18 juin 2002, « fears of news arms race as Israel tests cruise missile », Uzi MAHNAIMI et Peter CONDARI. Au large des côtes indiennes, Israël teste les missiles de ses sous-marins et des systèmes antimissiles et en fait profiter son partenaire

⁴² *AFP*, 2 mars 2006, « Bush reçu en grande pompe pour sa première visite en Inde et signature d'un accord de coopération sur le nucléaire civil ».

⁴³ Jean-Marie COLLIN, *La bombe*, Paris, Autrement, 2009, p. 138.

⁴⁴ *Assemblée nationale*, n°4187, 13^{ème} législature, 18 janvier 2012. Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la commission des Affaires étrangères sur « La place de la France en Inde » et présenté par MM. Les députés Paul GIACOBBI et Éric WOERTH.

est le deuxième producteur d'eau lourde au monde, une situation rendue possible grâce au *Heavy Water Board* initié par la *Chemical Engineering division of Bhabha Atomic Research Centre*.

Les experts prévoient la fin de la dissuasion minimale indienne au regard des développements vectoriels militaires. Cherche-t-elle une parité nucléaire (loin de la dissuasion du faible au fort) avec la Chine et ses 400 têtes, dans l'optique d'un axe New Delhi-Washington-Tel-Aviv contre celui de Pékin-Islamabad-Téhéran, alors qu'elle n'en dispose que de 100 à 150 têtes, dont 70 opérationnelles? Certes, en 2001, le pays met au point son premier missile de croisière supersonique *Brahmos*, construit avec la Russie. Israël et l'Inde travaillent sur le Barak et sur des antimissiles. Bien que les Agni-3 soient testés depuis 2006, les versions 4 et 5 donnent théoriquement à l'Inde une capacité intercontinentale. Le projet de SNLE russo-indien qui suscite des inquiétudes, avec le programme *Advanced Technology Vessel* en avril 2009, équipé de missiles de croisière *Sagarika*, K 15, et *Dhanush (Prithvi III)*, d'une portée de 200 à 300 km.

Mais la balistique indienne s'est surtout reconcentrée sur l'économie spatiale et le marché des lanceurs de satellites au travers de l'*Indian Space Research Organisation*. Sa réputation spatiale est maintenant assurée par le vecteur orbital PSLV (*Polar Satellite Launch Vehicle*), expérimenté à partir du 20 septembre 1993. La première charge ne dépassait pas 40 kg au début des années 1980. A la fin de la décennie, la fusée ASLV pouvait transporter 150 kg. Les versions améliorées autorisent ensuite la mise en orbite de charges d'engins civils et militaires de plus en plus lourds. Depuis 2000, 15 lancements ont été assurés, dont 3 en 2011. Le marché s'est avéré très rentable puisqu'en un seul tir, le lanceur PSLV-CA le plus performant de la série avec ses 4 étages, a pu mettre en orbite 10 microsattellites le 28 avril 2008. Le plus gros lanceur, le PSLV-HP est capable de transporter 4 tonnes de charges en orbite de transfert géostationnaire. Les déconvenues qui tempèrent l'image d'Epinal que l'Inde entretient sur sa fiabilité technologique ne doivent pas être occultées. Car à côté du succès de la mission lunaire *Chandrayan*, en octobre 2008, les déboires des lanceurs GSLV (*Geosynchronous Satellite Launch Vehicle*) et PSLV conduisent l'ISRO à accepter en juillet 2009 un accord américano-indien sur les transferts de technologies. L'Inde croit beaucoup dans son dernier né, le GSLV Mk.1 et ses 5 tonnes de charge, c'est-à-dire supérieur aux capacités d'Ariane IV mais inférieur aux 10 tonnes d'Ariane V. A terme, l'Inde pourrait devenir un concurrent sérieux dans le domaine des lanceurs lourds, ces coûts de lancement étant 4 fois moins élevés en moyenne qu'en occident. A l'instar des taïkonautes chinois, l'Inde envisage d'entraîner ses gaganauts, après que Rakesh Sharma ait volé sur un *Soyouz* en avril 1984 et que Kalpana Chawla, première femme indienne dans l'espace, ait été victime de l'explosion de Columbia en février 2003.

La Turquie, ou le nucléaire au service de la diplomatie de bon voisinage

Les récentes passes d'armes entre la Turquie et Israël n'ont a priori pas grand-chose à voir avec l'émergence et le nucléaire. Et pourtant, les deux alliés entretiennent des atomes crochus nucléaires, Ankara freinant les ardeurs israéliennes sur l'Iran, après la destruction par Tel-Aviv du réacteur nucléaire syrien de Deyr el Zor. Le président Abdullah Gül précise à Shimon Pérès, le 13 novembre 2008, qu'il s'oppose à une bombe iranienne sans toutefois remettre en cause le droit de tout pays à se doter d'une filière civile⁴⁵. La Turquie refuse d'être mêlée à une éventuelle frappe contre l'Iran mais il est probable que Washington ait demandé à son partenaire d'agir ainsi contre Israël. Car en juin 2008, Les Etats-Unis ne voient aucun inconvénient à signer une coopération nucléaire civile prévoyant des transferts de technologie, de matériel, de réacteurs, la Turquie étant producteur d'uranium et de thorium. En représailles⁴⁶ Israël réduit la livraison de clichés des *Ofeq*. La rupture paraît consommée lorsqu'Ankara s'empare du dossier de l'atome iranien, avec l'aide d'autres émergents, le Brésil et la RSA. Comme Brasilia, Ankara propose à l'Iran de lui enrichir son uranium, afin de satisfaire toutes les parties. Mais quelle est l'origine de cette politique ?

Le 18 mai 2009, Ankara décide qu'à l'horizon 2020, 5% de l'énergie produite devra être d'origine nucléaire. En filigrane, par cette initiative, voulue en fait depuis de début des années 2000, la Turquie désire élaborer une technologie nationale susceptible d'être proposée à son tour aux alliés turcophones dans un premier temps. Pour y parvenir, Erdogan pratique une politique de bon voisinage afin d'obtenir de la technologie et du combustible dans les meilleures conditions, y compris de l'Iran et de la Russie. La priorité est de terminer d'abord le site d'Akkuyu. En produisant plus d'énergie nucléaire au détriment de l'hydroélectrique, la Turquie pourrait libérer plus d'eau en aval et ainsi mettre fin aux rivalités qui l'opposent à l'Irak et la Syrie sur le partage des eaux. Moscou propose la constitution d'un consortium, dont les Russes *d'Atomstroyexport* seraient majoritaires à 51%, mais convainc Ankara de l'aider à ménager l'Iran en échange du combustible nucléaire et du retraitement des déchets. Ce n'est que par bravade qu'Erdogan déclare en 2011 que « [l]a Turquie entre dans l'ère du nucléaire militaire » car le pays manque cruellement d'infrastructures. Depuis 2002, Ankara participe au *Synchrotron-light for Experimental Science and Applications in the Middle East*, un centre de recherche basée en Jordanie, mais sous surveillance européenne et américaine.

Le faux danger saoudien

Depuis les attentats du 11 septembre, de nombreux experts craignent que l'Arabie Saoudite se dote de l'arme nucléaire, au motif que le docteur Abdul Kader Khan y aurait fait plusieurs séjours et que Ryad et Washington seraient en froid.

⁴⁵ *Le Monde*, 15 octobre 2009, « La Turquie répond à Israël qu'elle n'a 'pas d'instructions à recevoir' »

⁴⁶ *Israelmagazine*, 20 juin 2010, « Israël et la Turquie: Suspension de tous les accords ».

Pour Alexandre Adler, le pays est le nouveau danger rampant⁴⁷. L'idée d'un royaume devenu hostile aux États-Unis et détenteur d'ADM manque singulièrement de pertinence, malgré la dernière déclaration ambiguë du prince Truki Al-Fayçal le 5 décembre 2011: « *Il est de notre devoir à l'égard de nos peuples d'envisager toutes les options possibles, y compris l'acquisition de ces armes* »⁴⁸. Ryad a maintes fois expliqué, comme le 10 décembre 2006, son intérêt de mener des recherches nucléaires dans ce domaine afin de protéger les États de la Ligue arabe, sans que cette initiative ait été toujours appréciée. En étudiant l'intérêt du pays pour les technologies sensibles, on ne peut que relativiser cette nouvelle menace.

Le 16 mai 2008, le pays réitère aux USA son refus d'obtenir la bombe, contraire à l'Islam et en janvier 2009, l'AIEA accepte que le *Protocole relatif aux petites quantités de matière* en Arabie Saoudite y bénéficie de passe-droits⁴⁹. Même en cas d'obtention de la bombe, l'Arabie Saoudite ne pourrait que la soumettre aux intérêts américains. Ce sont les grandes puissances mondiales qui décident ou non d'un programme, et jusqu'à présent, ils ne le souhaitent pas pour ce pays. De plus, devenu le banquier des USA en achetant avec ses pétrodollars des bons du trésor américains, sans qui l'économie américaine serait en faillite, le pays ne peut pas s'éloigner de Washington. L'Arabie Saoudite est plus désireuse de mettre fin aux programmes iraniens, syriens et israéliens pour demeurer l'une des premières puissances de la région. Elle utilise pour cela les organisations dont elle est membre. La Ligue Arabe lui permet de collaborer avec les autres États arabes notamment lorsqu'il s'agit de condamner les programmes atomiques de ses voisins (sauf pour le Pakistan). Mais c'est le *Conseil de Coopération du Golfe*, fondé en 1981, qui reste la structure essentielle pour contrer les ambitions nucléaires de l'Iran comme en son temps l'Irak. Seul le programme civil demeure crédible. En février puis en juin 2011, Abdel Ghani ben Melaïbari, coordinateur de la *collaboration scientifique sur les énergies atomiques et renouvelables*, révèle un gigantesque projet de 100 milliards de dollars destiné à la construction de 16 réacteurs d'ici 2030 afin d'assurer 25% de la demande future en énergie. Les raisons invoquées sont la croissance rapide de l'industrialisation du pays, les besoins en énergie pour les futurs complexes industriels, sportifs, culturels et touristiques, l'épuisement programmé de certains champs pétrolifères. L'EPR d'Areva (1650 MW) est à l'époque envisagé⁵⁰. Le premier astronaute saoudien fut le Sultan Ben Salmane Al Saoud le 17 juin 1985 sur une navette américaine.

L'Afrique du Sud: le leader des technologies non proliférantes

⁴⁷ *L'Arabe*, n° 579-580, juillet-août 2006, « Les choix stratégiques d'Israël ».

⁴⁸ *Le Monde*, 5 décembre 2011, « L'Arabie saoudite songe à se doter de l'arme atomique ».

⁴⁹ Bruno TERTRAIS, *op.cit.*, p.144.

⁵⁰ *France 24*, 22 février 2011, « La France et l'Arabie saoudite signent un accord sur le nucléaire civil ».

Aujourd'hui, Pretoria est le 8^{ème} producteur d'uranium. L'ancienne puissance nucléaire a complètement abandonné son volet militaire. En octobre 1998 est fondé le *Nuclear Liabilities Management* au *Pelindaba Nuclear Institute* pour traiter les déchets nucléaires. En 1995, Velindaba est toujours en activité, produisant de l'uranium hautement enrichi à 45%⁵¹. La *Compagnie sud-africaine de l'énergie nucléaire* est fondée en 1999 comme société publique par la *Loi sur l'Energie Nucléaire* en remplacement de la *Société de l'Energie Atomique nationale* trop liée à l'apartheid. Sa tâche est de faire passer les 6% d'énergie atomique produite par Koeberg à 14%. En 2010, un partenariat est signé avec Kepco pour ce faire. La France parraine ces objectifs, comme lorsqu'Areva accepte, en 2012, de réétudier la livraison à *Eskom* (avec l'aval de la NECSA) deux EPR pour 2028, afin peut-être de ravir le marché à la Chine, partenaire essentiel du pays. Le contrat avait été annulé en 2008. Mais le grand challenge pour la nation arc en ciel est de développer le réacteur modulaire à lit de boulets, la production de la substance radioactive molybdène 99 (employée dans la médecine). 6 réacteurs sont prévus pour 2023⁵². L'objectif n'est pas uniquement de satisfaire les besoins civils, mais de proposer à l'ensemble du continent la science sud-africaine. Elle est moins onéreuse et impossible à détourner à des fins militaires. Le molybdène s'obtient à partir d'uranium faiblement enrichi à l'inverse de la même substance produite par l'occident à partir d'uranium enrichi. Les pays intéressés (comme l'Algérie) sont obligés de ménager la diplomatie de la première puissance africaine, d'autant que cette dernière exploite plusieurs gisements en participant aux capitaux des principales sociétés. Autrement dit, l'AIEA fait de Pretoria le proliférateur civil autorisé de la région.

CONCLUSION

Indicateurs de la globalisation, les partenariats sur les technologies nucléaires civiles se sont érigés en opportunité pour construire une future zone de coopération économique ou renforcer des unions politico-économiques existantes ou préexistantes. Ainsi, en 1986, le Programme d'Intégration et de Coopération économique entre le Brésil et l'Argentine instauraient un climat de coopération favorable en 1991 engendrant la création du Mercosur. De nos jours, la Turquie envisage de proposer son expertise au profit des mondes turcophones au sein de l'ECO (Organisation de coopération économique). Dans la même optique, l'Union pour la Méditerranée créée en 2008 devait encadrer des partenariats atomiques préexistants entre l'Union Européenne et les pays méridionaux de cette zone. L'Arabie Saoudite s'engage à faire de même en finançant des projets similaires au profit des membres du Conseil de Coopération du Golfe. Bien que ce processus de

⁵¹ Jacques ATTALI, *Économie et apocalypse, op.cit.*, p. 42.

⁵² AIEA.ORG, NUCLEAR ENERGY HANDBOOK, SOUTH AFRICA, (CONSULTÉ LE 12 AVRIL 2012).

rapprochement entre Etats par l'intermédiaire de la coopération nucléaire civile ne soit pas nouveau (l'*Atom For Peace* d'Eisenhower reposait sur le même principe) il avait été malmené par les crises diplomatiques et militaires inhérentes à la Guerre Froide. Aujourd'hui, ledit processus est réactivé, en apparence par et au profit des GPE, mais en réalité toujours au bénéfice des principaux proliférateurs du CSNU.

En effet, la GPE a parfois remis en cause l'idée qu'une Grande Puissance ne pouvait s'ancrer que dans le «Nord», a moins que cette distinction ne soit maintenue qu'à titre indicatif (Singapour, l'Australie, Israël et la Nouvelle-Zélande appartiennent au «Nord»). Au sein du village global, pour le marché des «pays du sud», les rôles seraient répartis comme suit. La RSA fournirait l'uranium, le Brésil l'uranium faiblement enrichi et le lancement de microsattelites, l'Inde l'eau lourde et le lancement de satellites plus conséquent. Mais les 5 membres permanents du CNSU conservent toujours l'initiative ce qui remet en cause l'idée que les GPE pourraient s'y opposer en tant qu'Etats totalement indépendants. Les GPE se signalent toujours par un haut degré de dépendance en matière de technologies stratégiques. Ils ne sont pas encore capables de proliférer seuls et d'ailleurs n'en ont pas l'intention. Hier proliférateurs au service du monde libre, ils demeurent, encore aujourd'hui, des sous-traitances, mais cette fois plus spécifiquement civiles, des nouveaux projets atomiques des superpuissances américaines et des grandes puissances européennes (pour le Brésil, l'Afrique du Sud), russe (pour la Turquie) et chinoise (pour l'Arabie Saoudite). La Turquie et l'Arabie Saoudite, bien que GPE en terme de vocation, n'ont pas encore rompu suffisamment de liens qui les liaient aux Etats-Unis, mais ils s'y emploient progressivement (pour la Turquie véritablement). Aussi, si l'émergence redéfinit a priori le système international, il est risqué de prévoir à terme un monde strictement multipolaire. Le déclin des grandes puissances, surtout occidentales, restent encore à prouver, tant il fut annoncé depuis au moins deux siècles⁵³. Les empires disparaissent-ils ou s'adaptent-ils? Les GPE le sont-elles réellement où ne grandissent-elles que parce que les Grandes Puissances le veulent bien?

Le cas de l'Inde mis à part, le nucléaire militaire couplé au vecteur balistique, dans le nouvel espace globalisé, a perdu de son intérêt pour les GPE (la dissuasion nucléaire est une «langue morte» selon Bruno Tertrais) et ne s'impose plus comme composante essentielle de la *diplomatie de l'émergence* chez les GPE. En revanche, la maîtrise de leurs usages civils demeure une priorité à des fins économiques, technologiques, politiques et culturelles. La nécessité d'être indépendant énergétiquement et de lancer des satellites de communication ou d'espionnage s'avère nettement plus rentable et bien moins risqué pour ces pays. Toutefois, il est certain que les GPE pourraient, si la globalisation converge vers un éclatement géostratégique multipolaire, réamorcer un programme militaire avec d'autant plus d'assurance que désormais, ils en maîtrisent davantage les secrets.

⁵³ Paul KENNEDY, *Naissance et déclin des Grandes Puissances*, Payot, 1991, 730 pages.

Le nucléaire dans l'émergence ne concerne pas uniquement la détention d'une arme ou d'une technologie civile, mais toute discussion autour de cette arme. Le dialogue entre le Brésil, la Chine, la Russie, la RSA et la Turquie pour modérer les critiques sur le programme atomique iranien, et cela contre les volontés d'Israël, de la France, de la Grande-Bretagne, et de l'Arabie Saoudite d'y mettre fin, réinvente quelque part l'usage du nucléaire dans les relations internationales. Même l'atome civil peut faire l'objet de rivalités exacerbées par les enjeux économiques et diplomatiques. Faut-il y voir la fin des frictions nucléaires au travers les paradigmes néoréalistes (militaires) au profit des mêmes frictions, mais cette fois civiles, au travers d'un monde néolibéral? Rien n'est moins sûr puisque civil et militaire sont indissociables dans le nucléaire. Au final, les GPE ont réussi une prouesse: se désarmer tout en renforçant leurs assises internationales par la balistique et le nucléaire civils, cela afin de recouvrir la plupart des composantes d'une GPE (puissance économique, technologique, diplomatique).

BIBLIOGRAPHIE

Sur les pays émergents

COUSSY Jean, L'enjeu mondial, les pays émergents, Presse de Science Po, 2008.

COULOM Steve, *Le Nouvel équilibre mondial et les pays émergents*, Editions Technip, 2011.

DEGANS Axelle, CHANCEL Claude, 15 juillet 2011, «Emergences: le basculement du monde ?». *La revue diplomatique*.

JAFFRELOT Christophe, L'Enjeu Mondial: les pays émergents, Presses de Sciences Po, 2008

LACOSTE Yves, *Géopolitique*, 3ème partie: les Grandes Nations, Larousse, 2006, 335 pages.

Monographies

Sur l'Afrique du Sud

CIA, *Middle East South Asia: Nuclear Handbook*, 1^{er} juin 1988, archives déclassifiées.

ALBRIGHT David et HIBBS Mark. «South Africa: The ANC and the Atom Bomb» *Bulletin of the Atomic Scientists*, 1993. 49 pages.

DAVENPORT Rodney et SAUNDERS Christopher, *South Africa, a modern history*, Desmond Tutu, Johannesburg, 2000, 807 pages, 5^{ème} édition.

ROGERS Barbara et CERVENKA Zdenek, *The Nuclear Axis: The Secret Collaboration Between West Germany and South Africa*, New York, 1978, Times Books, 488 pages.

SPECTOR Leonard et SMITH Jacqueline, « South Africa » In *Nuclear Ambitions: The Spread of Nuclear Weapons 1989-1990*. San Francisco. Westview Press, 1990.

STUMPF Waldo. 1995 «South Africa's Nuclear Weapons Program: From Deterrence to Dismantlements» *Arms Control Today* 25(10): 3-8.

AIEA, Director General, «The Denuclearization of Africa», GC(XXXVII)/1075, Sept. 9, 1993.

AIEA, Nuclear Energy Handkook 2011, South Africa

Sur l'Inde

DA LAGE Olivier, L'Inde de A à Z, André Versaille Editeur, 2010

ENDERS Armelle, Nouvelle Histoire du Brésil, Chandeigne, 2008, 285 pages. 3^{ème} partie.

GARAUDE Pauline, Les guides de l'état du monde, l'Inde, La Découverte, 2008

LANDY Frédéric, Dictionnaire de l'Inde contemporaine, Armand Colin, 2010, 466 pages, pp 361-363

MARIN Richard, «Le XXI^e siècle brésilien», in Bartolomé Benassar et Richard Marin, Histoire du Brésil 1500-2000, Paris, Fayard, 2000., 526 pages.

AIEA, Nuclear Energy Handkook 2011, India

AIEA.org, India's Atomic Energy Programme Past and Future

Sur le Brésil

THERY Hervé, Le Brésil, Armand Colin, 2000

ROUQUIE Alain, Le Brésil au XXI^{ème} siècle, Arthème Fayard, 2006

SAVANI Marcos, «Une politique extérieure ambitieuse, à la recherche d'une place parmi les grandes puissances, in ROLLAND Denis & Jo

AIEA, Nuclear Energy Handkook 2011, Brazil

Sur l'Arabie Saoudite

BASBOUS Antoine, *L'Arabie Saoudite en Guerre*, Paris, Perrin, 2004.

FOURMONT Guillaume, *Géopolitique de l'Arabie Saoudite: la guerre intérieure*, Paris, Ellipses, 205

MARCHAND Stéphane, *Arabie Saoudite, la menace*, Fayard, 2003, 309 pages

MENORET Pascal, *L'énigme saoudienne, les saoudiens et le monde 1744-2003*, la découverte, 2003

RIGOULET-ROZE David, *Géopolitique de l'Arabie Saoudite*, Armand Colin, 2005, 308 pages.

AIEA, Nuclear Energy Handkook 2011, Saudi Arabia,

Sur la Turquie

CELIK Halil Kerem, La culture de sécurité européenne dans le cadre de la PESD et la participation de la Turquie, Thèse de Doctorat Histoire, Université Toulouse II le Mirail, 2010, sous la direction de Fabien Terpan, 302 pages.

SCHMID Dorothée, La Turquie au Moyen-Orient : le retour d'une puissance régionale ?, Paris, CNRS Edition, 2011, 289 pages

AIEA, Nuclear Energy Handkook 2011, Turkey.

Sur la prolifération nucléaires et balistiques

**Rapports institutionnels sur l'Etat de la prolifération dans le monde
des années 1960 à 2009**

Présidence de l'Assemblée Nationale, « Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement par la Commission de la défense nationale et des forces armées sur la prolifération des armes de destruction massives et de leurs vecteurs », présenté par LELLOUCHE Pierre, CHAUVEAU Guy-Michel et WARHOVER Aloyse, le 7 décembre 2000. 348 pages.

American Congress, Issue Brief for Congress, Resources, Science and Industry Division, Nuclear Nonproliferation Issues, 11 février 2003, Congressional Research Service ~ The Library of Congress, BEHRENS Carl E, 19 pages.

Assemblée nationale, n°4187, 13^{ème} législatures, Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 18 novembre 2009. Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la commission des Affaires étrangères sur « Les enjeux géostratégiques des proliférations » et présenté par MM les députés BOUCHERON Jean-Michel et MYARD Jacques.

Quelques ouvrages sur le nucléaire militaire et civil

ATTALI Jacques, *Economie et apocalypse. Trafic et prolifération nucléaires*, Fayard, 1995, 210 pages.

DE BECKER Martine, MÜLLER Harald, SHAPER Annette, *Essais Nucléaires, fin de partie*, GRIP, Éditions Complexe, 1996, 100 pages.

BONIFACE Pascal, *Penser la dissuasion nucléaire*, Paris, éditions de l'Aube, 1997, 214 pages

COLLIN Jean-Marie, *La bombe : l'univers opaque du nucléaire*, Autrement, 2009, 198 pages.

DELPECH Thérèse, *Héritage nucléaire*, Paris, Poche, 1998.

EPSTEIN William, « Give More to Get More : NPT », *The Bulletin of Atomic Scientists*, Vol.50, N°.6, novembre/décembre 1994.

GOLDSCHMIDT Bertrand, *Pionniers de l'atome*, Stock, 1987.

LORENTZ Dominique, *Affaires atomiques*, Les arènes, 2001, 604 pages.

TERTRAIS Bruno, *Le marché noir de la bombe*, Paris, Buchet Castel, 2009, 260 pages

CIRINCIONE Joseph, *Carnegie Non-Proliferation*, «The Declining Ballistic Missile Threat», Février 2005

ANNEXE 1

Tableau récapitulatif des potentiels des Etats étudiés dans cet article

Pays	PIB en 2011 ⁵⁴	Effectifs armés (Budget en milliards de \$ et en % du PIB et ⁵⁵	Programme nucléaire militaire et nombres d'ogives	Principaux fournisseurs	Signature de traité de non-prolifération	Capacité balistique/ Lanceurs spatiaux	Infrastructures nucléaires ⁵⁶
RSA -1,2 millions de km ² -50 millions d'habitants	283 milliards de \$	-0,06 -4,5 soit 1,2% + 22%	- Oui, puis abandon. - De 6 à 12 avant 1993 - Bombe A en 1977, H en 1985 N en 1986	- Europe de l'Ouest - Etats-Unis - Israël	- TNP: 1991 - MITCR: 1995 - Tice: 1996/1999	Avant 1993: - Amiston/RSA-1 (1100 km) - RSA-2 (1500 km) - RSA-3 (2500 km) - RSA-4 (4000 km)	Centre de recherche: - Nuclear Liabilities Management (Pelindaba Nuclear Institute) - National research Foundation - Nuclear Technology Products/ South African Nuclear Energy Corporation's (Pelindaba) - Pebble Bed Reactor Technology - The South African Electricity Utility, Eskom, 110 MW) Réacteur: - Koeberg-1 et 2 (920 mgwe) - Safar-1 et 2 (20 mgw)
Brésil -8,5 millions de km ² , -194 millions d'habitants	2023 milliards de \$	-0,3 -33,5 soit 1,78% + 30% en 10 ans	- Oui (Abandon)	- Europe de l'Ouest - Etats-Unis	- TNP: 1998 - MITCR: 1995		Réacteurs civils: - Angra I (626 mgw), II (1270 mgw) et III (1224 mgw) - Centro de Desenvolvimento da Tecnologia Nuclear avec (TRIGA MARK-I, 250 Kw) - Instituto de Engenharia Nuclear (Rio, réacteur d'Argon 100 kw) - Instituto de Pesquisas Energéticas e Nucleares (Pirneiros, 2 réacteur de 5 mgw) Centres de recherche - Instituto de Radioproteção e Dosimetria - Centro Regional de Ciências Nucleares - Comissão Nacional de Energia Nuclear Enrichissement - Instituto Tecnológico de Aeronotica -Resende - Centre de recherche de fusion nucléaire

⁵⁴ L'Expansion, avril 2012, p. 23.

⁵⁵ SIPRI Yearbook 2011, Military Spending and Armements, 2010, p 166-179. The Military Balance 2012, IISS.

⁵⁶ <http://www.iaea.org>

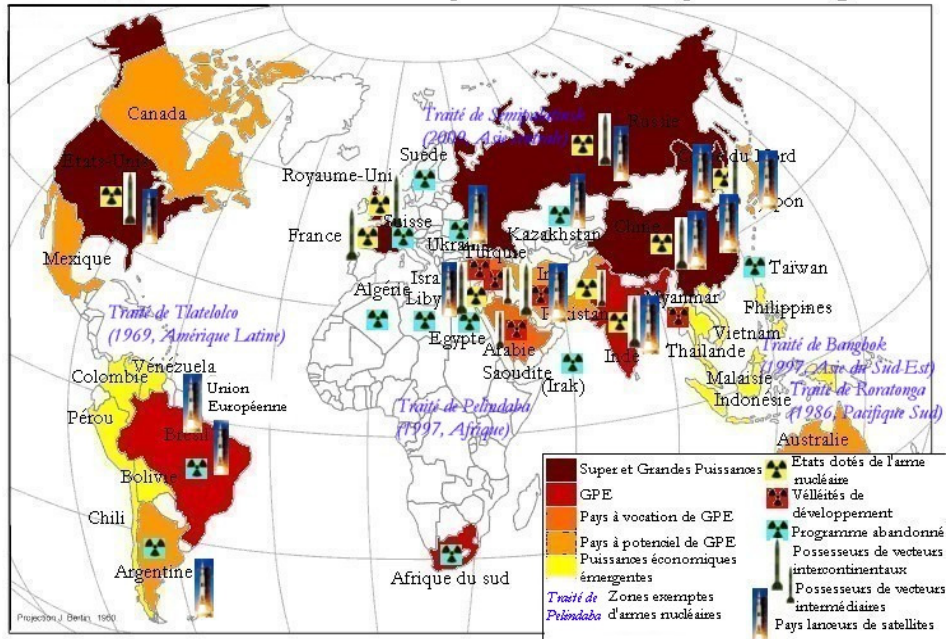
Grande puissance émergente et dissuasion nucléaire :
des concepts complémentaires ou antinomiques ?

							<ul style="list-style-type: none"> - Associated Plasma Laboratory of the Special Technologies Center of the National Space Research Institute, à Sao Jose dos Campos - Centre de recherche expérimentale sur la propulsion nucléaire (Aramar) - Associação Brasileira de Energia Nuclear - Agência Brasileiro-Argentina de Contabilidade e Contrôle - Nuclebrás Equipamentos Pesados - Eletrobrás Temonuclear - Indústrias Nucleares do Brasil
Inde -32 millions de km ² -1171 millions d'habitants	1430 milliards de \$,	-1,3 -41,3 soit 2,79% +54% en 10 ans	- Oui - De 50 à 100 - Bombe A en 1974 - Bombe H en 1998?	Europe de l'Ouest Etats-Unis Canada	Sans objet	Prithvi de I à III (de 150 à 300 km) Agni I (700 km) Shourya (750 km) Agni II (2500 km) Agni III (3000 km) Agni IV (5000 km) Agni V (+ de 5000 km) Dhanush (SBBM, 350 km) K-15 (SBBM, 700 km)	<p style="text-align: center;">Réacteurs civils</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bhabha Atomic Research Centre, Mumbai (40 mgw) - Apsara, - Cirus - Dhruva - Zerlina, - Purnima -I/ II/ III - Kamini - Kudankulam - Madras - Narora - Rajasthan - Tarapur <p style="text-align: center;">Centres de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre for Advanced Technology, Indore - Variable Energy Cyclotron, Calcutta - Atomic Minerals Directorate for Exploration and research - Institute of Science, Bombay - Bhabha atomic Research Center - Bhubaneswar Institute of Physics - Saha Institute of Nuclear Physics (Calcutta) - Uranium Corporation of India Limited - Accélérateur INDUS-I/ II à Indore - Centre for Advanced Technology - Facilitation Centre for Industrial Plasma Technologies - Kudankulam - Zircon for India's Nuclear Programme. It also produces Thorium - Hyderabad (nuclear fuel) - Tata Inst. of Fundamental Research, (Bombay) - Atomic Minerals, (New Delhi) <p style="text-align: center;">Réacteur militaire</p>

							<p>Drvha (100 mgw)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indira Gandhi Centre for Atomic Research Kalpakkam (1250 mgw) - Rattehalli (enrichissement) <ul style="list-style-type: none"> - Tarapur - Trombay Eau Lourde <ul style="list-style-type: none"> - Manuguru - Thal - Talcher - Kota (Rajasthan) - Hazira (Surat). - Baroda (Monothermal Ammonia-Hydrogen) <ul style="list-style-type: none"> - Mumbai - Tuticorin. Fusion nucléaire <ul style="list-style-type: none"> - Institute for Plasma Research, Bhat, Gandhinagar - National Research Institute for Applied Mathematics, Jayanagar, Bangalore
Turquie -767 000 km ² , -75 millions d'habitants	729 milliards de \$ 4%	-0,51 - 17,5 soit 1,42% -11,2%/en 10 ans	- Non pour l'instant - 90 (américaines)	- Europe de l'Ouest - Etats-Unis - Israël	- TNP: Signature: 1981 Ratification: 1997 - TICEN: Signature 1996 Ratification: 2000	Vecteurs en développement	<p>- Réacteur Akkuyu (en projet)</p> <p style="text-align: center;">1.1.1.1 Laboratoires de recherches</p> <p>- Triga mark II Cekmece Nuclear - Research and Training Center, (Istanbul)</p> <p style="text-align: center;">1.1.1.2 - Nuclear Fusion Research</p> <p>- Middle East Technical University (Ankara)</p>
Arabie Saoudite -22 millions de km ² -25 millions d'habitants	400 milliards de \$	-0,324 -45 (10)	- Non pour l'instant	- Europe de l'Ouest - Etats-Unis - Chine	- TNP: 1988	CSS-2 (2650 km)	- King Abdulaziz City for Science and Technology

ANNEXE 2

Les variables nucléaires et balistiques dans le concept de l'émergence





PERCEPTIONS ET INTERPRÉTATIONS DE L'ÉMERGENCE CHINOISE DEPUIS LA GUERRE FROIDE : VERS UNE APPROCHE CHINOISE DES RELATIONS INTERNATIONALES ?

Par Frédéric Puppatti, Université de Lille II.

LA VISION D'UN MONDE MULTIPOLAIRE : QUELS PARADIGMES POUR UNE ÉMERGENCE CHINOISE ?

La définition de l'émergence renvoie à l'apparition de nouvelles caractéristiques à un certain degré de complexité, et dans le cadre de notre étude, ce degré de complexité renvoie très précisément vers un contexte mondial post Guerre Froide. Ces nouvelles caractéristiques renvoient directement à la façon dont la Chine se projette sur la scène internationale en maniant habilement des outils qui servent ses intérêts.

Au moment de la dislocation de l'Union Soviétique en 1991, Pékin s'est retrouvé en position de force en Asie : la disparition de l'ancien rival soviétique lui a laissé le champ libre pour mettre en place une nouvelle politique extérieure avec de nouvelles priorités. Un évènement déclencheur (la répression de Tiananmen en juin 1989), facilité par le long processus de réforme et d'ouverture économique initiée par Deng Xiaoping une décennie auparavant (*gaige kaifang*), a incité Pékin à réorienter ses choix stratégiques, et à consolider son image de grande puissance en développement, responsable et émergente¹.

La lutte pour la reconnaissance aux yeux du monde pour Pékin doit s'accompagner d'un rayonnement suffisamment efficace sans chercher à contrecarrer les intentions d'autres acteurs internationaux (reconnus comme « émergents » à part entière ou non). Le nouvel ordre international au lendemain de la Guerre Froide a laissé la place à tout un ensemble de pays émergents qui aspirent naturellement à se frayer une place au sein des autres « grands » de ce monde.

Ces nouveaux pôles émergents viennent prouver, à leur façon et à des degrés plus ou moins similaires, qu'une conception unipolaire (cautionnée par le monde

¹ SISMANIDIS Roxane D.V., « China and the Post-Soviet Security Structure », *Asian Affairs: An American Review*, vol.21, n°1, 1994, p. 39-58.

occidental et en particulier les Etats-Unis d'Amérique) ne peut plus demeurer comme une norme préalable : les bouleversements politiques qu'ont connus ces pays émergents (fin des régimes dictatoriaux au Brésil et en Indonésie respectivement au milieu des années 1980 et en 1998), l'essor économique dont ils bénéficient et surtout la volonté persistante de repenser les « règles du jeu diplomatique » constituent des arguments de taille que doivent désormais prendre en compte les puissances établies de longue date². Leurs arguments et leurs idéaux de développement ne rejoignent pas forcément ceux défendus par l'Occident, ils tentent de se faire entendre et de diffuser leur propre vision globale avec plus ou moins de succès et de marges de manœuvres.

Ces pays sont dès lors regroupés sous la terminologie des « émergents » en raison de leur formidable potentiel d'affirmation à l'échelle internationale, et parce qu'ils sont amenés à redéfinir les grands principes d'un monde multipolaire en perpétuelle évolution, et rendu complexe par l'apparition de nouvelles variables (politiques, économiques, sociales) qui auront tendance à se multiplier voire même se diversifier : le monde de l'après-Guerre Froide n'étant pour l'heure pas tout à fait stabilisé (en partie à cause des bouleversements économiques actuels qui poussent certains de ces émergents à adapter leur rythme de croissance de manière plus ou moins brutale), il s'agit, à plus d'un titre d'un phénomène qui marquera le cours de l'histoire des relations internationales.

En ce qui concerne la Chine, le discours (souvent alarmiste) reflète assez bien l'état d'esprit dans le débat international quant à la « légitimité » de cette nouvelle « variable géopolitique » et de son modèle d'émergence. Le modèle occidental fait face à ses limites depuis la récession économique débutée à l'automne 2008, tandis que la Chine tire son épingle du jeu et se montre plus « arrogante » que jamais dans ce domaine en affichant des taux de croissance relativement élevés depuis près d'une dizaine d'années maintenant (même si les prévisions de croissance pour l'année 2012 devraient se situer à un niveau de l'ordre de 8%, soit le minimum à atteindre afin de prévenir tout risque d'essoufflement économique)³.

La première apparition dans le discours officiel chinois d'une vision mondiale dite « multipolaire » remonte à la fin des années 1980, au moment où les premiers effets de l'ouverture économique commencèrent à porter leurs fruits : par la suite, c'est le président Hu Jintao qui justifie ce choix en raison du caractère « essentiel à l'établissement d'une paix durable à l'ensemble de la planète ⁴ ». Ce concept trouve son origine dans la naissance de la triade mondiale constituée de la

² BARMA Nazneen *et al.*, « A World Without the West? Empirical Patterns and Theoretical Implications », *Chinese Journal of International Politics*, vol.2, n°4, winter 2009, p. 528.

³ Elle est devenue, fin 2010, le premier bailleur de fonds des Etats-Unis.

⁴ WOMACK Brantly, « Asymmetry Theory and China's Concept of Multipolarity », *Journal of Contemporary China*, vol.13, n°39, 2004, p.352.

Chine, des Etats-Unis et de l'URSS, et même si cette dernière a laissé la place à d'autres acteurs régionaux (en particulier l'Union Européenne et le Japon), Pékin cultive cette approche plurale et la développe autour des principales nouvelles caractéristiques de Défense qui viennent construire le monde actuel.

Dans le domaine sécuritaire et stratégique, la Chine s'affirme d'avantage en allouant toujours plus de moyens pour accroître, et bien entendu moderniser, ses capacités de défense. Cela a pour effet (du moins dans les milieux conservateurs américain) de désigner la Chine comme la seule et unique menace pour l'ordre mondial :

« ...considérer que les États-Unis sont actuellement les garants de l'ordre international confine à la tautologie, considérer la Chine comme la principale source de déstabilisation de cet ordre semble plus problématique... Traiter uniquement la Chine à travers la problématique sécuritaire revient à nier la complexité des phénomènes mondiaux et à perpétuer des grilles d'analyse qui ont passablement démontré leurs limites heuristiques au cours des dernières décennies. Car aujourd'hui, ce qui est aussi en jeu à travers la question chinoise, c'est de savoir s'il est possible de comprendre les évolutions d'un État sur la scène mondiale sans rester confortablement installé dans les ornières théoriques tracées par un demi-siècle de guerre froide. » ⁵

Le courant de pensée réaliste dominant en théorie des relations internationales insiste sur deux alternatives possibles pour les pays dits « émergents », ce qui tend à démontrer que ces derniers n'adoptent pas tous les mêmes intérêts, et sont surtout loin de former à l'heure actuelle un ensemble homogène robuste⁶ : la première option implique aux pays émergents l'ordre de se soumettre à la tendance générale préalablement établie (comme dans le cas de l'Inde voire de l'Indonésie, qui ont tous deux choisi d'entretenir de bonnes relations avec les Etats-Unis) ou alors (et c'est précisément le cas de la Chine, et dans le même ordre d'idée celui de la Russie) de s'y soustraire en partie, et en adoptant une vision radicalement opposée des priorités mondiales (n'hésitant pas à engager une confrontation directe et bien souvent hostile à l'égard de la communauté internationale)⁷.

Nous présenterons brièvement deux éléments co-substantiels de la politique extérieure chinoise qui reviennent systématiquement supporter la stratégie

⁵ PUIG Emmanuel, « L'ordre et la menace : analyse critique du discours de la menace chinoise en relations internationales », *Revue internationale et stratégique*, vol.54, n°2, 2004, p.130.

⁶ LAFARGUE François, « Des économies émergentes aux puissances émergentes », *Questions Internationales*, n°51, septembre-octobre 2011, p.107.

⁷ BARMA Naazneen, *op.cit.*, p.535.

d'émergence mise en œuvre depuis une vingtaine d'années. Ces éléments s'avèrent pour l'heure les meilleurs atouts pour le gouvernement chinois.

Une considération pragmatique à toute épreuve

La Chine se retrouve aujourd'hui dans une position aussi délicate qu'inédite : même si elle a progressivement délaissé le credo absolu de l'idéologie communiste pour embrasser les valeurs véhiculées par l'Occident au moment de l'ouverture économique prônée par Deng Xiaoping, elle est toujours à la recherche d'une voie propre et d'un équilibre socio-économique durable que la mondialisation et la tendance globale ne peuvent lui apporter⁸. La Chine cultive souvent l'image paradoxale d'une puissance émergente forte sur la scène extérieure mais encore trop vulnérable dans ses affaires intérieures⁹ (*strong abroad but fragile at home*) : forte de sa capacité à rattraper le temps perdu à coup de réformes sociopolitiques durant les années 1980, le pays doit dans le même temps satisfaire les aspirations au bien-être revendiquées par l'ensemble de la population chinoise.

Depuis quelques années, le concept de « société harmonieuse » (*hexie shehui*) est régulièrement mis en avant par le pouvoir central, ce dernier cherchant à maintenir tant bien que mal un équilibre social précaire¹⁰ : les dirigeants chinois savent pertinemment que des événements similaires à ceux survenus en juin 1989 sur la place Tiananmen peuvent se reproduire, et prendre une ampleur encore plus considérable en raison de l'aggravation toujours plus rapide des inégalités sociales (sans compter sur l'apport technologique dans la transmission des informations grâce au réseaux sociaux tels Weibo, l'équivalent de Twitter en Chine).

Au sein même du pouvoir central, la destitution de Bo Xilai¹¹ le 15 mars dernier à l'issue de la session plénière annuelle du Parti reflète remarquablement la lutte interne au Parti et les rivalités latentes entre les deux factions dominantes¹².

Pékin s'est efforcé de combler son retard en matière de développement économique en prenant garde de se plier aux exigences de la communauté internationale. Le pragmatisme des dirigeants alors en poste à la tête de l'Etat ayant

⁸ BUZAN Barry, « China in International Society: is "Peaceful Rise" Possible? », *The Chinese Journal of International Politics*, vol.3, n°1, spring 2010, p.12.

⁹ SHIRK Susan L., *China, fragile superpower: how China's internal politics could derail its peaceful rise*, Oxford University Press, 2007, 320 p.

¹⁰ D'après le CIA World Factbook, le coefficient de Gini (qui mesure le degré d'inégalité et la répartition des richesses pour une population donnée), se situait aux environs de 0,48 pour l'année 2009, soit au-dessus de la moyenne internationale établie aux alentours de 0,40. Disponible sur <http://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/2172.html>.

¹¹ Ancien secrétaire du Parti et gouverneur de la municipalité de Chongqing (sud-ouest), et défenseur d'un certain retour des valeurs maoïstes pour le développement du pays.

¹² « Bo a Sign of Power Struggle ? », *The Diplomat.com*, page consultée le 28 mars 2011, disponible sur <http://the-diplomat.com/china-power/2012/03/26/bo-a-sign-of-power-struggle/>

pris le pas sur des considérations exclusivement idéologiques (datant d'un contexte bipolaire révolu), autorise la Chine à expérimenter une nouvelle façon de promouvoir sa propre vision des relations internationales. C'est en quelque sorte selon ce mode d'action que la Chine tente de promouvoir son ascension politique lorsqu'elle se retrouve sur le devant de la scène régionale et internationale.

Son « émergence pacifique » (*heping jueqi*) ayant été mal interprétée de la part du reste du monde qui y voyait surtout une montée en puissance rapide et menaçante¹³, Pékin doit opter pour une feuille de route qui choquerait moins l'opinion internationale, et rassurerait même sur ses véritables intentions. Dès lors, le président chinois Hu Jintao, à chacune de ses visites diplomatiques, opte pour le terme de « développement pacifique » (*heping fazhan*), qui lui confère un aspect plus tolérable aux yeux du monde.

Pékin construit peu à peu son agenda régional et mondial en se projetant dans des négociations multiformes (participation aux forums économiques et sécuritaires régionaux de l'APEC à partir de 1989 et de l'ARF en 2005, accession à l'OMC en 2001...) et prend des initiatives qui bouleversent l'équilibre régional et *in fine* mondial. Le capitalisme couplé aux idéaux démocratiques ne peuvent lui convenir et lui garantir la prospérité qu'elle recherche, c'est tout naturellement que Pékin choisit de repenser ces concepts pour les appliquer du mieux possible à la réalité chinoise¹⁴.

Le « Consensus de Pékin¹⁵ », comme il est devenu courant de l'appeler, traduit les ressorts de la puissance chinoise sur la scène internationale : la Chine s'affirme tous les jours de manière plus déterminée à combler son retard par le biais d'une politique extérieure globalement autoritaire et coercitive que l'Occident en général ne saurait tolérer comme alternative à son modèle en vigueur aujourd'hui¹⁶.

Même s'il ne répond pas tout à fait aux mêmes critères formellement reconnus du consensus de Washington, il nous donne déjà une première vision des intentions réelles de Pékin. Cette feuille de route repose sur une autre composante essentielle de la politique extérieure chinoise, qui pour le coup, est largement empruntée à l'école de pensée américaine : la stratégie de « soft-power » (*ruan shili*)

¹³ Le terme est apparu une première fois en 2005 dans le *Livre Blanc*, puis modifié en « développement pacifique » (*heping fazhan*). C'est dès lors cette terminologie qui est largement présente dans le discours officiel chinois.

¹⁴ ROBERT Magali, « Puissance Chine : la stratégie d'affirmation internationale chinoise », *Fiche de l'IRSEM*, n°1, avril 2010, 14 p., disponible sur http://www.irsem.defense.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_no1.pdf

¹⁵ Le terme renvoie surtout au modèle de développement prôné par la Chine dans l'établissement et la consolidation de ses liens avec le reste des pays en voie de développement. La non-ingérence couplée à un développement éthique constituent les piliers de cette approche (en opposition aux idéaux libre-échangistes traditionnels défendus en Occident).

¹⁶ WILLIAMSON John, « Is the Beijing Consensus Now Dominant? », *Asia Policy*, n°13, january 2012, p. 3-16, disponible sur http://www.nbr.org/publications/asia_policy/Free/AP13/AP13_B_Williamson.pdf

sert très largement à la promotion du pays sur la scène internationale et se veut en quelque sorte une alternative moins brutale et unilatérale. Il s'agit du deuxième élément clé de la politique extérieure chinoise, et c'est également cet élément qui alimente la thèse de la « menace chinoise ».

Le soft-power chinois : vecteur de son rayonnement culturel

« Le soft-power repose sur la capacité à définir l'agenda politique d'une manière qui oriente les préférences des autres. Le soft power va au-delà de la persuasion ou du pouvoir de conviction grâce à l'échange d'arguments. C'est la capacité à séduire et attirer. Et l'attraction mène souvent à l'acceptation ou l'imitation.¹⁷ »

Bien que le soft-power chinois s'inspire très largement de la conception d'origine américaine, il n'a aucunement l'intention de la supplanter : Wang Jisi et Joseph S. Nye déterminent les modes d'actions du soft-power chinois du fait que celui-ci « ne semble pas être dirigé contre le soft-power américain » et que « l'attitude chinoise à l'égard du soft-power américain est essentiellement défensive¹⁸ ». Même si la naissance du concept remonte au début des années 1990, ce n'est véritablement qu'à partir des années 2000 que le phénomène a véritablement pris forme en Chine, et cela au moment où les Etats-Unis subissaient les prémices d'un déclin de leur aura diplomatique¹⁹ (en partie imputable à leur stratégie de « hard-power » et d'unilatéralisme au sortir de la Guerre Froide).

Cette approche indirecte²⁰ lui permet de lutter contre la suprématie américaine, en arguant sur certaines capacités de refus de se soumettre à la vindicte mondiale sur des questions telles les droits de l'homme ou la démocratie²¹.

La Chine trouve dans le soft-power un excellent moyen de promouvoir son émergence : l'approche tout d'abord culturelle des valeurs confucéennes, taoïstes et même bouddhistes toutes porteuses de valeurs de paix et de stabilité entre les peuples du monde permet à la Chine de vanter les mérites de son histoire plusieurs fois millénaire et de ses valeurs qui se sont propagées dans le reste de l'Asie. Une approche politique de ce soft-power prônée au sommet du pouvoir ces dernières années insiste sur la mission du soft-power de la promotion d'un nouveau modèle de développement en mesure de relever des défis mondiaux toujours plus

¹⁷ COURMONT Barthélémy, *Chine, la grande séduction: essai sur le soft-power chinois*, Paris, Choiseul, 2009, 196 p., cité dans NYE Joseph S. Jr., *Bound to Lead: the Changing Nature of American Power*, New York: Basic books, 1990, 307 p.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.* p.48.

²⁰ L'élite chinoise entretient le doute sur ses intentions, tout en évitant de trop s'exposer, à la manière de ce qui figure dans les écrits du plus célèbre stratège militaire chinois, Sun Zi, à la compréhension de son traité militaire (*Sun Zi Bing Fa* ou l'Art de la Guerre).

²¹ ROBERT Magali, *op. cit.*

complexes²² : bien qu'il ne traduise pas encore de réelles avancées en matière de réformes politiques profondes et durables²³, le « modèle chinois » se pose comme une alternative au modèle occidental dominant qui mènera le monde à sa perte

DISCOURS ET ARGUMENTAIRE AUTOUR DE LA « MENACE CHINOISE »

Comme nous venons de le voir, Pékin profite des faiblesses diplomatiques du modèle occidental, et acquiert petit à petit une meilleure maîtrise des conventions diplomatiques sans les mêmes outils : c'est en acteur responsable et maître de ses actes que la Chine ajuste son angle d'attaque dans son processus d'émergence.

Il en ressort un sentiment assez net d'antipathie à l'égard du géant asiatique aussi bien de la part des pays asiatiques qu'occidentaux. Nous nous intéresserons à analyser la question de la menace chinoise à travers le prisme de la question sécuritaire qui caractérise très largement la teneur des débats sur les questions asiatiques.

Perceptions en Asie du Sud-Est : le cas de l'ASEAN entre fascination et méfiance au sujet de la Mer de Chine méridionale

Le réveil chinois fait craindre le pire pour la plupart de ses voisins qui, soucieux de leurs intérêts dans la région (et bien au-delà), assistent chaque jour à de nouvelles démonstrations de puissance de Pékin et à sa capacité de vouloir atteindre en un minimum de temps un certain nombre d'objectifs sur des sujets tels que la construction régionale en Asie du Sud-Est (débutée dans le contexte de la Guerre Froide), l'accélération de l'intégration économique depuis 1997 et la crise financière survenue dans cette région, la reconfiguration régionale et la recherche permanente de l'équilibre stratégique...

La Chine, en se revendiquant comme pays émergent responsable, souhaite prendre part à la construction d'une Asie nouvelle, en quelque sorte à son image (cela lui assurerait un environnement plus stable afin de satisfaire sa soif de paix, de sécurité et de développement économique), et cela viendrait couronner son émergence régionale avant de regarder au-delà de sa sphère d'influence directe.

Les objectifs de Pékin en Asie du Sud-Est sont ambitieux, et d'ailleurs plusieurs pays de la région n'hésitent pas à se sentir directement menacés. Outre le fait que cette partie de l'Asie est en quelque sorte (re)devenue le « pré-carré » naturel de la Chine depuis son ouverture, cette région voit de nouveaux rapports de force cohabiter autour du même espace vital : la Mer de Chine méridionale constitue

²² COURMONT Barthélémy, *op.cit.*

²³ ZHAO Suisheng, « The China Model, can it replace the Western model of modernization? » *Journal of Contemporary China*, vol.19, n°65, juin 2010, p. 419-436.

aujourd'hui le carrefour maritime principal du sud-est asiatique puisqu'il s'agit d'un axe de transit majeur (près de 25% des marchandises mondiales transitent par cette voie), elle détient une quantité de richesses (halieutiques et surtout énergétiques) qui se trouvent déjà largement surexploitées ailleurs dans le monde²⁴.

La Mer de Chine méridionale (*nanhai*) d'une superficie d'environ 3 500 000 km², bordée par 10 pays (Brunei, Cambodge, Chine, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande et Vietnam) fait l'objet de préoccupations géostratégiques qui perturbent la paix dans la région : d'un point de vue économique-stratégique, il s'agit d'une des principales routes maritimes de la région servant de passage obligé vers la Chine, la Corée du Sud et le Japon vers le Nord, les États-Unis et les Amériques vers l'Est, et enfin le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Europe et l'Australie par le Sud. Pour Pékin, c'est un espace maritime vital puisque 80% de ses importations énergétiques y transitent²⁵.

Les priorités stratégiques (développement économique, stabilisation et sécurisation de la périphérie) mises en place par le gouvernement chinois afin de satisfaire la croissance du pays au début des années 1980, répondent très largement au besoin grandissant d'assurer une maîtrise totale de ce que la Chine considère être sa « zone d'influence directe ».²⁶ C'est d'ailleurs au nom de ces mêmes principes de souveraineté nationale que Pékin a choisi de se prémunir contre d'éventuelles « menaces externes » qui pourraient menacer son émergence régionale: la politique d'endiguement (*containment* ou la stratégie d'encerclement progressif et efficace de l'adversaire afin de limiter sa capacité d'action) exercée par les États-Unis à l'encontre de la Chine encourage cette dernière à adopter une position de plus en plus ferme²⁷.

La question de la souveraineté territoriale est au cœur de ces tensions qui secouent la Mer de Chine méridionale. Si certains auteurs, tel Mikael Weissmann²⁸, voient dans ce genre de conflit un exemple qui résume la limite et la prévention des risques de débordements en Mer de Chine méridionale au cours de la période 1990-

²⁴ SCHOFIELD Clive *et al.*, « From disputed waters to seas of opportunity: overcoming barriers to maritime cooperation in East and Southeast Asia », *National Bureau of Asian Research, Special Report*, n°30, July 2011, disponible sur <http://www.nbr.org/publications/nissue.aspx?id=233>.

²⁵ GUILLARD Olivier, « Tensions en Mer de Chine du Sud : quand le Dragon sort ses griffes », IRIS [en ligne], juin 2011, *Actualité Stratégique en Asie*, n°87, disponible sur http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-06-asa87.pdf.

²⁶ VAIRON Lionel, « La pensée stratégique chinoise : quelques pistes de réflexions », *Revue internationale et stratégique*, vol.82, n°2, juillet 2011, p. 135-141.

²⁷ ROBERT Magali, *op. cit.*

²⁸ WEISSMANN Mikael, « The South China Sea conflict and Sino-ASEAN relations: a study in conflict prevention and peace building », *Asian Perspective* [en ligne], vol.34, n°3, 2010, p.35-69.

2008, d'autres doutent de l'efficacité de la démarche qu'adoptent les pays de l'ASEAN dans la mise en place de politiques sécuritaires viables²⁹.

Comme le fait remarquer Sophie Boisseau du Rocher, la région est désormais prisonnière de son mécanisme interne de fonctionnement encore trop laxiste (ce qui n'est pas sans conséquence sur la survie du processus décisionnel, grandement dépendant du géant chinois)³⁰.

La régulation des affaires maritimes est clairement devenue une priorité pour le gouvernement chinois : la Chine, toujours désireuse de perfectionner sa « relève stratégique », envoie régulièrement depuis maintenant une quinzaine d'années ses futurs officiers en formation dans les académies occidentales les plus prestigieuses, et reçoit également la visite de nombreuses délégations en retour³¹.

Mais il ne faut pas non plus croire en un durcissement aveugle de la Chine au sujet de la résolution des tensions en Mer de Chine méridionale : Pékin a signé en 2002 un Code de conduite avec l'ensemble des pays de l'ASEAN visant à résoudre les contentieux maritimes et territoriaux³². Ce code ne vise pas nécessairement à remplacer la Convention des Nations Unies sur le droit de mer (Convention de Montego Bay) ratifiée en 1982, mais cherche plutôt à resituer le débat sur l'Asie orientale exclusivement.

Le point de vue de Washington

Si un parallèle entre l'émergence chinoise de la fin du 20^{ème} siècle en Asie-Pacifique et l'expansionnisme allemand en Europe sous le règne de Guillaume II ne peut vraisemblablement pas être établi, Joseph S. Nye semble voir dans le miracle chinois une volonté affichée d'exporter un sentiment de crainte généralisée pour les acteurs les plus amenés à subir les effets d'une émergence chinoise.

Les Etats-Unis ont toujours manifesté le plus grand intérêt de voir l'Asie rester sous leur domination depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, et même si leurs alliés actuels se laissent peu à peu séduire par les avances chinoises, il est à parier que Washington n'hésitera pas un instant à hausser le ton dans ses négociations avec Pékin.

Une image à consolider en préparation à de nouvelles réformes économiques

²⁹SANCHEZ-CACICIEDO Amaia, « Peacebuilding in Asia: refutation or cautious engagement? », *EUISS, Occasional paper*, november 2010, n°86, disponible sur http://www.iss.europa.eu/uploads/media/op86_Peacebuilding_in_Asia.pdf.

³⁰BOISSEAU du ROCHER Sophie, *L'Asie du Sud-Est prise au piège*, Paris, Perrin, 2009, 455 p.

³¹LI Minjiang « China and Maritime Cooperation in East Asia: Recent Developments and Future Prospects », *Journal of contemporary China*, vol.19, n°64, march 2010, p. 291-310.

³²*Ibid.*

A l'heure actuelle, le discours de la « menace chinoise » (*China threat Theory*) est systématiquement employé afin de prévenir des conséquences d'une Chine trop présente et sûre de ses capacités à gouverner le monde. Dès le début des années 1990, ce discours trouve son origine au sein des milieux conservateurs tant américains qu'asiatiques (principalement japonais et taïwanais). Dès lors, la plupart des acteurs en Asie-Pacifique adopteront progressivement leur propre interprétation de la menace chinoise à des degrés divers en fonction de la nature des acteurs et des enjeux³³.

La position dans laquelle se retrouve la Chine est on ne peut plus critique, puisqu'elle est consciente de devoir redoubler d'efforts en vue de redorer son image et son prestige aux yeux du monde tout en assumant son rang de pays émergent pas encore tout à fait stabilisé et suffisamment fiable. Cette image déformée du pays peut à terme constituer un obstacle supplémentaire au développement économique intérieur chinois, et donc de creuser toujours un peu plus le fossé économique-social au sein de sa population, puisqu'il est certain qu'une image ternie sonnerait le glas sur le succès des entreprises chinoises présentes à l'international³⁴.

Un tel scénario, s'il venait à se produire dans un laps de temps très court, obligerait l'équipe dirigeante chinoise à revoir ses objectifs de développement à une échelle beaucoup plus modeste, ce qui ne manquerait pas d'avoir des retombées en matière d'image d'un pays émergent particulièrement fragile.

Il est intéressant de noter que la Chine a remarquablement profité de la situation globalement morose de l'économie mondiale en mettant en avant ses propres règles du jeu tout en prônant un discours toujours plus coercitif. C'est à la faveur d'un essoufflement des valeurs économiques véhiculées par le modèle occidental que Pékin ne prend plus la peine de se montrer aussi modeste que par le passé, et n'hésite plus à faire valoir ses exigences sur les questions régionales (Mer de Chine méridionale, pourparlers à six au sujet de la question nucléaire nord-coréenne...) qu'internationales (droits de l'homme, réévaluation de yuan...)³⁵.

La transmission et la préservation de l'image du pays sera primordiale pour le nouveau gouvernement chinois en place à l'automne 2012, mais c'est aussi quelque chose de nouveau au sens où la Chine, du temps des dynasties et de son rayonnement économique, n'avait jamais vraiment pris la peine de se soucier de

³³ DENG Yong, *China's Struggle for Status, the Realignment of International Relations*, New York, Cambridge University Press, 2008, p.106-107.

³⁴ DUPUI-CASTERES Arnaud, « L'image de la Chine : nouvel enjeu de sa stratégie d'influence », *Revue internationale et stratégique*, vol.81, n°1, printemps 2011, p.88.

³⁵ NIQUET Valérie, « La politique étrangère de la République Populaire de Chine depuis la crise : évolutions et contraintes », *Fondation pour la Recherche Stratégique* [en ligne], note n°2, mars 2011, disponible sur <http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/bnotes/2011/201102.pdf>.

cette question tant son prestige (économique, spirituel et même social) constituait une référence absolue pour la plupart des pays tributaires de sa puissance³⁶.

Tel est le dilemme auquel le gouvernement chinois doit à présent faire face : comment assurer son développement économique tout en s'efforçant de garantir une image plus attrayante ? Car si dans la pratique, la Chine mise avant tout sur la promotion du soft-power afin de gagner sa place et de maintenir son rang de puissance responsable en développement, cette stratégie ne semble toujours pas convaincre les acteurs de l'ordre mondial actuel qui continuent d'interpréter le soft-power chinois comme une réelle menace.

La diplomatie chinoise souffre toujours d'une mauvaise image car elle se montre encore trop coercitive et insuffisamment transparente sur sa capacité à promouvoir l'image d'une puissance responsable et pacifique cherchant à s'inscrire de manière durable dans l'ordre mondial du 21^{ème} siècle.

Il convient de nous interroger sur la possibilité de voir la Chine devenir une puissance bienveillante et permissive une fois qu'elle aura atteint son objectif ultime : supplanter les Etats-Unis et prôner sa vision des relations internationales³⁷. Pékin tente de promouvoir une conception du monde dite multipolaire, ainsi qu'un modèle de développement alternatif à celui défendu par l'Occident et dans lequel les puissances émergentes peuvent pleinement contribuer au maintien de l'équilibre mondial et à la préservation d'un tel modèle.

Même si la Chine s'efforce de participer à travers les forums régionaux comme ceux de l'Asia Pacific Economic Cooperation (APEC) et de l'Asian Regional Forum (ARF) depuis près de vingt-ans, elle ne parvient toujours pas à promouvoir l'image d'un pays puissant et en phase avec les normes en vigueur en politique internationale. La vision d'un monde multipolaire vient se substituer à l'unipolarité défendue par les Etats-Unis au sortir de la Guerre Froide³⁸ car elle serait porteuse d'une meilleure stabilité à l'échelle planétaire.

La perception de l'émergence chinoise demeure très largement rejetée et critiquée car la Chine entend prouver qu'elle peut devenir le premier pays émergent non-occidental à redéfinir les paradigmes de la puissance et de la gouvernance mondiale. Son modèle de développement, ainsi que ses choix stratégiques, obligent le reste de la communauté internationale à s'interroger sur la nature même de cette émergence encore mal comprise car arrogante aux yeux de certaines puissances établies de longue date.

³⁶DUPUI-CASTERES Arnaud, « L'image de la Chine : nouvel enjeu de sa stratégie d'influence », *Revue internationale et stratégique*, vol.81, n°1, printemps 2011, p.91.

³⁷ COURMONT Barthélémy, *op. cit.*

³⁸MONTEIRO Nuno P. « Unrest Assured, Why Unipolarity Is Not Peaceful », *International Security*, vol.36, n°3, Winter 2011/12, p. 9-40.

S'il est acquis que de réels progrès ont été observés depuis l'ouverture économique, il n'en demeure pas moins que les principes fondamentaux de la nouvelle politique de défense chinoise (intégrité territoriale, souveraineté nationale et défense des intérêts nationaux) s'inscrivent résolument dans une ligne dure dont les contours restent pour le moins imprécis. Pour ne pas brusquer l'équilibre international, Pékin doit veiller à modérer son discours et se montrer plus transparent sur ses réelles intentions, ce qui passera très certainement par l'adoption d'un ensemble de réformes socio-économiques (internationales et surtout domestiques), sans quoi le « retour de bâton » international serait lourd de conséquences.

La Chine se retrouve à la croisée des chemins entre un gouvernement au régime paternaliste et autoritaire en relative perte de vitesse, et dont la seule idéologie socialiste ne suffit plus pour satisfaire le bien être du peuple. Elle doit jouer sur le registre de l'autorité (peut être à l'heure actuelle le plus adapté à son statut de grand pays émergent) et joue la carte d'un nationalisme qui ne manque pas de provoquer quelques grincements de dents un peu partout dans le monde. L'Armée Populaire de Libération (APL) joue un rôle de stabilisateur politique de premier ordre, et le régime n'hésite plus à augmenter le budget consacré à la défense afin de justifier la confiance qu'elle a mise dans ce nouvel acteur qui participe jour après jour à un nombre croissant d'opérations multilatérales visant à maintenir la paix.

Cette période transitoire, si elle venait à s'éterniser, se montrerait dangereuse pour la Chine qui doit lutter contre le temps afin de combler son retard sur ce monde occidental qui la fascine toujours. Le monde ne doit plus reposer sur de vieux paradigmes dictés par les Etats-Unis au sortir de la logique bipolaire³⁹.

CONCLUSION

Comme nous le constatons, l'interprétation du phénomène de l'émergence dans le cadre des relations internationales n'est pas toujours simple étant donné le nombre et la nature des changements intervenus dans l'établissement d'un monde dit « multipolaire ». En ce qui concerne la Chine, elle est d'emblée confrontée à ses difficultés à concilier l'image d'un pays en développement (*fazhanzhong guojia*) qui obéit à une politique de développement dit « pacifique » (*heping fazhan*), tout en maintenant un certain degré d'exigences en vue d'être pleinement reconnue et acceptée aussi bien vis-à-vis de ses voisins régionaux que de ses rivaux internationaux.

Pékin préfère toujours suivre une politique dite « d'accommodation » à l'égard du reste des pays asiatiques (ASEAN en tête) en vue d'établir et de

39 DOMENACH Jean-Luc, « La Chine peut-elle encore s'effondrer ? », *Pouvoirs*, n°81, avril 1997, p. 7-20.

consolider son « pré-carré stratégique », car les outils de persuasion économiques lui permettent de conquérir plus aisément ces nouveaux marchés. Bien plus qu'une zone de libre-échange économique, l'Asie du Sud-Est est en passe de devenir l'un des principaux lieux décisionnels tant en matière de diplomatie que de stratégie sécuritaire chinoise. La Chine se tourne progressivement vers sa périphérie méridionale en s'associant avec les pays de l'ASEAN (tout comme le Japon et la Corée du Sud pour former le groupe de l'ASEAN+3) dans le but de renforcer son image de puissante émergente et responsable à l'échelle asiatique.

Pourtant, et sans trop nous risquer à un exercice de prospective, il est judicieux de nous interroger sur ce que pourrait devenir un monde dit multipolaire, constitué de plusieurs pôles émergents parmi lesquels l'un prendrait un ascendant irréversible sur les autres, et qui viendrait rebattre les cartes du concert diplomatique mondial : à horizon temporel de 20 à 25 ans, quelles peuvent être réellement les zones d'influence directes de la Chine ? Si l'Amérique du Nord et l'Europe, probablement le Japon, la Russie (par son immensité géographique) et l'Inde (par son étendue et sa complexité sociale) semblent hors d'atteinte, l'Amérique du Sud est trop éloignée, le Moyen-Orient trop instable (malgré son indéniable attrait en termes de ressources énergétiques), et l'Afrique bien imprévisible. Qu'elle autre zone du globe que l'Asie du Sud-Est se présente alors, pour la Chine, comme « une zone d'influence ... et d'intégration naturelles » ? Par ailleurs, il faut aussi se poser la question de savoir si laisser – en quelque sorte – la Chine dans son pré-carré Asie du Sud-Est, ne constitue pas un moyen de repousser les échéances d'un probable affrontement entre les deux premières puissances économiques et politiques que seront les Etats-Unis et la Chine ?

Sans oublier que si la Chine venait à contrôler l'ensemble de l'Asie, et à l'intégrer à sa sphère directe d'influence politique pour en faire son arrière-cour économique, il y aurait alors là constitution d'un ensemble de près de 2 milliards d'êtres humains, auquel le Japon pourrait difficilement échapper, créant ainsi le premier pôle économique mondial.

Il y a alors fort à parier que les Etats-Unis ne pourront tolérer un tel scénario, ce qui nous ramènerait à la logique d'affrontement évoquée ci-dessus, voire un retour en arrière et un basculement du monde vers un nouvel affrontement bipolaire semblable à celui que le monde aura connu (mais dans un laps de temps très certainement plus court).

BIBLIOGRAPHIE

- BARMA Naazneen, CHIOZZA Giacomo, RATNER Ely *et al.* A World Without the West? Empirical Patterns and Theoretical Implications, *The Chinese Journal of International Politics*, winter 2009, vol.4, n°2, p.525-544.
- BOISSEAU du ROCHER Sophie. *L'Asie du Sud-Est prise au piège*, Paris: Perrin, 2009, 445 p.
- BUZAN Barry. China in International Society: Is 'Peaceful Rise' Possible? *The Chinese Journal of International Politics*, spring 2010, vol.3, n°1, p.5-36.
- COURMONT Barthélémy. *Chine la grande séduction, essai sur le soft-power chinois*, Paris, Choiseul, 2009, 196 p.
- DENG Yong. *China's Struggle for Status, the Realignment of International Relations*, New York, Cambridge University Press, 2008, 300 p.
- DOMENACH Jean-Luc. La Chine peut-elle encore s'effondrer? *Pouvoirs*, avril 1997, n°81, p.7-20.
- DUPUIS-CASTERES Arnaud. L'image de la Chine: nouvel enjeu de sa stratégie d'influence, *Revue internationale et stratégique*, printemps 2011, vol.81, n°1, p.87-94.
- GUILLARD Olivier. Tensions en Mer de Chine du Sud: quand le *Dragon* sort ses griffes, *Actualité Stratégique en Asie*, n°87. Disponible sur http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-06-asa87.pdf [consulté le 02-04-2012].
- LAFARGUE François. Des économies émergentes aux puissances émergentes, *Questions Internationales*, septembre-octobre 2011, n°51, p. 101-108.
- LI Minjiang. China and Maritime Cooperation in East Asia: Recent Developments and Future Prospects. *Journal of Contemporary China*, 2010, vol.19, n°64, p.291-310.
- MONTEIRO Nuno P. Unrest Assured: Why Unipolarity Is Not Peaceful. *International Security*, winter 2011/12, vol.36, n°3, p.9-40.
- NIQUET Valérie. La politique étrangère de la République Populaire de Chine depuis la crise : évolution et contrainte, *Fondation pour la Recherche Stratégique*, n°2. Disponible sur <http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2011/201102.pdf>
- PUIG Emmanuel. L'ordre et la menace, analyse critique du discours de la menace chinoise en Relations internationales. *Revue internationale et stratégique*, 2004, vol.54, n°2, p.119-130.
- ROBERT Magali. Puissance Chine, la stratégie d'affirmation internationale chinoise. *Fiche de l'IRSEM*, n°1. Disponible sur http://www.defense.gouv.fr/content/download/153085/1551271/file/Fiche_n1_Puissance_Chine.pdf [consulté le 02-04-2012].
- SANCHEZ-CACICEDO Amaia. Peacebuilding in Asia: refutation or cautious engagement? *EUISS Occasional Paper*, n°86. Disponible sur http://www.iss.europa.eu/uploads/media/op86_Peacebuilding_in_Asia.pdf [consulté le 02-04-2012].

- SCHOFFIELD Clive, TOWNSEND-GAULT Ian, HASJIM Djalal *et al.* From Disputed Waters to Seas of Opportunity: Overcoming Barriers to Maritime Cooperation in East and Southeast Asia. *NBR Special Report*, n°30. Disponible sur http://www.nbr.org/publications/specialreport/pdf/free/SR30_MERA.pdf [consulté le 02-04-2012].
- SHIRK Susan. *China Fragile Superpower: how China's Internal Politics Could Derail Its Peaceful Rise*, Oxford, Oxford University Press, 2007, 320 p.
- SISMANIDIS Roxane D.V. China and the Post-Soviet Security Structure. *Asian Affairs: An American Review*, 1994, vol.21, n°1, p.39-58.
- VAIRON Lionel. La pensée chinoise : quelques pistes de réflexion. *Revue internationale et stratégique*, juillet 2011, vol.82, n°2, p.135-141.
- WEISSMANN Mikael. The South China Sea conflict and Sino-ASEAN Relations: a Study in Conflict Prevention and Peace Building. *Asian Perspective*, 2010, vol.34, n°3, p.35-69.
- WILLIAMSON John. Is the "Beijing Consensus" Now Dominant? *Asia Policy*, n°13. Disponible sur http://www.nbr.org/publications/asia_policy/Free/AP13/AP13_B_Williamson.pdf [consulté le 02-04-2012].
- ZHAO Suisheng. The China Model: can it replace the Western model of modernization? *Journal of Contemporary China*, 2010, vol.19, n°65, p.419-436.



INDIAN AGRO-RUSH TO AFRICA

NEW OPPORTUNITIES FOR INDO-AFRICAN DEVELOPMENT COOPERATION?

By Pooja Jain, PHD student at Sciences Po and Philippe Régnier, senior teacher at the School of International Development and Global Studies.

INTRODUCTION

The Millennium Development Goals will end in 2015. One of the persisting humanitarian challenges will remain in terms of finding solutions to hunger and malnutrition, in particular in Sub-Sahara Africa. Since 2008, the rising number of food crises has pushed the international community to re-discover the importance of livelihood and commercial agricultures. Despite the collapse of rural bilateral aid and the negative impact of structural adjustment programs, African food production per capita has continued to grow just to balance more or less the demographic increase. The relative decline of food demand from Northern countries - which are producers themselves, and the failure of the WTO negotiations, are obstacles to give new impetus to agriculture and post-farming activities in Africa, where there is an enormous and non-valorized potential. The central question is whether South-South co-operation could give an impetus of this type?

The untapped natural resources and territories in Africa attract new investors looking for opportunities: with China and India in the lead, agro-food commercial and financial interests of Asian emerging countries are more and more visible in Africa. One wonders whether densely populated and food stuff importing Asia is searching to secure its food supplies through the leverage of its new economic and financial power. This strategy could either generate negative impacts on the African rural world - even in terms of food security, or it could contribute to positive agricultural transformations. Both scenarios may challenge African food sovereignty and the good governance of Afro-Asian agro-relations.

This paper attempts to address the Indian agro-food rush to Africa. The focus deals with the rising presence of Indian public and private actors in Africa, due to relative geographic proximity and the presence of significant Indian business diasporas especially in Eastern and Southern Africa, and expanding in the rest of the continent. This could recreate some forms of rural land colonization by Indian corporations with the possible support of Indian public cooperation – both seeking to boost African export-oriented agriculture. But on the other hand, the critical mass and purchasing power of Indian food demand may also create new opportunities to promote African agricultures in the global value chains and to develop post-farming transformation – which is still so much absent in most African countries.

This avenue of non OECD and alternative cooperation with a major emerging economy like India could eventually influence the domestic orientations of local agricultures. But at the same time, it might command a strong capacity of African states and private actors to negotiate with new emerging foreign partners mutually beneficial agro-food trade, investment and rural development aid agreements.

RESEARCH HYPOTHESIS AND SCIENTIFIC BOTTLENECKS

In the context of the rising rush of Indian public and private actors to access African agro-food markets, the central hypothesis is to explore whether it constitutes a new external and neo-colonization threat for local agricultures and peasantry (including land grabbing ... and the production of export crops), or whether it could represent a real post-colonial opportunity for African agricultures to modernize and transform for the creation of employment (jobs for the youth), value added (instead of exporting commodities in bulk) and income (for local entrepreneurs and staff). This second proposition could tremendously help the African nations to have more control of their food sovereignty and to better secure their food supplies. It would address various urgent priorities of reducing domestic and local vulnerabilities, esp. on the food and employment fronts.

The proposed research could document three sub-hypotheses:

- (1) The rapid growth and future projections of the Indian agro-food demand (taken alone or together with the demand of other emerging economies) could affect trade and investment between India and Africa, and have positive or negative impacts on African agro-food markets and their international externalities,

- (2) The rising number of Afro-Indian trade, FDI and ODA agreements could have an impact on local agrarian, land and rural development policies in Africa ,
- (3) Facing the size and sophistication of Indian public and private means to penetrate formally and informally local food markets in Africa, national/local governments and rural civil society stakeholders have to show good negotiation capacity and credibility to defend and promote national and local food sovereignty, otherwise they could be tempted by laissez-faire, compromise and vested interests.

Some four research bottlenecks cannot be easily overcome:

The concept of food security needs to be contextualized when applied to Africa and India. Besides, it could be rather difficult to trace various trade and financial flows between India and Africa, with many transactions taking place at decentralized levels of actors and territories, and more than once financial transactions can be informal or indirect (using for instance Mauritius or South Africa as intermediaries). It could be equally difficult to keep precise records of various types of development aid agreements or of other types of bilateral agreements between India and Africa country in agriculture and post-farming. There will be also difficulties to identify with precision the strengths and weaknesses of African states, both at central and decentralized levels, and in terms of capacity to negotiate fair deals with Indian counterparts. India's external economic and development aid policies may also reveal gaps and holes.

Further research difficulties are linked to the very limited number of studies on this new subject, also quite new to both Africans and Indians. In addition, measurement, impact evaluation and effectiveness of Indian economic and development aid agreements affecting the Afro-Indian food sector might be tricky to collect from both methodological and empirical sampling viewpoints.

SOUTH-SOUTH COOPERATION: BETWEEN IDEALS AND BARGAINING POWER AMONG UNEQUALS

South-South trade originates from so-called comparative advantages of proximity among developing countries (Erza 1989, Kubny 2008, Moen 1998, Porter 1999, Sridharan 1998, Schmitz 1990). In principle, such trade is more specific and more local know-how intensive than North-South trade. Its main

validity lies in its substitution capacity to high cost imports from developed countries. Such imports are often made of high technologies not quite appropriate to the needs of LDCs (OCDE 2006, Schmitz 2004).

South-South cooperation has mainly been a post-colonial and pro-independence slogan launched in opposition to developed countries and North-South cooperation (Mourad 2006). With the creation of the Non-Aligned Movement and the later Group of 77 and the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), South-South cooperation was put on the international agenda (Moen, 1998). It was driven in the 1950s-70s by various regionalisation movements in the South. The 1980s-90s saw the rise of new regionalisms and inter-regionalisms, including some initiated by China, India and Brazil vis-à-vis Africa (Jaffrelot 2008, Kubny 2008, Liu and Régnier 2003, Ruet 2007, Subacchi 2008). Japan initiated in 1993 the first Tokyo International Conference on African Development (TICADI), followed by TICAD II, III and IV recently. The TICAD process put more light on the role of Japanese aid and private sector to boost economic take-off and growth in Africa (Horiuchi, 2006). TICAD III was also envisaged in 2001 as a contribution to the New Partnership for African Development (NEPAD) initiated in 2002–03 by the G8 African Action Plan. By 2005–06, Japanese ODA pledged to devote 40 % of its total aid to Africa by 2020.

Since the 1980s, the rapid growth and emergence of the Asian newly industrializing countries, then followed by some in Latin America, have led to sharp economic and social differentiations among developing countries. This process has created new opportunities of cooperation versus competition within the Third World, and has even challenged its very existence! Agro-business has been an emerging sector in South-South economic relations, with the rise of major new players mainly from Asia (China, India, Korea, Taiwan, Thailand, Vietnam) and from Brazil and South Africa.

South-South economic cooperation can offer many advantages to developing countries (Folke, 1992). It can primarily rely on comparative advantages of geographical proximity, and those are not yet fully utilized. In many cases, their products are better suited to their neighbours with similar levels of development.). Furthermore, trade among developing countries can help them become less dependent vis-a-vis OECD markets, and do not rely on their sole demand. However, South-South cooperation has remained very modest for several decades because of its disconnection from the global economic system, and the lack of concrete support from donor countries until the 1990s. Several major obstacles have been the absence of convergence between large and small producers, the lack of infrastructure and especially South-South transportation facilities, the high

structure of tariff and non-tariff protection, the absence of South-South trade finance, the scarcity of foreign exchange and clearing systems among least developed countries, and the lack of after-sales services (Erzan, 1989; Bhagwati, 1991).

In practice, South-South trade can be divided into three periods (Folke, 1992). Between 1945 and 1972, it grew in absolute terms but decreased in percentage of world trade. Between 1973 and 1981, it continued to grow and regained former importance. After 1981, its relative importance fell, mainly due to the debt crisis and declining oil export revenues in OPEC countries. However, in the late 1980s, it expanded again because of the rise of the East Asian industrialising economies, and reached over 10 % of total world trade by 1995, a figure which has steadily increased ever since because of rapid Asian expansion, including India. About 40 % of total Southern trade currently goes to other developing countries (UNCTAD, World Trade Report 2010).

During the first decade of the 21st century, analysts have become relatively optimistic about South-South trade prospects due to continued rapid growth of the emerging economies and their strong demand for commodities, including food stuff. This is also due to the saturation and ageing profile of the OECD countries. This trend is even clearer when considering local agro-food products originating from developing countries, which qualify only for South-South markets in terms of quality, hygiene and health norms, and other standards.

Since the 1990s, developing and donor countries have also become aware of the key role of small enterprises in economic and social development, inclusive in rural and peri-urban sectors where farming and post-farming activities prevail. The Asian small and micro-enterprise development experiences have taken the lead. In the case of most African LDCs, the importance of the informal economy (microeconomic activities and very small enterprises) and the challenge of the so-called “missing link” (SMEs) have been underlined (Sen, 1999; Régnier, 2000; UNCTAD, 2001).

Since the WTO Ministerial Meeting in Hong Kong in December 2005, the G8 and the OECD countries have stressed their aid for trade priority vis-à-vis developing countries in three main fields: production capacity, access to demand and buyers, promotion of marketing and sales. A number of OECD donors have committed themselves to a more proactive facilitation of trade and finance among developing countries (South-South trade) at the sub-regional, regional and inter-regional level, as a second-leg option for developing economies and especially LDCs to reach global markets. Transnational corporations and other large firms are not direct beneficiaries of overseas development aid, but they are increasingly providers of business to business (B2B) or public-private partnerships in a West-

West or North-South context, but they can also play a South-South market linkage role. Apart from TNCs and large firms, small enterprises in developing economies can enhance economic development in several ways:

- Local SMEs (formal economy) or at least a fraction of them already have access to South-South trans-frontier, sub-regional and regional markets in addition to their direct or indirect access to OECD buyers and sellers;
- Various forms of microenterprises (informal economy) are mainly active at the sub-domestic, domestic and trans-frontier levels, but can also contribute under certain conditions to the up-stream segment of domestic, sub-regional, regional and global chains of production and value-added (ADB, 2006; UNDP, 2004; Prahalad, 2006).

For several decades, international cooperation has promoted agriculture and post-farming production (supply side) in the developing world. It is only in recent years that some emphasis has been gradually put on the demand side. When local and/or external demand exists, it can encourage local agro-food production and also trade/marketing efforts accordingly. International cooperation, public and private, can continue only in relative terms to support LDC agro-food export promotion, but mainly in articulation with OECD import capacities, whose absorption capacities will be limited in several ways.

Global value chains and inclusion of agro-food products

Since the late 1990s, there is a substantial literature dealing with the emerging capacities of developing countries to integrate international value chains in manufactures. These chains can be transnational, regional, and even global ones. Much work has been inspired on this subject by UNCTAD World Investment Reports (annual), and deal with inclusion versus exclusion in global value chains of semi-transformed or transformed products from the South (Ekins 2009, Kolodko 2003, Pietrobelli 2004, Régnier 2003, 2004 et 2007, Sturgeon 2009).

There are numerous studies on North-North and North-South value chains in the agro-food sector, which include most tropical products in high demand in the North (Kalinsky 2007, 2008, McDonald 2008, Larsen 2009). But good knowledge of local, national and South-South existing or incubating post-farming value chains in developing countries is still limited despite new explorations from emerging countries like Brazil, China, India, South Africa, Thailand and others. The

Donor Committee on Enterprise Development (DCED)¹ encourages public-private partnerships for the promotion of small and micro-enterprises in global value chains. As food security and employment creation are the two official objectives of the G8/G20 since 2011, it will focus more on post-farming and agro-food manufacturing in developing countries, including the role of women entrepreneurs. However, the density and diversity of such activities is not high in Africa, and there is not enough accumulation of savings and skills to be invested in their expansion at any meaningful scale. This is precisely here that Indian investment could play a win-win strategic role.

Afro-Asian economic cooperation

For long, the analysis has focused on Japan as the major Asian developing aid and trading partner of Africa (Horiuchi 2006, Manning 2006, Rowland 2008, Watanabe 2008). Yet, spontaneous and flourishing Afro-Asian trade is very ancient through the Indian Ocean (Jolly 2002, Vines 2008), but there are few studies on Afro-Asian economic cooperation and almost none on the agro-food sector (Afro-Asian Rural Development Organization 2009, 2010, Kregelund 2008, Rotberg 2008, Sridharan 1998). It is only since the early 2000s that there is much interest for the development of Asian investments worldwide, including to Africa (Qureshi 2008, Rajan 2008), but most studies deal with Chinese investment ((Brantgam 2007, , Davies 2008, , Kaplinsky 2008, , Lemoine 2010,).

There is much less concerning Indian investment (*Gutmann 2008, Jaffrelot 2008*) even though the existence of strong Indian business diasporas in Eastern and Southern Africa is well known, and drives their gradual expansion in the rest of the continent (*Etienne 2007, Goldstein 2009, Vines 2008*). India has also started to promote an ODA policy as illustrated during the 6th India-Africa Forum in New Delhi in March 2010 aiming to counterbalance the overall competition and visibility of China (*Broadman 2006, Chanana 2009, Rajan 2008, Santiso 2007*).

INDIA AND AFRICA IN AGRICULTURE: A VAST ARRAY OF UNTAPPED POTENTIAL

¹ DCED is a forum through which donor and the United Nations agencies promote economic opportunity and self-reliance through private sector development in developing countries.

A brief introduction to Indian and African Agricultures

People	Land	Economic	
Total population (millions): 1 214 464	Land area (1000 ha): 297 319	Agriculture as % of Gross Domestic Product: 16.5	
Life expectancy at birth: 64	Arable land (1000 ha): 158 145	Value of agricultural exports (US\$ millions): 17 307	
Urban population: 30%	Permanent crops (1000 ha): 11 175	Share of agricultural exports (% of total exports): 8.9	
Agricultural population, including forestry and fisheries (1000s): 587 377	Pastures (1000 ha): 10 388	Value of agricultural imports (US\$ millions): 9 141	
Number of people undernourished (millions): 237.7	Irrigated land (1000 ha): 62 286	Share of agricultural imports (% of total imports): 2.8	
Proportion of undernourished in total population: 21%	Share in total water use by agriculture: 90.4%		
Per capita daily calorie intake: 2 301	industry: 2.2%		
Per capita daily protein intake (% kcal): 9	domestic: 7.4%		
Child malnutrition, underweight: 43%	Forest area (1000 ha): 68 434		
Child malnutrition, stunting: 48%	Production		
Child mortality rate (per 1000 live births): 66	Cereals (1000 tonnes): 246 774		
	Meat (1000 tonnes): 2 766		
	Fish (1000 tonnes): 7 845		
	Woodfuel (1000 m ³): 307 782		
	Industrial roundwood (1000 m ³): 23 19		
Overview 2008	Sub-Saharan Africa	India	China
Forest (millions acres)	627	68	205
Pastures	911	10	400
Arable Land	219	158	115
Irrigated (%)	1	39	58
Farmers (millions)	195	587	314
Population (millions)	764	1214	1320

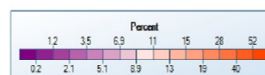
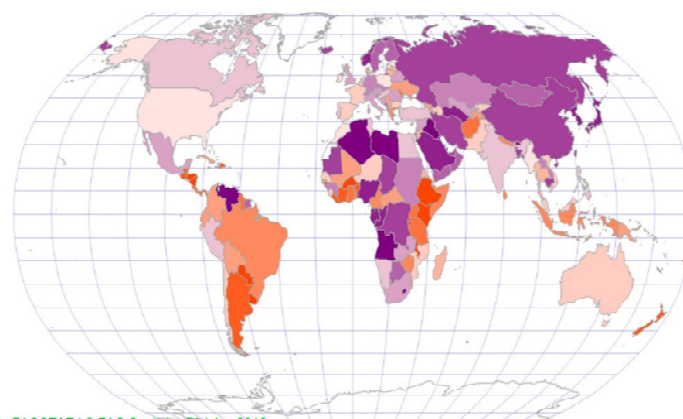
Source: FAO 2011

Agriculture represents 16% of Indian GDP but only 8,9% of its total exports against 2,8% of its total imports (76% being food products). Like for China, Africa still plays a minor role in Indian agriculture imports and exports. Most of Africa is still untapped markets for Indian exporters in general, even though India has started to export food stuff, mainly cereals (rice), fish and crustaceans and meat to Egypt and South Africa (301 mil. US\$ in 2010 according to UNCTAD). Other but smaller exports to Africa include flours, sugar confectionery and tobacco products. In addition, India exports some agriculture machinery (irrigation, water pumps, mechanicals, tractors,...), and some fertilizers and pesticides.

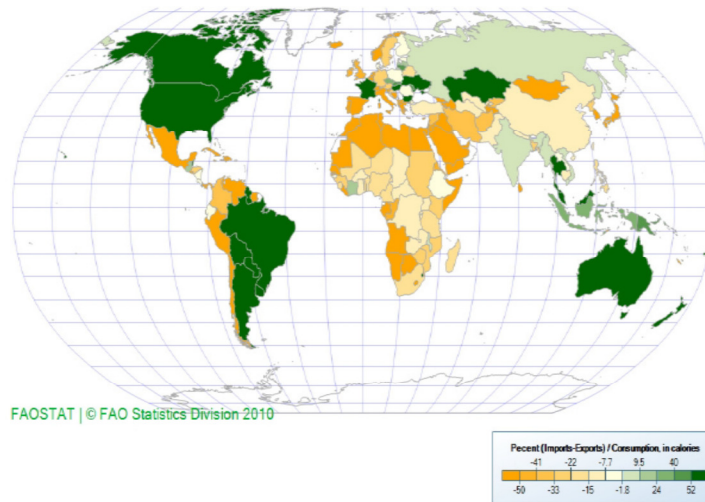
The contribution of Sub Sahara Africa to world trade in agriculture is approximately 6%. However, agriculture is the first top export contributor for a number of countries, including some facing very serious food security problems: Malawi (85%), Burkina Faso (83%), Uganda (62%), Ethiopia (61%), Mali (56%), Kenya (46%), Rwanda (44%), Ghana (42%), Sénégal (37%), Tanzania (*35%), Madagascar (35%), Togo (29%), Niger (14%). In 2000-08, African food imports have more than doubled, whereas exports have progressed slowly and have remained concentrated in a few unprocessed or semi-processed commodities.

None of the Sub-Saharan African countries are among the top ten agriculture and food exporters to India. African countries export mainly agricultural raw materials to India, two are in Eastern Africa (Egypt and Tanzania) and two in Western Africa (Ghana and Ivory Coast). There has been a considerable rise in exports since 2004, especially in major items like cork, fruits, nuts and wood cotton, fruits, nuts, and vegetables. Egypt exports mainly cotton to India. Ghana concentrates on cork, fruits, nuts, and wood, but also on oil and oleaginous fruits and cocoa. New African exporters to India include Guinea Bissau (fruits and nuts), Gabon (cork and wood), Algeria, Egypt, Morocco and Togo (crude fertilizer).

Share of agricultural exports in total export



Net trade in food



A rapid glance at the FAO statistics show little convergence between the first African ten agriculture exports and the first ten Indian import items.

Indo-African trade in agriculture represent a very small segment of total bilateral trade. Indian imports have less progressed in recent years than exports. This can be explained partly by the declining value of cotton imports - only partly compensated by cacao - whereas Indian exports have progressed (rice, tea, ...). The Indian trade surplus has widen as African exporters have not much benefitted of the Indian trade liberalization, whereas Indian private companies have expanded rapidly worldwide including in Africa.

Even though the Indian agriculture is facing less geo-climatic constraints than China, its rapid demography (overtaking China before 2030) and the acceleration of urban growth will be combined with a diversification of nutrition behaviours, esp. among the urban middle class. The overall consumption of cereals is expected to diminish in comparison with the rise in consumption of meat, fish, fruits, vegetables and dairy products. Even though India has still a potential to increase the productivity of agriculture on several fronts, imports in volume and diversification are expected to grow substantially, and the food self-reliance ratio will be modified.

Major Exports from Africa		Major Imports of India	
Commodity	Value mil. USD	Commodity	Value mil. USD
Cacao	3122	Palm oil	2744
Cotton	1379	Peas, dry	634
Coffee	1346	Cashew nuts, with shell	617
Tobacco	1214	Soybean oil	433
Other raw products	1203	Beans, dry	399
Sugar	954	Cotton lint	385
Tea	927	Pulses, nes	338
Wine	695	Sunflower oil	284
Rubber	659	Fatty Acids	275
Oranges	640	Rubber Nat Dry	215

Source: FAO 2008

Investment

Indian direct investment outflows 2011 show that agriculture and food processing do not figure among the leading sectors contrary to other manufactures, energy, and business and estate services. In 2011 alone, Ghana, Mauritius, Niger and Zambia were the top four destinations of Indian direct investment but not in agriculture.

However, lines of credit disbursed by the EXIM Bank of India up to April 2011 indicate that 29 lines of credit were allocated to support Indian private ventures in Africa's agriculture and related sectors. A total of 138 lines of credit were allocated during this period out of which 94 were allocated to Africa.

Due to historical linkages, South Africa and Mauritius has been the main entry points for Indian companies and portfolio investors venturing into Eastern and Southern Africa. But recently, due to a concentrated effort of the Indian government, the capital city of Sénégal, Dakar, has emerged as a new gateway to the terra incognita of West Africa. Dakar has become home of one oversea office of

the EXIM Bank of India. Some family members of the Indian business diaspora well established in East Africa have also been appointed since the mid-2000s as honorary consuls of India in Western Africa.

EMERGING INDIA VENTURING INTO AFRICA : FLURRY OF INTERESTS AND OPPORTUNITIES

Beyond geographical proximity, there are other links between India and Africa making this bilateral relationship rather specific compared to the recent rise of China in the continent.

Historical revisiting of India's South-South Cooperation and Africa

India's high profile during the Cold War in Africa was largely motivated by ideological motives related to anti-colonialism and the non-aligned movement, disputed with China after its separation from USSR in the late 1950s. But it had also pragmatic objectives to stabilize and develop links with its Central, South and Southeast Asian neighbours, where most public Indian aid has been concentrated for long. Therefore, most of concrete Indian development contributions to the continent have been realized through Indian business diasporas and other networks established during British colonial rule and beyond. Such networks have cultivated various links with the Indian public and especially private sectors, which were primarily in place before the Indian federal government started to shape a proper development aid policy during the second half of the 2000s, also as a response to Chinese aid competition abroad and in Africa in particular.

Since the 1991 liberalization of the Indian economy (called New Economic Policy), India's development aid has grown as a pragmatic pursuit of its own interests and as a support to the rapid internationalization of its leading private corporations. The rapid rise of the Indian Export-Import Bank (EXIM) providing concessional credit lines to various African countries to buy Indian equipment and machinery is a case in point.

Until 2010, the Indian government had not produced a document regarding its aid policy and its only in 2011 that the creation of a development cooperation

agency has been announced. Yet, Indian development aid can be described as a two-front operation so far giving priority to its Asian neighbours and to African countries, the latter receiving mainly concessional loans from the Exim Bank with a concentration on infrastructure (Kondoh, Kobayashi, Shiga and Sato, 2010).

Indian private initiatives toward Africa coming first

Compared to Chinese cooperation in Africa led primarily by large State-owned companies and the Chinese central/provincial governments, the profile of Indian presence in Africa is significantly different. First, the business activities of the local Indian diasporas well established in Eastern and Southern Africa are understudied, and even more their recent extension endeavours toward Central and Western Africa. Second, the mergers and acquisitions in Europe and North America by leading Indian multinational corporations draw much more media attention than their ventures in Africa or elsewhere (Harry Broadman, *Africa's Silk Road: China and India's New Economic Frontier*, World Bank 2007 ; Andrea Glodstein and others, *The Rise of China and India: What's in it for Africa?* OECD Development Centre 2006).

What Indian (and Brazilian, Chinese, Korean, South African, Thai) firms are doing in Africa is not really new or unique. South-South trade has grown rapidly from 6% of world trade in 1990 to over 16% in 2007, and the share of developing countries' exports going to others has increased from 29% to 47% (Columbia FDI Perspectives no 34, Feb 2011). Even though opinion leaders circulate the news that Chinese and to a lesser extent Indian firms dominate Africa, this presumption does not stand as 90% of the stock of FDI in Africa still originates from OECD corporations. Whereas Chinese and Indian investment portfolios do concentrate in value terms on natural resources (energy, mining, agriculture), their FDI projects has started to diversify in infrastructure, manufacturing, food processing, telecoms and ICTs, financial and back-off services and tourism.

Indian corporations operating in Africa are mainly private, vary in size, enter African markets by acquisition of established businesses, engage in vertical integration (but much less than their Chinese competitors), facilitate and even encourage the integration of their management and workers in the African socioeconomic fabric (contrary to Chinese firms), and engage in large local sales with private entities rather than solely with government agencies (dealing mainly with deep pocket Chinese corporations able to out-compete other bidders for government procurement contracts). Indian firms play a significant role in reinforcing links between trade and direct investment in Africa, leading to an

increase in African exports. They can achieve greater economies of scale and higher productivity than local African businesses, and thus export goods that are more diversified and higher up the value chain than local entrepreneurs: this is where post-farming and food processing activities may have a chance to grow in Africa and not outside possibly? Because Indian corporations are also integrating horizontally across borders and Africa's own internal market, it may help landlocked countries and/or countries with domestic markets far below commercial scale. Through joint ventures with African counterparts, Indian firms may also be able to foster African exports to a wider set of markets outside the continent (Harry Broadman, "China and India Go to Africa", *Foreign Affairs*, Vol 87, no 2, March/April 2008, 95-109).

Indian agriculture is wrought with small farm holdings. More and more companies are looking towards Africa for large scale commercial farming. According to the Associated Chambers of Commerce and Industry in New Delhi, with only 15% of the arable land being cultivated, African countries like Sudan, Ethiopia, Tanzania, Mozambique and Senegal are offering land to Indian agricultural companies on long term lease. According to the Vice-President of Yes Bank, which promotes Indian investment in Africa, the government ban on non-basmati exports was an incentive for Indian farmers to produce in Africa and export overseas. Besides, the cultivation of certain crops like animal feed attracts more profits in Africa than India where there is minimal government support for such cultivations. Although, meat consumption is on a rise in India and there is demand for animal feed.

Karuturi Global, one of the top 25 agro transnational companies of the world and biggest producer of cut roses bought 15 hectares of land in Ethiopia for about 1.9 million USD in 2005 to grow roses for export. Today it owns approximately 75 hectares of land in Ethiopia for rose cultivation. Besides, its total land acquisition of land for commercial farming in Ethiopia alone stands at 311, 700 hectares. In 2007, it bought one of the largest flower farms in Kenya for around \$65.5 million² for the cultivation of sugarcane, palm oil, rice and vegetables. Tata group has got land on lease in Uganda for a pilot agricultural project and Jaipurias of RJ Corporation have bought land for a 50 acres dairy farm. Shapporji and Pallonji a Mumbai based construction company has acquired 50,000 hectares in Ethiopia and agricultural projects are under consideration. McLeod Russel India, the world's biggest integrated tea company acquired Uganda's Twenzori Tea Investments for 25 mil. US\$ through its UK subsidiary. The Indian Farmers Fertilizer Cooperative Ltd acquired the Industries Chimiques de Sénégal, a phosphate production industrial plant for 721 mil. US\$. The Indian land-grabbing

in Africa is not free from criticism within the country. Devinder Sharma of India's Forum on Biotechnology and Food Security is a staunch critic of India's domestic economic policies and does not mince words in speaking against the opportunist Indian farm companies' rush for cheap agricultural land in Africa the produce of which is imported back in India or exported overseas.

But this is not all and there is another side to the coin. Karuturi Global claims to be the largest employer in Ethiopia next only to the government. It even owns professional soccer teams in the country and was the supplier of roses for the FIFA World Cup in Africa. Indian enterprises like Jain Irrigation, Kirloskar Brothers Ltd and Mahindra and Mahindra contribute to the transformation and mechanization of the farm sector in Africa specializing in the domain of irrigation and manufacture and supply of tractors and other farm equipment respectively. Kirloskar Brothers Ltd, one of the largest producer of pumping solutions in the world, is synonymous of hand pumps in many African countries. The company provides pumping systems and customized local irrigation systems. Its foray in Africa began in Egypt in 1950 which since then houses more than 100, 000 Kirloskar pumps across the Nile. Their efforts in making Senegal self-sufficient in rice production are exemplary. The country is on its way to becoming a rice exporter from being a net importer till until recently. With an installation of over 2000 pump sets worth 21 mil. EUR, the area under rice cultivation in Senegal has increased from 19% to 40% in 5 years since the commencement of the project in 2005. In 2010, the company acquired 90% share in the South African Braybar Pumps Ltd through its wholly owned subsidiary in Netherlands. Jain Irrigation Systems, the world's second biggest irrigation equipment maker has been a pioneer of drip irrigation in India. In May 2011 the company commenced a partnership with the government of Rwanda for the provision of water management solution for farmers. Currently, the country operates in 15 African countries providing irrigation services and technology with minimal water and energy requirements. Mahindra and Mahindra, one of the top three producers of tractors in the world are present in 24 African countries with assembly units in Ghana, Nigeria, Chad, Gambia and Mali. The company seeks to double its exports earnings from Africa which currently stand at 15%. New assembly units³ at Morocco, Tunisia, South Africa, Kenya, Zambia and Ethiopia are in the pipeline. New players like Yes Bank are providing finance to Indian companies investing in farming projects in Africa. Indian textile company Alok Industry opened a spinning mill in Bobo-Dioulasso in Burkina Faso for enhancing cotton production in the country. Besides, private sector and the government initiatives, cooperation between India and Africa extends to NGOs as well like ICRISAT (International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics), which is involved in promoting research to promote

agriculture in semi-arid regions in Asia and Sub Saharan Africa. The ICRISAT South-South Initiative was launched in March 2011. One of the regional offices of the NGO is situated at Bamako, Mali. The research focuses on five highly-nutritious but drought-resistant crops of chickpea, pigeon pea, pearl millet, sorghum and groundnut. The Indian chambers of commerce have been active in their engagement with Africa. The 6th CII (Confederation of Indian Industry) and Exim Bank Conclave on India- Africa Project Partnership was held in New Delhi in March 2010. It covered four themes: India-Africa partnership, Rural Economies, Africa Tomorrow and Going Green. It was attended by 34 African countries and discussed 145 projects worth 9 bil. US\$ (45 in agriculture, ICT and the SME sector), to be compared with 193 projects worth 7.2 bil. at the previous conclave. The 7th conclave was held in March 2011 and was attended by 650 delegates from 40 African countries. 204 projects worth 18 bil. US\$ were discussed during the conclave in sectors covering. The Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry (FICCI) on its part engages with apex chambers in the African countries through joint business councils to facilitate regular business interactions.

From Indian land grabbing to win-win rural cooperation

Indian and other foreign/Chinese acquisitions or long term leases of vast farmland in Africa have become the focus of concern by Western media and NGOs. Many observers consider them a new form of colonialism that threatens food security and local peasantry. However, such investments could be also viewed as good news if the objectives of land purchasers are reconciled with the development needs of the African countries concerned, and not only their governments but also local entrepreneurs and rural civil society. As underlined by the FAO, capital gaps are alarming in Africa and the agricultural sector is in urgent need of productive investment in production and even more in food processing and valorization. After decades of low investment, FAO calculations show that at least US\$ 30 bil.US\$ would be required annually, mostly but not exclusively in Africa.

African capacity to fill this gap is very limited and official development assistance offers no real alternative. In fact, the share of aid going to agriculture has been on a downward trend to below 5 %. The question is not whether international investments should provide a supplement to other capital inflows, but how their impact can be optimized.

Empirical cases of Indian private ventures in the agricultural sector in Africa

During the first semester 2011, two Indian companies, *Verdanta Harvest Pvt* and *Shapoorji Pallonji*, are set to sign an agreement with Ethiopia's Ministry of Agriculture and Rural Development to lease for 20 years large land areas to grow tea and *Pongamia Pinnata*, a plant used for biofuel and industrial chemical production. *Verdanta Harvest Pvt* received 5,000 hectares of land while *Shapoorji Pallonji* was allocated 10,000 hectares. This comes in addition to similar cases in recent years. One of the most well known stories is derived from the Football World Cup 2010 in Johannesburg where all decorating flowers came from the Ethiopian rose gardens of Sai Ramakrishna Karuturi, a Bangalore businessman who has become the biggest rose grower in Kenya and one of the biggest private land owners. Interestingly, he also owns *Karuturi Sports*, a Kenyan football club that plays in Kenya's premier league. Indian companies already established in Africa, mainly in infrastructure projects, are offered land holdings usually on lease as they are looking to get involved in the agricultural sector, even if they are not intrinsically specialized in farming. For instance, the *Tata* group has been given a land lease in Uganda to run a pilot agricultural project, while the *Jaipurias of RJ Corp* have a lease of a 50 hectare model farm to supply dairy products in Uganda and Kenya. Constructor *Shapoorji Pallonji* has acquired the lease for 50,000 hectares of land in Ethiopia and may export maize and other crops. It is not just large Indian companies, but also SMEs in sectors ranging from tea and spices to chemicals, which are entering commercial agriculture in Africa. In total, about 70 Indian companies are already making a foray into the farming sector in Africa with biggest opportunities in Ethiopia, Malawi, Kenya, Uganda, Liberia, Ghana, Congo and Rwanda. Various Indian tea companies, for instance, are making a beeline to acquire estates. BM Khaitan-owned *McLeod Russel India*, the largest integrated tea company in the world, has already taken the acquisition route with Uganda's *Rwenzori Tea Investments* which it bought for \$25 million. Various Indian tea companies are making a beeline to acquire estates: *BM Khaitan-owned McLeod Russel India*, the largest integrated tea corporation in the world, has already taken over for 25 mil. US\$ – through *Borelli Tea Holdings UK* – the six estates of Uganda's *Rwenzori Tea* producing 15 000 tons of tea annually. The outmost objective is for the *McLeod Russel India* to be able to control 8% of the world tea market. BK Birla controls *Jay Shree Tea & Industries*, which has recently acquired three tea estates in Rwanda and Uganda. While acquisitions may work for the tea sector, the right formula for Indian companies looking at commercial farming in Africa is through value-added products, Indian experts say. The perception of Indian companies in Eastern African countries is that they generate local employment and engage in local skills development.

What do we know?

Information about Indian and other international investments in African agriculture is scarce and mostly based on anecdotal evidence. From limited available information three observations stand out: (i) India contributes to a recent investment increase in African agriculture, but land under foreign control remains a small portion; (ii) the focus has shifted from cash crops to the production of basic foods; (iii) though Indian and other investments are mostly private, African governments are heavily involved or at least supposed to be in control. Many deals are stimulated by food supply securitization concerns, especially those coming from emerging countries such as India with, demographic, land and water constraints. High food prices and policy-induced supply shocks like in 2008 and 2011 again have created fears that dependence on speculative world agriculture markets to satisfy domestic demand has become risky. On the negative front, lease or sale of African farmland (often customary owned and not properly cultivated) to Indian investors is not without risk as it can cause land expropriation or lead to an unsustainable use of resources, thereby undermining the livelihoods of local populations and exclude local peasantry from low productive but highly needed activities. On the more positive front, Indian investments may also bring up new opportunities in agriculture but also post-farming transformation and valorization like technology transfer to stimulate innovation and productivity increases, quality improvements, employment creation, backward and forward linkages and multiplier effects through local sourcing of labour and other inputs. It should and could increase food supplies both for domestic and export markets, and not exclusively to far distant India and global markets.

Much is at stake in this policy debate for the 800 million people in Sub-Saharan Africa through South-South trade and investment in agriculture led by Brazil, China, India and South Africa. In order to de-passionate and improve the quality of the debate, Indian research centres and universities should help to develop a systematic empirically-derived, cross-country and cross-sector consistent data on land grabbing, to apply a rigorous analytical methodology, and to use an objective and coherent framework in order to dispassionate policy conclusions for all stakeholders – Africans in the first place, Indian investors and their home and local constituencies, and the international community (Columbia FDI Perspectives, no 34, Feb 2011).

RESEARCH PERSPECTIVES

It is almost impossible to bring up any preliminary conclusion at this stage of our ongoing research work.

First, one could argue like a number of observers that India's like other emerging countries's ODA has not become much different from OECD development aid, because it is guided by post-1991 liberal reform economic interests and rising power motives. Despite special Indo-African historical and ethno-economic shared interests in East and Southern Africa, India's ODA policy and practice in Africa may not differentiate much from other ODA players in the continent.

Second, India is facing not only food security pressures domestically but also rising pressures of corporate agro-food business interests to expand globally. Land space, existing natural resources, and unexploited agro-food potentials of Africa in particular, combined with communication and transport proximity vis-a-vis the Subcontinent, are very attractive and already lead to various forms of public-private partnerships between India's central and local governments, and the private sector. Such partnerships include high-profiled Indian transnational corporations targeting both African markets for themselves but also as regional leverages to expand their penetration on global markets.

Thirdly, the vast rural development experiences of India as a major leader of the South may be mirrored in the type and scale of South-South cooperation to be implemented in both African and Asian neighbours. Apart from pure economic motivations quite transparently declared in Exim Bank credit line policies for instance, the Gandhian moral argument of "mutual cooperation" with Africa seems to alternate aid also with a seemingly neutral and altruistic approach. Not only emerging India still includes numerous poor states and populations quite similar to most African LDCs, but many Indian instruments and technologies can be appropriate for Africa's needs and purchasing power as well demonstrated by Indo-African large and smaller enterprises already operating for long in the Eastern and Southern regions of the continent. This approach may contribute to a gradual but real diversification and post-farming valorization of African agricultures, with various positive spill-over effects on local employment and incomes.

Fourthly, and perhaps most important, this paper has not documented neither the strategic capacity nor the perception of African public and private actors in their recent dealings with emerging India's ODA and agro-food industry. Any formal or informal contractual partnership needs two players to guarantee local ownership, mutual benefits, sustainability, even though the two players may have different profiles, experiences and operating scale, and may indeed stand on unequal footings. It remains to be seen more deeply and systematically if most Afro-Indian agro projects imply a de facto good governance of the sector by

African partners, and if not, whether local partners are finding ways and means to develop more capacity to guarantee long term benefits for local entrepreneurs, peasantry, and rural society at large. It also questions the corporate citizenship and social responsibility of agro-food and other Indian firms more and more attracted to venture into African agricultures.

REFERENCES:

- ***AGRICULTURE AND TROPICAL AGRO-FOOD VALUE CHAINS***

BAD/Banque africaine de développement (2009), *Joint Evaluation of the Agriculture and Rural Development Policies and Operations in Africa of the ADB and the International Fund for Agricultural Development*, December, Joint Report

BAD/Banque asiatique de développement (2009), *Achieving the MDGs in an Era of Uncertainty*, Manille, Asia Pacific Regional Report 2009/10

Banque Mondiale (2007), *Agriculture for Development*, Washington D.C., World Bank

BRACH, J. and R. Kappel (2009), *Transnational Cooperation by Value Chains: Technology Transfer, Local Firm Productivity and Civil Society Networks*, Hamburg, German Institute of Global and Area Studies, GIGA Working Paper no 110

CNUCED (2001), *Growing Micro and Small Entrepreneurs in Less Developed Countries: The 'Missing Middle' in LDCs, Why Micro and Small Entrepreneurs are not Growing?* Genève

DE Sutter O.(2010), *Food Commodities Speculation and Food Price Crises: Regulation to Reduce the Risks of Price Volatility*, Geneva/New York, Special Rapporteur

DUFUMIER M. (2004), *Agricultures et paysanneries des Tiers Mondes*, Paris, Karthala

ETIENNE G., C. Aubert et J-L. Maurer (1998), *Feeding Asia in the Next Century*, New Delhi, Mac Millan

FEARNE A. and D. Ray (2007), *Regoverning markets: a place for small-scale producers in modern agrifood chains ?* Aldershot, Gower

FOOD and Agriculture Organization of the United Nations (2005), *The State of Food and Agriculture 2005: Can Trade Work for the Poor?* Rome

FOOD and Agriculture Organization of the United Nations (2009), *The State of Food Insecurity in the World (2009): Economic Crises – Impacts and Lessons Learned*, Rome

FOOD and Agriculture Organization of the United Nations (2009), *The State of Agriculture Commodity Markets - High Food Prices and the Food Crisis, Experiences and Lessons Learned*, Rome

GIBBON P., S. Ponte and E. Lazaro (2010), *Global Agro-Food Trade and Standards: Challenges for Africa*, London and New York, Palgrave

GULATI A. and S. Fan (2007), *The Dragon and The Elephant: Agricultural and Rural Reforms in China and India*, New Delhi, Oxford University Press

HAGGBLADE S. (2007), *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*, New Delhi, Oxford University Press

HUMPHEY S. (2010), *Value Chains, Donor Interventions and Poverty Reduction: A Review of Donor Practice*, Brighton, IDS Research Report no 63

JUDET Pierre (1982), *Les nouveaux pays industriels*, Paris, Editions ouvrières

KOLODKO G. (2003), *Emerging Market Economies, Globalization and Development*, London/Aldershot, Ashgate

LOPEZ E. et J. Muchnik (1997), *Petites entreprises et grands enjeux. Le développement agroalimentaire local*, Paris, L'Harmattan, 2 tomes

MAURER J-L. et P.Régnier (1989), *La nouvelle Asie industrielle*, Paris, PUF

MISHRA M. (2010), *Agriculture and Food Economics*, New Delhi, Serials Publications

MITTAL S. (2008), *Demand-Supply Trends and Projections of Food in India*, New Delhi, ICRIER, Working Paper no 209, March

NATIONS UNIES(2009), *Sustainable Agriculture and Food Security in Asia and the Pacific*, Bangkok, Economic Commission for Asia and the Pacific (ESCAP)

NATIONS UNIES (2010), *The Global Partnership for Development at a Critical Juncture*, New York, Millennium Development Goals Gap Task Force, Report 2010

OCDE (2008), *Business for Development: Promoting Commercial Agriculture in Africa*, Paris, OCDE

OCDE-FAO (2008), *Perspectives agricoles 2008-2017*, Paris, OCDE et Rome, FAO

PIETROBELLI C. and A. Sverrisson (2004). *Linking Local and Global Economies: The Ties that Bind*. London: Routledge.

REGNIER P. et B. Diawara (2010), « Difficultés de la promotion commerciale des petites entreprises agro-alimentaires en Afrique de l'Ouest: Le rôle de la coopération internationale au Burkina Faso » in Maloukou C.(eds), *Les mutations entrepreneuriales*, Paris , L'Harmattan, 267-286

SINGH Parmeshwar (2010), *Encyclopaedia of Agriculture and Applied Statistics*, New Delhi, Anmol Publications

SINGH S. and R. Reddy (2009), *Changing Contours of Asian Agriculture: Policies, Performance and Challenges*, New Delhi, Academic Foundation

TREILLON Roland (1992), *L'innovation technologique dans les pays du Sud, Le cas de l'agroalimentaire*, Paris Karthala

• **TRADE AND SOUTH-SOUTH COOPERATION**

BERA Subhasis and S. Gupta (2009), *South-South Foreign Direct Investment versus North-South FDI: A Comparative Analysis in the Context of India*, New Delhi, ICRIER, Working Paper NO 238, July

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (2004). *Building Business Partnerships across Borders in the South*, Genève

CNUCED (2009), World Investment Report 2009, Transnational Corporations, Agricultural Production and Development, Genève

CNUCED (2009), *Making South-South Trade an Engine for Inclusive Growth*, Genève,

CNUCED, *Rapport 2009 Sur les Pays les Moins Avancés, Etat, Gouvernance et Développement*, Nations Unies, 2009

CNUCED (2010), *World Trade Report (Annual)*, Genève

CNUCED (2010), Economic Development in Africa Report 2010: South-South Cooperation: Africa and the New Forms of Development Partnership, Genève

DELAMARCHE M. (2010), “ L'Afrique, futur grenier du monde “, *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 14 mars

ERZAN, R (1989), Will general trade liberalization in developing countries expand South-South trade? Washington DC: World Bank Working Paper No. 319.

HODA A. and A. Gulati (2007), *WTO Negotiations on Agriculture and Developing Countries*, New Delhi, Oxford University Press

ITCSD (International Centre on Trade and Sustainable Development) (2008), « Le commerce Sud-Sud: une alternative au commerce Nord-Sud ? » Passerelles, Vol. 9, avril

KRAGELUND P. (2008), “ The Return of Non-DAC Donors to Africa: New Prospects for African Development? ”, *Development Policy Review*, Vol. 26 (5), 555-584.

LIU Fu-Kuo and Philippe Régnier (2003), *Regionalism in East Asia: Paradigm Shifting*, London, RoutledgeCurzon

MOEN J. (1998), Trade and development: Is South-South cooperation a feasible strategy? *Forum for Development Studies*, 2, 245–69

NATIONS UNIES (2008), *Background Study for the Development Cooperation Forum: Trends in South-South and Triangular Development Cooperation*, New York, April

NATIONS UNIES (2009), *South-South and Triangular Cooperation: Improving Information and Data*, New York, Conseil Economique et Social, November

OCDE (2006), *Trade South-South: Trade in Goods and South-South Services Trade*, Paris

PNUD (2009), *South Report 2009: Perspectives on South-South Cooperation for Development*, New York, UNDP Special Unit for South-South Cooperation

RUET J. (2007), “Emergence des firmes multinationales du “ Sud “ et lecture du capitalisme ”, *Annuaire de relations internationales*, 808-825

SRIDHARAN K. (1998), “G-15 and South-South cooperation: Promise and performance”, *Third World Quarterly*, 19(3), 357–375

- **ASIAN EMERGING ECONOMIES AND AFRO-ASIAN COOPERATION**

ADAMS, John, *India's Aid Diplomacy in the Third World* de VOHRA Dewan C., Pacific Affairs, Volume 55, 1982

AFRO-ASIAN Rural Development Organization (2009), *Annual Report 2009*, New Delhi

AGRAWAL Subhash (2007), *Emerging Donors in International Development Assistance: The India Case*, New Delhi, IDRC-CRDI Canada, India Focus, December

BANQUE MONDIALE (2004), *Patterns of Africa-Asia Trade and Investment: Potential for Ownership and Partnership*, Washington DC, World Bank

BANQUE MONDIALE (2006), *An East Asian Renaissance: Ideas for Economic Growth*, Washington

BARDHAN Pranab (2005), *Awakening Giants, Feet of Clay: A Comparative Assessment of the Rise of China and India*, Berkeley, University of California

BROADMAN H. (2006), *Africa's Silk Road – China and India's New Economic Frontier*, Washington D.C., World Bank

BROWNE, Stephen, *Aid and Influence, Do Donors Help or Hinder ?*, 2006

CHANANA D. (2009), "India as an Emerging Donor ", *Economic & Political Weekly*, March 21 Vol. XLIV no. 12, March 21, 11-14

COOK S. and J. Gu (2009), 'The Global Financial Crisis: Implications for China's South-South Cooperation', *IDS Bulletin*, Vol. 40, no 5, 38-46

COOPER, Andrew et FUES, Thomas, *Do the Asian Drivers Pull their Diplomatic Weight ? China, India and the United Nations*, *World Development*, Volume 36, n° 2, 2008

D.N., *Aid : Old Morality and New Realities*, *Economic and Political Weekly* Volume 23, n° 23, 1988

D.N., *India in South Asia*, *Economic and Political Weekly* Volume 23, 2003

DUMONT, Louis et EVENS, T.M.S, *Bourdieu and the Logic of Practice : Is all Giving India-Giving or is "Generalized Materialism" Not Enough ?*, *Sociological Theory*, Volume 17, n° 1, 199

DUTT, Srikant, *Indian Aid to Co-Developing Countries*, *Economic and Political Weekly* Volume 15, 1980

ETIENNE G. (2007), *Chine-Inde: La grande compétition*, Paris, Dunod

GOLDSTEIN Andrea et al. (2006), *L'essor de la Chine et de l'Inde : quels enjeux pour l'Afrique ?* « Paris, Centre de Développement de l'OCDE

GUTMAN R. (2008), *L'Inde et le nouveau partage de l'Afrique : l'affirmation d'une puissance émergente*, Paris, Institut Français des Relations Internationales

JAFFRELOT C. (2008), *L'enjeu mondial: Les pays émergents*, Paris, Science Po

KAPLYNSKY R. et al (2007), *Asian Drivers and Sub-Saharan Africa: The Challenge to Development Strategy*, Report prepared for the Rockefeller Foundation, July

KAPPEL R.(2010), *On the Economics of Regional Powers: Comparing China, India, Brazil and South Africa*, Hamburg, German Institute for Global and Area Studies, WP145

LEMOINE F. (2010), Past Successes and New Challenges: China's Foreign Trade at a Turning Point, *China and World Economy*, 18, 3, 1-2

LUM T. and al. (2009), *China's Foreign Aid Activities in Africa, Latin America and Southeast Asia*, Washington D.C., Congressional Research Service (United States Congress), February

MANNING R. (2006), *Will Emerging Donors Change the Face of International Cooperation?* Paris, OECD, Development Aid Committee Chair

McDONALD S et al. (2008), 'Asian Growth and Trade Poles: India, China, and East and Southeast Asia', *World Development*, Vol. 36, no 2, 210-34

SETHI, Harsh, *Doing Without Aid ?* Economic and Political Weekly Volume 38, n° 42, 2003

SULTAN Ahmad Zafar (2010), *Economic Reforms and India's Foreign Trade / Dr. Zafar Ahmad Sultan*, New Delhi, Regal Publications

TREPANT, Inés, *Pays émergents et nouvel équilibre des forces*, Centre de recherche et d'information socio-politique, 2008/1991-1992-n° 1991-1992

TULL D. (2007), *China's Engagement in Africa: Scope, Significance and Consequences*, Berlin, German Institute for International Affairs and Security

VINES A. and O. Bereni (2008), *India's Engagement with the African Indian Ocean Rim States*, London, Chatham House, Africa Programme Paper, http://www.chathamhouse.org.uk/files/11293_india_africa0408.pdf

VOHRA, Dewan C, *India's Aid Diplomacy in the Third World*, 1981

WANG Jian-ye (2007), *What drives China's growing role in Africa*, Washington D.C, International Monetary Fund Working paper no 211, August

WARREN, F. Ilchman, *A Political Economy of Foreign Aid : The Case of India*, Asian Survey, Volume 7, 1967

WATANABE Matsuo (2008), "Japan's Foreign Aid Policy in Transition: An Interpretation of TICAD IV, *Japan Aktuell, Volume 3*, 7-26

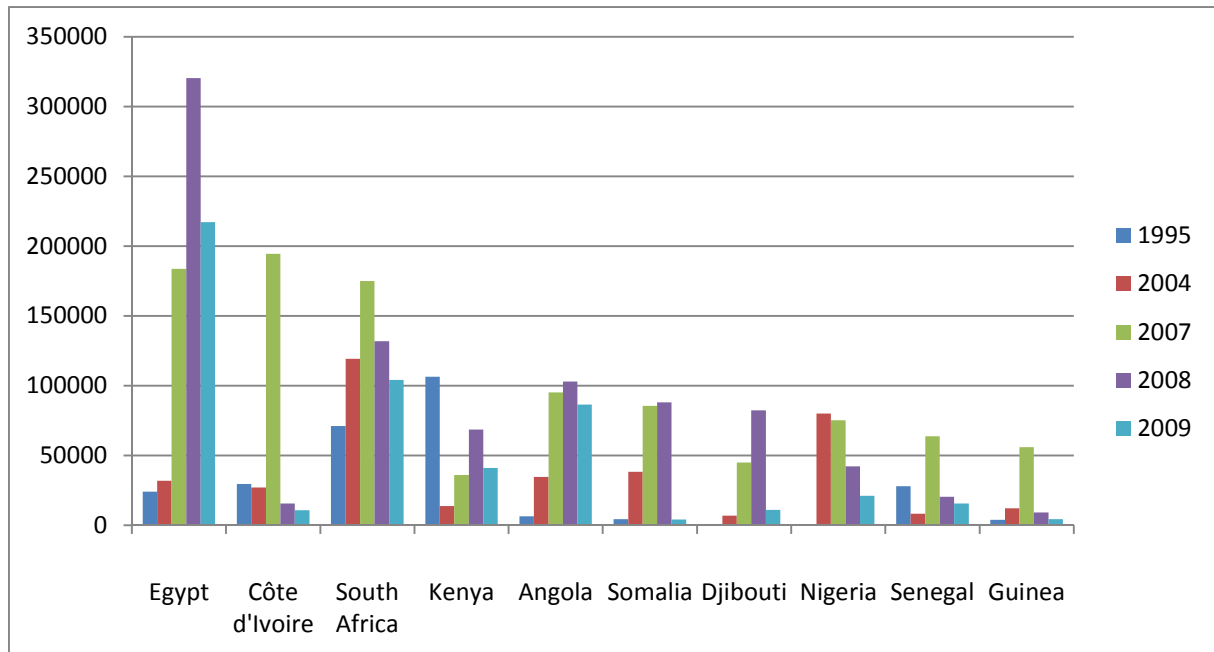
WILD L. and D. Mepham (2006), *The New Sinosphere: China in Africa*, London: Institute of Public Policy Research

WINTERS L.A. and S. Yusuf (2006), *Dancing with the Giants: China, India and the Global Economy*, Washington DC, World Bank

YOUNG, Robert J., *India and the Third World : Altruism or Hegemony de DUTT Srikant*, Journal of the American Oriental Society, Volume 105, 1985

ANNEX 1

Food export from india to the 10 best partners in Africa



Merchandise trade matrix, exports, annual, 1995-2009

UNCTAD, UNCTADstat

ECONOMY : India

FLOW : Exports

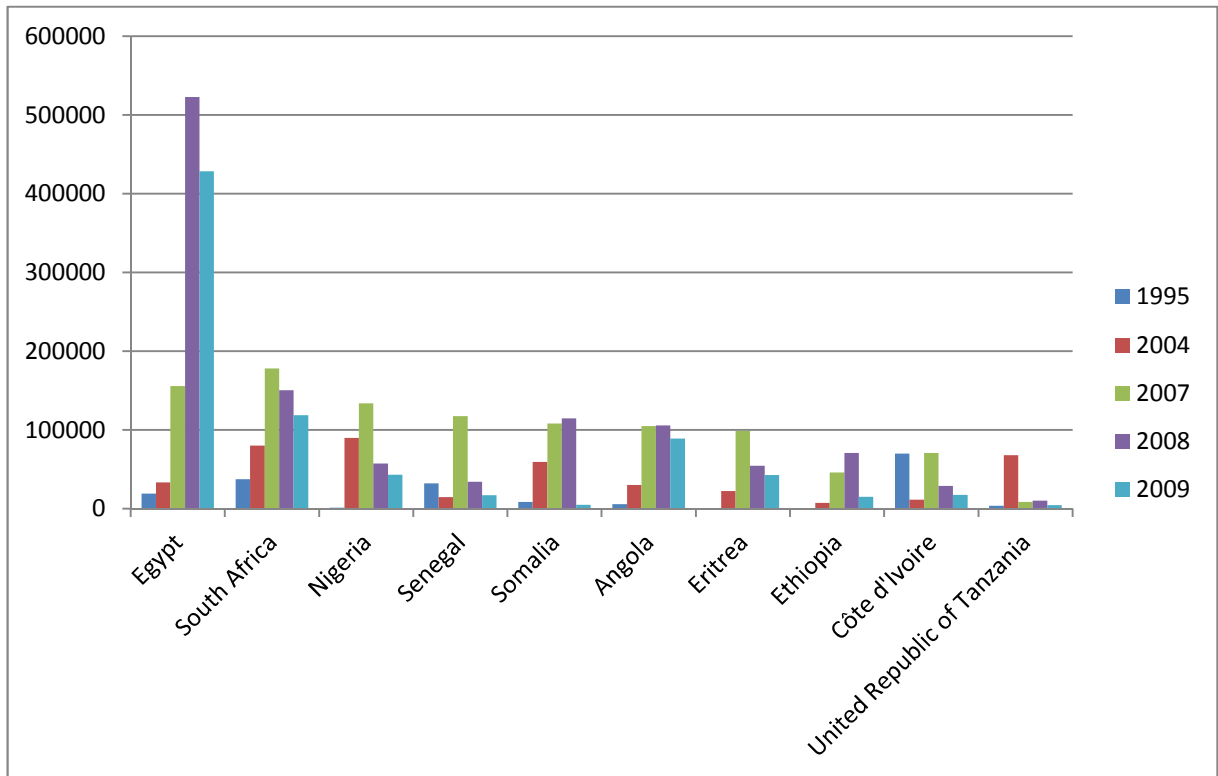
PRODUCT : All food items (SITC 0 + 1 + 22 + 4)

PARTNER	1995	2004	2007	2008	2009
Egypt	24040,411	31938,395	183576,66	320211,76	217094,36
Côte d'Ivoire	29580,25	27173,68	194466,41	15692,957	10684,282
South Africa	71008,331	119137,32	175066,56	131818,77	104153,24
Kenya	106383,89	13803,895	36071,584	68634,706	41011,392

Angola	6489,452	34577,068	95114,464	102854,28	5	86449,142
Somalia	4435,531	38418,409	85532,597	88151,08		4171,318
Djibouti	863,558	6807,165	44860,113	82258,278		10927,984
Nigeria	689,47	79985,406	75331,252	42108,763		21030,613
Senegal	27889,699	8248,36	63856,394	20474,425		15611,953
Guinea	3820,609	12252,945	55941,281	9122,928		4377,22

ANNEX 2

Food import to india from the 10 best partners in Africa



Merchandise trade matrix, exports, annual, 1995-2009
UNCTAD, UNCTADstat
FLOW Imports
PARTNER India
PRODUCT All food items (SITC 0 + 1 + 22 + 4)

ECONOMY	1995	2004	2007	2008	2009
Egypt	18963,321	33441,22	155464,6	522771,8	428215,6
South Africa	37497,57021	80198,15	177783,5	150256,2	118631,7
Nigeria	1037,019348	89888,07	133787,8	57154,8	43175,96
Senegal	31939	14552,49	117559,9	34182,24	16971,92
Somalia	8564,627138	59156,69	107971,8	114751,3	4990,965

Angola	5656,262546	30030,77	104690,5	105792,1	88930,35
Eritrea		22242	98911,77	54243,73	42559,2
Ethiopia	103,311	7276,094	45686,17	70817,92	15093,61
Côte d'Ivoire	69826,439	11221,05	70667,5	28644,58	17431,29
United Republic of Tanzania	3423,818	67946,69	8677,678	9992,918	4245,478

ANNEX 3

India's FDI outflows

Overseas Country	FC - Loan *	FC - Guarantee Issued *	FC - Equity *	FC - Total
AUSTRALIA	1	2250	6,4756	2257,4756
BAHRAIN	0,0533	0	0,1111	0,1644
BANGLADESH	2	0	1,0332	3,0332
BELGIUM	0,1017	0	2,8513	2,953
BOLIVIA	0	0	0,5	0,5
BRAZIL	0	0	0,8166	0,8166
BRITISH VIRGIN ISLANDS	65,4559	300	0	365,4559
CANADA	0,417	0	0,0584	0,4754
CAYMAN ISLAND	1,8734	0	0	1,8734
CHINA	0,49	8,2	0,2525	8,9425
CYPRUS	4,3275	0	2,355	6,6825
CZECH REPUBLIC	0,4	0	0	0,4
EGYPT	0	0	0,57	0,57
ETHIOPIA	0	0	0,6992	0,6992
FINLAND	0	0	1,1634	1,1634
FRANCE	0	0	0,7233	0,7233
GERMANY	0,864	0	14,792	15,656
GHANA	0	8	0,108	8,108
GUATEMAL	0	0	0,08	0,08
GUINEA REPUBLIC	0	0	0,06	0,06

GUYANA	0,075	0	0	0,075
HONGKONG	1,335	15	3,9163	20,2513
INDONESIA	18,165	0	4,5737	22,7387
IRELAND	4,2	0	0	4,2
ITALY	1,9827	0	2,428	4,4107
KAZAKHISTAN	0	0	0,6877	0,6877
KENYA	0,077	0	0,415	0,492
KUWAIT	0	0	0,1037	0,1037
LUXEMBOURG	0	0	0,0525	0,0525
MALAYSIA	0,0119	347,5	18,9681	366,48
MAURITIUS	104,782	582,58	386,7871	1074,1491
MEXICO	0,022	0	0,275	0,297
NAMIBIA	0,7	0	0	0,7
NEPAL	0	0	0,1045	0,1045
NETHERLANDS	189,6567	7,5	21,0604	218,2171
NIGERIA	1	0	0,908	1,908
OMAN	0	0	0,8054	0,8054
PHILIPPINES	2	0	0,35	2,35
ROMANIA	0,1295	0	0	0,1295
RUSSIA	0	0	0,5639	0,5639
SAUDI ARABIA	0	15,3	4,454	19,754
SINGAPORE	447,5396	202,21	66,5823	716,3319
SOUTH AFRICA	0,02	0	0,49	0,51
SPAIN	11,2	0	0	11,2

SRI LANKA	0	34,0712	2,6098	36,681
SWEDEN	0	0	0,3	0,3
SWITZERLAND	13,4713	7	2,7431	23,2144
THAILAND	0	0	0,0915	0,0915
TURKEY	0,05	0	0,075	0,125
UNITED ARAB EMIRATES	33,5835	3,5	17,75	54,8335
UNITED KINGDOM	3,3801	8,5	5,6387	17,5188
UNITED STATES OF AMERICA	26,5718	110,376	65,164	202,1117
VIETNAM	0	0	0,4475	0,4475
ZAMBIA	0,1	0	0,301	0,401
Total	937,0429	3899,7372	641,374	5478,154

ANNEX 4

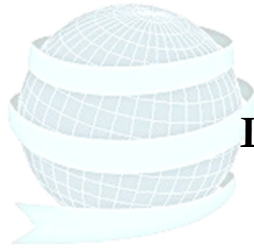
EXIM BANK'S OPERATIVE LINES OF CREDIT

Borrowing Country	Amount of Credit (million USD)	Purpose	Tenor (years)	Dibursement
Government of Niger	17.00	Acquisition of buses, trucks, tractors, motor pumps and flourmills	Upto 20 years	@
Government of Burkina Faso	30.00	Agricultural projects including acquisition of tractors, harvesters, agricultural processing equipment and construction of national post office	Upto 20 years	@
Government of Mali	15.00	Agriculture and food processing projects	Upto 20 years	@
Government of Malawi	50.00	Cotton processing facilities (US\$ 20 mn), Green Belt Initiative (US\$ 15 mn) One Village One Product (OVOP) (US\$ 15 mn)	Upto 20 years	@
Government of Ethiopia	122.00	Development of sugar industry	Upto 20 years	@
Government of Ethiopia	166.23	Development of sugar industry	Upto 20 years	@.
Government of Sudan	25.00	Eldeum Sugar Project at White Nile state	Upto 20 years	@
Government of Guinea Bissau	25.00	Electricity project, mango juice and tomato paste processing unit and purchase of tractors and water pumps for development of the agricultural sector	Upto 20 years	@
Government of Mozambique	20.00	Enhancing Productivity of Rice-Wheat-Maize Cultivation in Mozambique	Upto 20 years	
Government of Tanzania	40.00	Export of tractors, pumps and equipments from India to Tanzania	Upto 20 years	@
Government of Angola	10.00	Financing export of tractors	Upto 6 years	26.04.2009

Government of Ghana	21.72	Improved fish harvesting & fish processing project and Waste management equipment and management support project	Upto 20 years	20	@
Government of D R Congo	25.00	Installation of hand pumps and submersible pumps	Upto 20 years	20	@
Government of Senegal	27.00	Irrigation project	Upto 20 years	20	@
Government of Cameroon	37.65	Maize Farm Plantation Projects and Rice Farm Plantation Projects	Upto 20 years	20	@
Government of Eritrea	20.00	Multipurpose agricultural projects and educational projects	Upto 15 years	15	@
Government of Mauritania	21.80	Potable water project and agriculture development project.	Upto 20 years	20	@
Government of Sierra Leone	15.00	Procurement of tractors and connected implements, harvesters, rice threshers, rice mills, maize shellers and pesticide soarat equipment	Upto 20 years	20	@
Government of Madagascar	25.00	Project for rice productivity and project for fertilizer production	Upto 20 years	20	@
Government of Cote d'Ivoire	30.00	Rice production programme	Upto 20 years	20	@
Government of Mali	27.00	Rural electrification and setting up of agro machinery and tractor assembly plant in Mali.	Upto 20 years	20	@
Government of Senegal	25.00	Rural electrification project and Fishing Industry Development Project	Upto 20 years	20	@
Government of Ghana	27.00	Rural electrification, agriculture, communication and transportation projects.	Upto 20 years	20	@
Government of Chad	50.00	Setting up of cotton yarn plant, Steel billet plant and rolling mill, plant for assembly of agricultural equipment and bicycle plant	Upto 20 years	20	@
Government of Ethiopia	213.31	Sugar industry rehabilitation in Ethiopia	Upto 20 years	20	

Government of Ethiopia	91.00	Sugar Projects	Upto 20 years	
Government of Malawi	30.00	Supply of irrigation, storage, tobacco threshing plant and one village- one project in Malawi	Upto 20 years	@
Government of Angola	13.00	Supply of tractors	Upto 5 years	20.12.2010
Government of Gambia	6.70	Tractor assembly plant project	Upto 20 years	@
Government of Mozambique	20.00	Transfer of water drilling technology and equipment	Upto 20 years	@

@ Max 4 Yrs. from completion date of contract for project exports and 6 Yrs. from date of Agreement for supply contracts



LE BRÉSIL FACE AU PRINTEMPS ARABE

Par Ismaïl Réragui et Michal Symonides, Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Le printemps arabe, les printemps arabes ?

Avant toute chose, lorsque l'on parle du printemps arabe, on désigne le mouvement d'émancipation des peuples arabes débuté en Tunisie en janvier 2011 et qui s'est étendu successivement (et continue à s'étendre) à d'autres pays de la région. Les systèmes politiques en place ne sont plus en mesure de répondre à une demande sociale et politique plus marquée, dont l'expression a également été favorisée par la contraction de la conjoncture économique internationale. Cette demande se transforme rapidement en une contestation des régimes en place, en grande majorité les derniers vestiges de l'époque bipolaire dans l'espace mondial.

Toutefois, comme il n'existe pas « un » monde arabe mais « des » mondes arabes, il y a « des » printemps arabes et autant de configurations différentes. On peut avoir affaire à une monarchie parlementaire semi-autoritaire ou à un régime présidentiel dictatorial ; à un Etat rentier ou non, à un micro-Etat ou à un Etat plus vaste, à un pays géopolitiquement stratégique ou isolé et donc relativement insignifiant. Cette hétérogénéité est d'autant plus véridique lorsque l'on analyse le dernier temps des printemps arabes que constitue l'accession au pouvoir de partis politiques au référentiel islamiste. Qui peut dire qu'Ennahda, les Frères Musulmans et le Parti de la Justice et du Développement sont les mêmes ? Qui peut affirmer que la Tunisie, l'Egypte et le Maroc ont des conceptions culturelles et culturelles identiques ?

Comment le Brésil se voit, comment le Brésil est perçu ? Une marque et une identité de rôle

Face à ces événements, on pourrait croire que l'attitude d'un pays comme le Brésil serait somme toute assez logique et aisée. En effet, ce pays qualifié d'émergent a, au fur et à mesure, développé l'image de marque d'un pays acquis aux principes d'une gestion multilatérale des affaires du monde ; une gestion portée par les institutions internationales. La marque Brésil englobe ainsi dans son nuage sémantique des notions et des préoccupations au statut quasi-universel : la démocratie, les droits fondamentaux, la protection de l'environnement, la lutte

contre la pauvreté, la lutte contre les inégalités sociales, etc. Cette marque est d'autant plus crédible que le décalage entre l'image renvoyée et l'identité véritable est faible. Ainsi, les idéaux portés par le Brésil sont toujours basés sur des réussites nationales exportées dans le champ de la diplomatie : démocratisation post-régime militaire, avancées sociales brésiliennes, lutte contre la discrimination raciale, protection des ressources naturelles. Il n'y a pas non plus de décalage entre cette marque Brésil et l'idée que s'en font les brésiliens. Plus de 80% d'entre eux considèrent que leur pays est apprécié à l'international¹.

Amérique Latine et monde(s) arabe(s) : des trajectoires décalées mais parallèles

On pourrait aussi s'attendre à un Brésil se rangeant de façon claire et définitive aux côtés des mouvements du printemps arabe étant donnée la similitude des trajectoires entre l'Amérique Latine et le(s) monde(s) arabe(s). En effet, jusqu'à présent, le monde arabe entendu comme le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord était le dernier résidu de la guerre froide. Il n'avait d'importance, dans le système international (si toutefois l'on peut parler de système dans le sens d'une architecture cohérente) que parce qu'il présentait des avantages de type fonctionnel : ressources énergétiques, stabilisation sécuritaire et migratoire. Or l'orientation internationale des régimes arabes est similaire à la trajectoire de l'Amérique du Sud et de l'Asie du Sud-est qui se sont émancipées dans les années 1990 des fonctions qui leur avaient été assignées durant la période bipolaire. Le monde arabe a connu un décalage de deux décennies notamment en raison du mythe érigé de l'exception politique et culturelle arabe qui était, disait-on, insoluble dans l'universalisme démocratique². Étant donné ce parallélisme des trajectoires, le Brésil devrait encore plus être enclin à offrir son soutien aux peuples arabes.

Un positionnement périlleux

Toutefois, la crédibilité de cette marque Brésil et l'identité de rôle dont se parent les *auriverde* est remise en question dans le cas du printemps arabe. La condamnation à reculons du régime libyen de Mouammar Khadafi, les réticences et l'extrême prudence vis-à-vis de la Syrie de Bachar El Assad ont donné l'impression d'une diplomatie illisible faite de contradictions et caractérisée par un certain flottement. Paolo Paranagua, journaliste brésilien au quotidien français *Le Monde* explique, par exemple, que « [c]es zigzags et errements ne donnent pas l'image d'une diplomatie réfléchie, défendant à la fois les intérêts nationaux et des principes

¹ PEW Center. *Brazilians upbeat about their country despite its problems*. 22 septembre 2010.

² Bertrand Badie participant à un *chat* du quotidien *Le Monde* le 19 janvier 2012: http://www.lemonde.fr/international/article/2012/01/19/bertrand-badie-le-printemps-arabe-a-revele-l-existence-d-un-islamisme-heterogene-et-composite_1632134_3210.html

universels³. » Accordons simplement au Brésil (et aux émergents en général) que le positionnement sur le printemps arabe est périlleux tant les enjeux sont segmentaires ou segmentarisés, pour reprendre un modèle sociologique durkheimien souvent appliqué à l'étude des sociétés arabes. Le Brésil doit ainsi tenir compte :

- des principes avec lesquels il affirme son rôle et sa place dans l'espace mondial
- des principes constitutifs de sa société et de son débat public interne
- de ses partenaires stratégiques, nécessaires à sa dynamique ascendante.

Dans quelle mesure ces enjeux peuvent-ils expliquer tout, ou partie, des hésitations et de l'extrême prudence du positionnement brésilien sur le dossier du printemps arabe ? Et plus généralement, qu'est-ce que cela nous apprend de la trajectoire émergente dans l'espace mondial contemporain ?

Selon nous, les apories de la politique étrangère brésilienne sur le dossier du printemps arabe résultent de la superposition de trois niveaux d'analyse. En effet, le Brésil agirait en fonction de :

- I. **Ce qu'il est** : un pays profondément attaché au respect de la souveraineté nationale et à la non-ingérence
- II. **Ce qu'il voudrait être** : un acteur incontournable sur le plan international
- III. **Ce qu'il ne peut se résoudre à devenir** : un déviant

Dans cette étude, nous avons donc clairement choisi de nous affranchir de la variable économique car nous considérons que cet élément n'a pas de force explicative dans l'orientation de la politique étrangère brésilienne dans ce cadre précis. Certes, il existe des liens économiques récemment renouvelés avec les partenaires de la zone MENA (Middle East/North Africa) mais nous croyons que les variables symboliques et identitaires sont les plus déterminantes dans les choix stratégiques du Brésil durant la période en cours, débutée en 2011. Nous considérons par ailleurs que notre étude aurait été beaucoup plus complète si nous avions été en mesure de réaliser un travail de terrain, incluant des données quantitatives et qualitatives, centré sur la société civile brésilienne et les acteurs de la Politique Etrangère Brésilienne (PEB). Nous aurions ainsi mené des entretiens avec des diplomates brésiliens et des ONG brésiliennes œuvrant à l'internationale sur des thématiques telle que celle des droits de l'Homme.

LA FORCE DE L'IDENTITE ET LE PROLONGEMENT DE L'HISTOIRE

³ Paulo Paranagua. *Le Brésil de Dilma face à la répression en Syrie*, *Le Monde*, 29 septembre 2011 : <http://america-latina.blog.lemonde.fr/2011/09/29/dilma-rousseff-face-a-repression-en-syrie/> [accédé le 05 mars 2012].

Le refus de l'ingérence et la consécration de la souveraineté étatique : une constante historique

Le tournant de l'indépendance

Selon nous, le positionnement du Brésil face au printemps arabe est conditionné par une tradition historique de politique étrangère. Il y aurait donc certaines régularités que nous pouvons qualifier de constantes, esquissant une démarche routinière de la PEB. D'abord, les années menant à l'indépendance brésilienne (1822) constituent un facteur explicatif significatif. Tout d'abord, celle-ci est relativement pacifique ce qui structure l'idée d'un changement possible faisant l'économie de la violence comme ceci est prôné par les brésiliens dans le cadre du printemps arabe. Ensuite, un autre élément substantiel réside dans la question de l'ingérence anglaise. Entre 1823 et 1831, le parti portugais a pris le contrôle du mouvement d'indépendance et subit les pressions de la couronne britannique. De nombreuses décisions viennent alors affaiblir l'économie brésilienne. Cette violation de la souveraineté brésilienne est finalement rompue lors de la résistance en 1844 à Palmerston et Aberdeen qui voulaient renouveler le traité de 1827 sur le système des traites.⁴

Le refus permanent de l'ingérence hégémonique : le cas irakien et le plan Colombie

Ce refus de l'ingérence étrangère et l'attachement à la souveraineté nationale est identifiable dans des situations plus actuelles. La guerre en Irak de 2003 ou le plan Colombie symbolisent ainsi le rejet de l'hégémonie américaine en martelant le principe de la souveraineté des Etats. L'action unilatérale des Etats-Unis est fortement dénoncée par le Brésil. Ce dernier considère l'Irak comme un précédent qu'il utilise d'ailleurs, selon Zaki Laïdi « pour justifier son refus de s'engager dans une politique de sanctions contre l'Iran. La mise en oeuvre de sanctions n'étant que l'antichambre de la guerre. »⁵ Le plan Colombie démontre, quant à lui, le rejet de l'hégémonie américaine. Ce plan d'action, proposé par le président colombien Andres Pastrana Arango en 1998, implique les Etats-Unis dans le but de combattre le trafic de drogue. Mais de nombreux débordements et une militarisation sensible ont pu être notés, ce qui soulève « de nouveau la question de la finalité des bases aériennes américaines en Amazonie lors de la visite du président Obama à Brasília en 2011. Le Brésil tenait à s'assurer une nouvelle fois que ces bases ne servaient pas

⁴ Katia DE QUEIROS MATTOSO, Idelette MUZART-FONSECA DOS SANTOS, Denis ROLLAND. *Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux (XVIe-XXe siècles)*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999, 341 p.

⁵ Zaki LAIDI. Les BRICS : un cartel d'ambitions souverainistes. *Le Débat*, 2011/5, n°167, p.52.

de support logistique à d'éventuelles interventions militaires américaines en dehors de la Colombie. »⁶

Résultat : une culture singulière en matière de résolution des conflits

Avec l'arrivée au pouvoir des civils en 1985, le Brésil étend sa politique de coopération et prône le développement d'un monde multipolaire où il serait un acteur de premier plan.⁷ C'est donc dans cette logique que le Brésil use de ses relations pour nouer un dialogue et élaborer un modèle de résolution des conflits. Celui-ci se retrouve de manière intéressante dans deux moments importants de la diplomatie brésilienne.

Tout d'abord, l'intervention en Haïti à la tête de la MINUSTAH révèle les traits principaux de la résolution pacifique des conflits. Ricardo Seitenfus soutient que le Brésil a alors défendu sa « nouvelle philosophie des forces de médiation des conflits internationaux qui prenne en considération la totalité de la problématique, à savoir : (1) maintien de l'ordre et de la sécurité ; (2) dialogue politique sans exclusion d'aucune sensibilité idéologique, à l'exception de ceux qui prônent la violence ; (3) reconstruction des infrastructures, développement économique et lutte contre la misère. Ces éléments soutiennent une « diplomatie solidaire » puisque le Brésil n'attend pas de son intervention en Haïti des avantages matériels, ni ne cherche là à défendre des positions stratégiques ».⁸ Ce dernier point est largement discutable étant donné qu'il s'agit d'un moyen pour les autorités brésiliennes de montrer aux autres acteurs internationaux que le Brésil est capable d'assumer sa position de puissance mondiale en vue d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité. Cette situation révèle toutefois un modèle brésilien de la négociation internationale et de la résolution des conflits. Le dossier nucléaire iranien, quant à lui, est significatif de la valeur ajoutée du Brésil dans l'espace mondial. Le Brésil a ainsi démontré sa capacité à coopérer avec des acteurs très différents et à proposer une solution alternative, une troisième voie, avec dans ce cas la signature de l'accord tripartite de Téhéran. Tous les interlocuteurs sont toujours dignement et équitablement traités par les autorités brésiliennes.

Historiquement, nous pouvons dire que le Brésil suit une même ligne continue, avec des tendances multiples mais parallèles, qui ne font que réapparaître au moment du printemps arabe. Ainsi, il s'oppose à toute ingérence étrangère consacrant la souveraineté des Etats. Il œuvre également à la recherche d'une véritable négociation inclusive entre toutes les parties pour éviter une escalade de la violence.

⁶ *Ibid.*

⁷ Inès TREPANT. Pays émergents et nouvel équilibre des forces. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2008/6, n°1991-1992, p.48.

⁸ Ricardo SEITENFUS. *Le Sud devient le Nord : fondements stratégiques de l'actuelle diplomatie brésilienne* In MONCLAIRE, Stéphane, DELUCHEY, Jean-François (ed.) *Gouverner l'intégration : les politiques nationale et internationale du Brésil de Lula*. Paris : Pepper, 2006, p.11.

L'ADN philosophico-juridique du Brésil

Une position sud-américaine commune : les doctrines de Calvo et de Drago au début du XX^{ème} siècle

A l'origine, il y a cette querelle entre l'Amérique du Sud et l'Europe. En 1902, le Venezuela est opposé à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne qui bloquent les ports vénézuéliens en raison de dettes non remboursées par l'État vénézuélien. S'en suit donc un conflit puis un débat, réglé par le tribunal international de La Haye qui trancha en faveur des Européens en 1904. En juillet 1907, le Venezuela s'était acquitté de ses obligations. Les faits ayant été exposés, nous pouvons à présent revenir sur les termes du débat ainsi que sur les arguments qui y ont été avancés. C'est à la troisième conférence pan-américaine, qui se réunit à Rio de Janeiro en juillet-août 1906 que l'on discute d'une résolution qui inviterait la seconde conférence de la Paix à la Haye « à examiner dans quelle mesure l'usage de la force est admissible pour le recouvrement des dettes publiques⁹ ». Cela permet un débat de fond sur la légitimité du recours à l'intervention armée pour le recouvrement des dettes publiques internationales.

Les juristes et les diplomates sud-américains développent à cette occasion une position qui deviendra une doctrine américaine ou, du moins, jusqu'à nos jours, une doctrine sud-américaine. Pour Calvo¹⁰, il existe une asymétrie de traitement : entre elles, les nations européennes invoquent des principes se basant sur des préoccupations de politique interne comme l'équilibre des puissances, un intérêt moral ou religieux favorable au développement de la civilisation. Alors qu'au Nouveau Monde, les interventions des Européens sont fondées non pas sur des principes légitimes mais sur la force pure et la non-reconnaissance de la complète liberté et indépendance des États américains.

Drago¹¹, lui, se focalise seulement sur la question du recouvrement des dettes publiques d'un État par une puissance étrangère. Certes, il faut s'acquitter de ses dettes publiques mais « l'entité publique internationale [ne] peut être ainsi entraînée à la guerre, au préjudice des nobles fins qui déterminent l'existence et la liberté des nations¹². »

Une filiation partielle avec la doctrine Monroe

Notons également que les doctrines Calvo et Drago entretiennent un lien avec la doctrine Monroe (en particulier la doctrine Drago) dans son aspect

⁹ Henri-Alexis MOULIN. *La doctrine de Drago. Questions de droit des gens et de politique internationale*. p.213.

¹⁰ Carlos Calvo est un juriste, diplomate et historien uruguayen né en 1824 et mort en 1906.

¹¹ Luis María Drago (1859-1921) est un juriste et homme politique argentin né en 1859 et mort en 1921. Il a également été ministre des Affaires étrangères en Argentine entre 1902 et 1903.

¹² Henri-Alexis Moulin. *Op.cit.* p.203.

isolationniste et non-interventionniste. Edictée le 2 décembre 1823 dans son 7^{ème} message annuel au Congrès par le président américain, cette directive diplomatique est implicitement adressée aux européens. Elle ferme le continent américain à toute nouvelle tentative de colonisation européenne et exclut, en sens inverse, toute intervention américaine dans les affaires européennes. Cela n'empêche pas les Etats-Unis de considérer l'Amérique Latine et l'Amérique du Sud comme leur domaine réservé, ce qui confère à la doctrine Monroe un caractère paradoxal car à la fois non-interventionniste et source d'ingérence régionale. L'Amérique du Sud ne sera influencée que par la première orientation.

Le Brésil, une position mesurée, déjà

Si le Brésil est profondément imprégné par cette culture du droit international plutôt souverainiste de l'Amérique du Sud (et du continent américain en général), cela ne l'empêche pas d'avoir une position intermédiaire entre l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Europe du début du XX^{ème} siècle. C'est ce que l'on constate dans l'argumentaire de Ruy Barbosa¹³, Délégué du Brésil à cette conférence de La Haye en 1907 dont nous retraçons les débats. Ce dernier développe l'idée selon laquelle le droit s'applique à tout le monde. Pour ce faire, on peut enfreindre le principe de souveraineté dans certaines conditions. Il sera donc forcément fait usage de la force en dernier recours. Il y existe donc déjà, une certaine ambivalence dans la position brésilienne.

Dans cet argumentaire, on constate que le Brésil agit aussi en fonction de son image (c'est ce que nous verrons plus en détails dans notre troisième hypothèse de recherche). Pour expliquer pourquoi la délégation brésilienne n'avait pas voté la première résolution proposée et pourquoi elle vote désormais en faveur de sa version amendée, il déclare : « Nous avons, nous aussi, la préoccupation la plus sérieuse de notre honorabilité internationale, et nous craignons vivement de la compromettre. Il nous semblait que l'aspect moral et l'aspect financier de la question, l'un et l'autre extrêmement délicats, dominaient tout et ne nous laissaient pas l'arbitre de nous rallier à cette opinion, quand même on ne leur pourrait opposer des objections d'autre nature. Notre crédit, toujours intact, est une œuvre soigneusement bâtie, que nous ne désirions pas exposer aux atteintes de la malveillance, si éveillée toujours dans les rapports entre des nations que dans ceux entre les individus. »

Ces débats de droit international du début du vingtième siècle nous apprennent au final plusieurs choses sur le Brésil. Tout d'abord, il partage les préoccupations de ses voisins et participe à une communauté de sens régionale axée autour du respect de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires des autres Etats. Ensuite, il ne se prive pas d'exprimer ses divergences en se faisant partisan de positions que la solidarité régionale devrait en principe l'empêcher

¹³ Personnalité historique de premier plan au Brésil, surnommé « l'Aigle de la Haye ».

d'adopter. C'est le cas lorsqu'il se rallie à certaines considérations et arguments européens en principe adverses aux positions sud-américaines. Enfin, il justifie sa position médiane par sa propre expérience du consensus et de la négociation sur le plan interne. Autrement dit, il invoque son identité nationale, mettant, de ce fait, son honorabilité en jeu. Il existe ainsi un héritage et un continuum historique, juridique et philosophique esquissant les contours réguliers de la PEB. Toutefois, pour parler d'une identité brésilienne en la matière, il nous faut vérifier si cet ensemble de valeurs est diffusé dans la société civile brésilienne.

Ces valeurs dont la société civile brésilienne est imprégnée

D'une politique étrangère à une politique internationale

Comme le souligne Ricardo Seitenfus, les affaires diplomatiques ont fait l'apparition dans les intérêts des partis politiques depuis les années Lula. Cette tendance est renforcée par la presse qui alimente de plus en plus les débats existants. Le chercheur soutient qu'il s'est produit un glissement sensible d'une politique étrangère à une politique internationale. Le but de cette dernière n'est plus de réagir mais d'anticiper voire de modeler les événements internationaux selon les intérêts du Brésil.¹⁴ Le monde et ses enjeux sont ainsi devenus un thème important du débat public. La diplomatie brésilienne classique n'est plus la seule à mener la politique étrangère de l'Etat. Plus qu'ailleurs, le monopole de ce pouvoir s'érode sensiblement au Brésil. Fait révélateur, « le 31 août 2005, Celso Amorim se plaint devant la Commission des Affaires étrangères et de Défense nationale du Sénat des critiques acerbes adressées à l'action diplomatique par une partie de la presse brésilienne. Il reconnaît alors que « sans l'appui de la société civile il devient impossible conduire une politique étrangère ». »¹⁵ Selon Ricardo Seitenfus, c'est le signe d'une multiplication d'intérêts divergents au Brésil, au sein même de l'Itamaraty¹⁶. Par ailleurs, la difficulté de mener une politique étrangère est renforcée par une population de mieux en mieux formée. Un exemple est la multiplication exceptionnelle des enseignements de relations internationales qui diminue lentement mais sûrement le monopole de la formation du personnel diplomatique.¹⁷

Le cas de la solidarité transnationale sur le dossier palestinien

De nouvelles voies de la diplomatie émergent donc, mais elles suivent en grande partie la position du Brésil. La question palestinienne est un cas révélateur. Ainsi, si le Brésil a une position très claire sur la question palestinienne, présentée à

¹⁴ Ricardo SEITENFUS. *Op. Cit.*, p.4.

¹⁵ *Ibid.* p.2.

¹⁶ Ministère des Affaires étrangères brésilien

¹⁷ *Ibid.*

de maintes reprises à l'Assemblée générale de l'ONU, au Conseil de sécurité de l'ONU ou au Conseil des droits de l'Homme, soulignant l'importance de la création de deux Etats et du respect du droit international, l'activisme est important également du côté de la société civile. Les partis politiques et les organisations sociales expriment tous leur solidarité à la cause palestinienne. Ainsi, en 2001, la CUT (Centrale Unique des Travailleurs), principal syndicat brésilien organise une collecte de médicaments et de matériel de premier secours pour les expédier ensuite à Ramallah.¹⁸ Le PT quant à lui, tisse des liens directs lors de ses déplacements avec des partis palestiniens très différents, tout comme avec des partis israéliens.¹⁹ De véritables liens intersociétaux se forment, suivant la logique brésilienne de négociation ouverte à tous les acteurs.

Une société civile ancrée dans le référentiel brésilien

A travers la position des différents partis politiques, on peut mieux évaluer les différents positionnements de la société civile face au printemps arabe. La majorité des partis placent le Brésil en position centrale et rejettent l'interventionnisme occidental. Le parti au pouvoir, le PT, remet en question le néolibéralisme ainsi que l'hégémonie américaine et projette le Brésil comme un acteur central de la politique internationale. Il soutient que l'orientation brésilienne en politique étrangère doit suivre la double tradition diplomatique du multilatéralisme et de la paix. Le Brésil se trouve encore dans une compétition de basse intensité avec les Etats-Unis de par la doctrine suivie par la diplomatie brésilienne qui est la coexistence pacifique et le respect. Cela se traduit par une coopération franche mais des divergences sereines. Le Brésil a le potentiel pour devenir une menace pour les Etats-Unis.²⁰ Le PT dénonce d'ailleurs toute intervention militaire externe et met en avant la solution pacifique de résolution des conflits.²¹ Il estime que l'intervention en Libye est l'expression de la politique militariste menée par les Etats-Unis et l'Europe.²²

La jeunesse du PT soutient fortement la révolution en Tunisie, soulignant l'importance des jeunes Tunisiens dans le combat pour un meilleur avenir. Ils soulignent aussi les humiliations subies par le FMI et l'UE. A nouveau, le caractère hégémonique et impérialiste de l'Occident est avancé. S'ils observent le succès tunisien, ils considèrent plus fraîchement le cas libyen où l'intervention militaire est le signe d'un impérialisme renouvelé.²³

Le PSOL va encore plus loin en dénonçant l'instrumentalisation des révolutions arabes dans le but d'asseoir le capitalisme des puissances occidentales. Il

¹⁸ Partido dos Trabalhadores. Kjeld JAKOBSEN. *O conflito Israel-Palestina*. 2011.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Partido dos Trabalhadores. Valter POMAR. *A política externa do Brasil*. 4 septembre 2011.

²¹ *Ibid.*

²² Partido dos Trabalhadores. Diretório nacional do Partido dos Trabalhadores. Resolução política. Rio de Janeiro. 5 août 2011.

²³ Partido dos Trabalhadores. Por uma Juventude do PT, Autônoma e de Luta!

décrit le printemps arabe comme une transition silencieuse. Le PSOL condamne ainsi les précautions prises par Dilma Rousseff en critiquant également la passivité du PT. Il dénonce le fait que le Brésil ait permis l'interventionnisme en Libye et craint qu'il ne suive ainsi la voie des pays occidentaux en coupant toute relation avec le gouvernement syrien.²⁴

Quant au PSDB (force de droite), s'il soutient les mouvements des populations arabes, il estime que l'implication des femmes doit être plus importante pour une réussite réelle des processus à l'oeuvre dans le printemps arabe. Il dénonce également le double jeu de Lula et ses contacts avec Kadhafi. On dénote ici une critique ouverte de cette politique d'ouverture à tous les autres pays.

Les positions des partis politiques sont révélatrices car elles montrent bien l'adhésion de la société civile aux valeurs véhiculées dans la politique étrangère et donc l'existence d'une véritable cohérence de l'identité brésilienne dans sa projection internationale.

Les clivages partisans : un facteur explicatif de la position brésilienne concernant le printemps arabe

L'influence du clivage partisan interne sur la PEB

D'abord pourquoi peut-on dire que la PEB est exposée au marqueur idéologique des clivages partisans ? Selon Enrique Ventura, cela tient à la sociologie des acteurs du débat politique « qui se positionnent de manière informée sur les enjeux internationaux et le rôle du Brésil. Ces individus intéressés, qu'on peut situer dans les classes moyennes supérieures et supérieures de la société brésilienne sont plus enclins à opérer une évaluation des réalisations de la PEB et donc à faire varier leur préférence électorale selon ce critère. Ils peuvent aussi se transformer en relai d'opinion et diffuser leur position sur la PEB et ses conséquences électorales. La dimension extérieure peut être alors considérée comme un marqueur idéologique et politique²⁵. »

... favorise une exploitation politicienne au travers d'une compensation externe/interne

La PEB de Lula prend en compte cette particularité d'un intérêt marqué des élites brésiennes pour l'externe. En effet lorsqu'il conduit une diplomatie hétérodoxe par rapport à son prédécesseur, Cardoso, il cherche aussi à dévier les attentes en matière sociale de ses partisans, déçus de son orthodoxie économique. Cette logique de compensation est d'autant plus utile que Lula, à la tête d'un gouvernement de gauche (le premier depuis le retour de la démocratie en 1985)

²⁴ Partido Socialismo e Liberdade. Milton TEMER, Juliano MEDEIROS. Magreb, Oriente Médio e a esquerda brasileira.

²⁵ Enrique Ventura. *Op.cit.*

mène une politique économique résolument libérale qu'il faut faire accepter et justifier par un moyen détourné. Une politique étrangère originale et ambitieuse est un moyen tout trouvé pour celui qui aura gouverné le Brésil durant huit années. C'est ce que l'on appelle le mécanisme de compensation interne/externe. Les logiques d'accession au pouvoir et d'exercice de ce dernier sur un plan interne expliquent donc en partie la nature de la politique étrangère menée durant ces deux mandats. Voyons à présent comment la coïncidence des rythmes électoraux avec cette crise politique dans le monde arabe offre un élément explicatif supplémentaire.

L'effet sur la position brésilienne concernant le printemps arabe

Un temps de latence du au contexte électoral brésilien de l'année 2010

La première déclaration de l'Itamaraty relative à la situation tunisienne n'intervient que le 14 janvier 2011, soit près de trois semaines après le début des événements. Celle-ci se limite à une position très générale et sans aucune prise de risque : « Le gouvernement brésilien accompagne avec préoccupation les incidents en cours en Tunisie et regrette profondément les décès survenus. Le Brésil espère que prévale le dialogue, dans le cadre de l'ordre constitutionnel. Le gouvernement brésilien manifeste son désir que la Tunisie puisse retrouver, le plus rapidement possible, le calme et la stabilité²⁶. » Ce peu d'attention peut être relié au changement de gouvernement brésilien qui s'est produit le 31 décembre 2010 et a détourné le regard brésilien de cette actualité internationale²⁷. Les déclarations suivantes, durant le mois de février, seront plus explicites et en faveur des mouvements populaires. Il faut aussi rappeler que l'évolution de la situation était en défaveur du pouvoir alors en place de Ben Ali : « Le gouvernement et le peuple brésiliens se solidarisent avec les manifestations éloquentes des sociétés du monde arabe en faveur de la réalisation de leurs justes aspirations et désirs pour une plus grande participation dans les décisions politiques, dans un contexte démocratique²⁸. » Mais plus que le flottement bureaucratique dû à la période de transition électorale, il existe un véritable clivage idéologique au sein de l'Itamaraty dont les sources sont encore une fois partisans.

L'impact des clivages partisans et des écoles idéologiques au sein de l'Itamaraty

Selon, Alfredo Valladão, cela s'explique « par la division des diplomates brésiliens entre ceux attachés aux principes de non-ingérence et les « pragmatiques ».

²⁶ « Onda de protestos na Tunísia », *Note du MRE*, n° 14, 14 janvier 2011

²⁷ BRUN, Elodie. « Brésil - Maghreb : Globalité nécessaire et enjeux économiques stratégiques », *Note de l'IFRI*, octobre 2011, 34 p.

²⁸ « Situação nos países árabes », *Note du MRE*, n° 88, 4 mars 2011.

Même si au niveau le plus élevé on reconnaît qu'une évolution de la doctrine et du droit international est inévitable : l'actualité transmise en temps réel exige une prise de position rapide. Dilma Rousseff a d'ailleurs rectifié le tir face à l'Iran en matière de droits de l'homme. [...] La génération aux commandes à Itamaraty (le Quai d'Orsay brésilien) a le cœur à gauche. Il ne faut pas exclure parfois un réflexe anti-américain drapé d'anti-impérialisme²⁹. »

FIGURE IMPOSEE DE L'EMERGENCE : LE MIRAGE CONSENSUEL

Durant le printemps arabe, le Brésil ressent tout le poids de ses partenariats stratégiques qui l'engagent vis-à-vis de ses partenaires mais qui l'obligent également à s'assumer en tant qu'acteur d'une realpolitik.

Chine et Russie : partenariat stratégique, embarras symbolique

Partenariat stratégique

L'alliance avec la Chine et la Russie est une bonne illustration des difficultés rencontrées par le Brésil. Cette alliance a une importance capitale car ces deux pays font tous deux partie du Conseil de sécurité de l'ONU. La Russie et la Chine sont, à cet égard, des partenaires non-négligeables dans la perspective de l'obtention d'un siège permanent au Conseil de sécurité. Tous deux peuvent également user de leur droit de veto sur une option à laquelle le Brésil serait défavorable, sans qu'il ne puisse toutefois bloquer à lui seul le vote d'une résolution ou d'un projet de résolution.

Un bastion commun de la souveraineté des Etats

Comme le soutient Zaki Laïdi, « les BRICS constituent un rassemblement hétérogène de puissances très souvent concurrentes mais animées par un objectif politique commun essentiel: éroder la prétention hégémonique de l'Occident sur le monde en protégeant le principe qu'elle leur paraît tout particulièrement menacer, celui de la souveraineté politique des États. »³⁰ La Russie et la Chine sont, à l'heure actuelle, les seuls Etats non-occidentaux représentés dans le Conseil de sécurité. Ce sont donc des partenaires primordiaux pour contrer l'hégémonie américaine disposant d'un droit de veto, ce qui a été visible lors du vote négatif relatif au projet de résolution sur la Syrie.

²⁹ « Le Brésil de Dilma face à la répression en Syrie », *Le Monde*, 29 septembre 2011 : <http://america-latina.blog.lemonde.fr/2011/09/29/dilma-rousseff-face-a-repression-en-syrie/>

³⁰ Zaki LAIDI. *Op. Cit.* p.50.

Un partage d'identité limité

Concernant la Libye, les trois pays ont établi une position commune qui s'est reflétée dans les votes ainsi que dans les déclarations communes. Ils ont confirmé leur position par rapport à la souveraineté et la non-ingérence dans les affaires intérieures, critiquant en chœur la surinterprétation de la résolution 1973. Ils ont donc par la suite suivi une politique beaucoup plus dure concernant la Syrie en bloquant les projets de résolution. « Pour justifier cette attitude, le chef de la diplomatie brésilienne expliquait le 15 juin 2011 devant la Chambre des députés que la grande différence entre la Libye et la Syrie venait du fait que « la Syrie avait démontré son désir de dialoguer et de promouvoir des réformes électorales ». »³¹ La déclaration présidentielle du 3 août 2011 marque le succès de cette politique : « Le Conseil réaffirme son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Il souligne que la seule solution pour sortir de la crise actuelle consiste pour la Syrie à mener un processus politique sans exclusive. »³²

Mais ce qui est véritablement intéressant avec le printemps arabe réside dans l'évolution de la situation (en particulier la détérioration du contexte syrien). Cette position commune, fruit d'un partenariat stratégique de raison, ne convient pas entièrement au Brésil. En effet, en tant que pays soutenant les droits de l'Homme, sa position doit nécessairement s'adapter à la réalité de la situation sur le terrain. Il se retrouve dans une position intermédiaire, profitant d'une part des vetos russe et chinois pour ne pas se découvrir et appelant, d'autre part, à l'arrêt des violences en Syrie. Ceci peut être expliqué par un faible partage d'identité avec la Russie et la Chine. On peut émettre l'hypothèse que c'est le manque de valeurs partagées qui provoque cette situation où le Brésil ne peut plus maintenir une position identique à celle de la Chine et de la Russie.³³ Les liens identitaires semblent être une variable indissociable du calcul stratégique établi par le Brésil dans ses relations avec ces deux puissances.

Finalement, le Brésil préfère être identifié à l'IBAS plutôt qu'au partenariat avec la Chine et la Russie. « Le 17 juillet 2011, Patriota s'est explicitement référé à l'IBAS et a omis de mentionner les BRICS, y compris sur le dossier syrien; cette omission n'est peut-être pas fortuite. Il a, dans une autre déclaration, mis l'accent sur le fait que la puissance du Brésil était d'une nature différente de celle de la Chine et de la Russie. »³⁴

Le Brésil dans l'IBAS : une coalition d'intérêts et d'ambitions

³¹ *Ibid.* p.56.

³² S/PRST/2011/16

³³ Alex MACLEOD. Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique. *Cultures & Conflits*, été 2004, 54, [consulté le 1^{er} mars 2012], <http://conflits.revues.org/index1526.html>.

³⁴ Zaki LAIDI. *Op. Cit.* p.58.

Qu'est-ce que l'IBAS ?

L'IBAS est un forum de dialogue composé par l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud. Il se réunit depuis 2003 au travers de la tenue d'une série de sommets annuels de haut niveau entre présidents et chefs de gouvernement et anime des groupes de travail ministériels qui portent sur des thèmes tels que l'agriculture, la santé, la science ou les technologies. Dans leur déclaration commune de 2003, les IBAS présentent leur coalition comme celle de : « three countries with vibrant democracies, from three regions of the developing world, active on a global scale, with the aim of examining themes on the international agenda and those of mutual interest³⁵. » Les intérêts communs résident principalement dans la réforme du Conseil de Sécurité qui doit inclure de nouveaux membres permanents (eux en priorité) et une redistribution plus juste et équitable des gains économiques générés par la mondialisation des échanges.

La position de l'IBAS sur le printemps arabe : consignes de groupe et cavaliers seul

L'IBAS est donc un passage obligé de notre argumentation car il s'agit d'un instrument de pré-coordination diplomatique (entre autres) pour ces pays émergents. Mais aussi et surtout parce que les trois membres de l'IBAS ont, en 2011 (début du printemps arabe), pour la première fois depuis la création de ce forum en 2003, siégé ensemble au Conseil de Sécurité de l'ONU en tant que membres permanents. Toutefois, si les trois pays partagent des convictions communes concernant le droit international, la force de la souveraineté, la nécessité du respect des droits de l'Homme, le bien-fondé d'une gouvernance multilatérale, il n'empêche que leurs positions ont divergé dans le cas de la résolution 1973 sur le recours à l'intervention armée en Libye (abstentions brésilienne et indienne, vote « pour » de l'Afrique du Sud) pour coïncider à nouveau sur le premier projet de résolution sur la situation syrienne (3 abstentions).

La 7^{ème} rencontre ministérielle du 08 mars 2011 a donné lieu à une déclaration sur la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord mais rien qui ne concerne explicitement les événements du printemps arabe. C'est tout juste si « tenant compte de la présence des trois pays au Conseil de Sécurité en 2011, ils [IBAS] soulignent leur intention de considérer les domaines d'une coopération plus approfondie et de discuter de la situation en matière de sécurité dans le but d'y contribuer positivement³⁶ ». Il faut attendre le 10 août 2011 pour voir la seule et unique initiative coordonnée de l'IBAS sur un dossier du printemps arabe (Bahreïn et le Yémen ayant été ignorés, les cas de la Tunisie et de l'Égypte ne s'étant pas éternisés, et celui de la Libye ayant fait l'objet d'une relative cacophonie), le dossier syrien en l'occurrence.

³⁵ Déclaration commune des pays de l'IBAS disponible sur <http://www.ibsa-trilateral.org>

³⁶ Déclaration IBAS du 08 mars 2011.

Ainsi, une délégation de l'IBAS rencontre le président syrien et son ministre des Affaires étrangères pour discuter de la situation. À l'issue de cette rencontre, la délégation « réaffirme l'engagement de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud envers la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie. Elle a fait part d'une grande préoccupation au sujet de la situation actuelle en Syrie et a condamné la violence de toutes parts. Elle a également regretté les pertes humaines et s'est montrée préoccupée par l'impact humanitaire de la violence. Elle a appelé instamment à cesser toute violence et a recommandé aux parties d'agir de la manière la plus modérée possible, en respectant les droits humains et le droit international. En prenant note de l'établissement d'un comité juridique indépendant afin d'enquêter sur cette violence, la délégation en visite a souligné l'importance de garantir sa crédibilité et son impartialité³⁷. » Les IBAS se contenteront simplement de demander au gouvernement de « considérer positivement la résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU le 29 avril 2011³⁸. »

L'argumentaire du Brésil au Conseil de sécurité et les relations avec la coalition IBAS

Les diplomates brésiliens refusent de considérer les BRICS ou les IBAS comme un bloc géopolitique mais préfèrent parler d'une simple coïncidence des votes à l'ONU avec ces derniers. S'il n'y a pas de justification collective assumée du vote des IBAS, voyons donc quel est l'argumentaire du Brésil sur ses positions individuelles concernant la situation libyenne et syrienne.

S'exprimant au sujet de son abstention au projet de résolution européen du CS sur la Syrie le 04 octobre 2011, le Brésil rappelle : « We have consistently called upon the countries concerned to address such aspirations through dialogue and meaningful reforms, and to refrain from the use of force against peaceful demonstrators. Brazil has unequivocally condemned human rights violations, wherever they occur. *The situation in Syria is of great concern to us. Brazil has voiced this concern publicly and in our conversations with the Syrian authorities, individually and alongside our IBSA partners.* We have called for violence to cease and humanitarian access to be granted. Brazil has supported the establishment, by the Human Rights Council, of a Commission of Inquiry, which will be chaired by a Brazilian national. We hope the Syrian authorities will cooperate with the Commission.³⁹ » Toutefois la position brésilienne contient un bémol qui vient expliquer son immobilisme sur le dossier syrien : « Because of Syria's centrality to stability in the region, it is all the more important that this Council be able to act with caution and preferably with a single voice. » Le Brésil mentionne donc le fait qu'il a pris part à la mission de médiation collective des IBAS mais assume sa position de façon individuelle. Il explique en

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Explanation of Vote by H.E. Ambassador Maria Luiza Ribeiro Viotti, Permanent Representative of Brazil to the United Nations.

effet la difficulté d'une intervention dans le cas syrien par des raisons d'ordre géostratégique, une telle situation nécessitant l'unanimité.

Dans le cas de la résolution 1973 du Conseil de Sécurité sur la Lybie, le délégué brésilien souligne « la nature spontanée et endogène » des révoltes arabes jusqu'à la mi-Mars 2011 mais fait part de son inquiétude quant à une intervention de l'OTAN qui « changerait le récit d'une façon qui aurait de sérieuses répercussions pour la situation en Lybie et au Moyen-Orient en général ». Le Brésil a ainsi du mal à légitimer l'usage de la force par les grandes puissances dans des théâtres régionaux et ne peut y consentir sans une feuille de route précise et détaillée.

Que nous apprennent ces partenariats sur la conception stratégique brésilienne de l'espace mondial ?

Diversifier ses partenariats...

Le Brésil est passé d'une posture de résistance à une acceptation des règles du système international. Cela a nécessité une certaine distanciation par rapport au discours tiers-mondiste et cette perception basée sur le clivage Nord-Sud. D'où l'adoption du discours dominant à l'international et le remplacement de « l'autonomie par la distance » par « l'autonomie au travers de la participation ».

L'espace multilatéral a été défini dans les années 1990 (années Cardoso) comme une priorité de la politique étrangère brésilienne car il y avait là une occasion de définir les règles et donc la construction d'un nouveau système international, ce qui faciliterait d'autant plus l'insertion du Brésil dans ledit ordre. Durant les années Lula, c'est l'aspect multipolaire de l'espace mondial qui est mis en avant avec une puissance qui se diffuse. Pourtant, les pays en développement sont toujours « en danger » d'où la fermeté du Brésil en ce qui concerne la nécessité d'une représentation accrue dans les forums de discussion dans le but de démocratiser certaines instances multilatérales onusiennes. Sur le plan pratique, le Brésil a exploré de nouveaux espaces de négociation en faisant usage des groupes de contact/coordination (articulation groups).

... et continuer sur le chemin de la troisième voie pour en finir avec le « complexe du chien bâtard » (o complexo de vira-lata)

Selon Paulo G. Fagundes Visentini et André Luiz Reis da Silva, le grand changement réside dans l'avènement, sous Lula, d'une politique étrangère faite de volontarisme et d'optimisme. Le Brésil aurait également une confiance accrue en lui, en ses capacités, ce qui lui permet de se considérer comme un leader et d'agir en

tant que tel.⁴⁰ La troisième voie est devenue un élément incontournable de la politique étrangère menée par Lula et son « trident diplomatique »⁴¹, image qui illustre le caractère offensif de cette politique. L'isolement diplomatique à la fin de la guerre froide demandait effectivement une politique plus poussée pour assurer aussi son ambition de « global trader ». « Là où quelqu'un veut acheter quelque chose, le Brésil doit être présent pour le lui vendre », martèle M. Lula da Silva⁴². C'est ainsi que le Brésil doit pouvoir imposer sa voix en se défaisant pour de bon du « complexe du chien bâtard » (« complexo de vira-lata »). Il s'agit là d'une autre image symbolique forte pour les Brésiliens⁴³. La position du Brésil est donc de s'imposer aujourd'hui comme acteur de la scène internationale en usant de son image positive.

Le printemps arabe est donc un nouveau défi pour ce volontarisme brésilien. En plus, dans le groupe des émergents, le Brésil est le seul à être un colosse désarmé. Il prône donc sa force tranquille et plus que jamais la troisième voie est une nécessité s'il veut s'imposer comme un acteur majeur.⁴⁴ Il lui faut nécessairement assurer une présence internationale de façon alternative mais efficace. C'est tout l'objet de l'entreprise normative internationale des *auriverde*.

LE DOIGT ACCUSATEUR DES SOCIÉTÉS CIVILES : PREVENIR LA DEVIANCE PAR L'ENTREPRISE NORMATIVE ET L'EXPRESSION ALTERNATIVE

Le danger d'un décalage entre le discours et les actions peut créer une déception au sein des publics étrangers et mettre à mal le travail de branding et de diplomatie publique brésiliens dont nous savons qu'ils sont centraux dans sa politique étrangère (cf. I). Nous émettons l'hypothèse que, pour ne pas compromettre ces efforts et par conséquent saborder son image en risquant de devenir un déviant en relations internationales (au sens de Becker), le Brésil est obligé de prendre en compte cette dimension dans son calcul stratégique sur le dossier du printemps arabe.

⁴⁰ Paulo G. FAGUNDES VISENTINI, André Luiz REIS DA SILVA. Brazil and the Economic, Political, and Environmental Multilateralism: the Lula years (2003-2010). *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2010, p.54-72.

⁴¹ Ricardo SEITENFUS. *Op. Cit.* P.3. Le « trident diplomatique » désigne Celso Amorim, Samuel Pinheiro Guimarães et Marco Aurelio Garcia.

⁴² Lamia OUALALOU. « Brasília oublie le « complexe du chien bâtard » ». *Le Monde diplomatique*. Janvier 2010 : <http://www.monde-diplomatique.fr/2010/01/OUALALOU/18711>.

⁴³ Elle est mise en avant par Nelson Rodrigues et date du traumatisme subi lors de la défaite en finale de la Coupe du monde contre l'Uruguay sur le légendaire stade Maracana.

⁴⁴ Alain ROUQUIÉ. *Le Brésil au XXI^e siècle. Naissance d'un nouveau grand*. Paris : Fayard, 2006, p.115.

Une préoccupation quant à un éventuel (et très relatif) risque de déviance

Une critique du rôle du Brésil dans le printemps Arabe par les tribuns des sociétés civiles

Pour mesurer le degré de la critique du Brésil (et des émergents en général) dans le contexte du printemps arabe, nous avons choisi de nous intéresser au jugement porté par une ONG de référence sur le plan international. Dans son rapport pour l'année 2012, Human Rights Watch se livre en effet à une analyse globale du rôle des émergents durant cette période de turbulences : « Certains gouvernements démocratiques de l'hémisphère Sud ont été plus décevants dans leur réponse au printemps arabe, tels que le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud. Ils semblaient guidés moins par les aspirations des peuples arabes que par leur attachement à des vues dépassées de souveraineté nationale, même si cela a signifié protéger les régimes répressifs contre une pression internationale dont le besoin était urgent. Bien qu'elles aient mis en place elles-mêmes des gouvernements responsables et l'État de droit, ces démocraties du Sud n'ont montré qu'un intérêt sporadique quant à aider les peuples du monde arabe qui aspiraient à faire de même. Plus souvent, elles ont mis en avant l'abus potentiel de la pression des droits humains — la crainte qu'elle puisse servir comme un outil de domination pour le Nord — pour justifier la non utilisation de leur propre influence sur les contrevenants graves des droits humains⁴⁵. »

L'ONG dénote toutefois quelques aspects positifs de la position des émergents comme par exemple « [J]e fait que le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud, soutenus par la Ligue arabe, [aient] rejoint les grandes puissances occidentales en référant la Libye à la CPI. [...] [Ceci] a rendu difficile pour la Chine ou la Russie de rester isolées dans leur opposition. Le résultat a été historique — une action unanime du Conseil de sécurité de l'ONU — envoyant à Kadhafi un message puissant qu'il a ignoré à ses risques et périls⁴⁶. »

Pourtant, l'impression finale reste très négative et l'on peut dire que le Brésil, ainsi que les autres émergents, ont déçu. L'image qu'ils renvoyaient n'a, à aucun instant, coïncidé avec la réalité de leurs actes (ou plutôt, dans ce cas, de leur absence d'actes). C'est ainsi que selon Human Rights Watch, « [...] quand il s'est agi de défendre le peuple syrien, le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud sont revenus à leur opposition rétrograde à la pression des droits humains et ont refusé de soutenir l'action du Conseil de sécurité alors même que le gouvernement Assad tuait des milliers de manifestants. Ce n'est que devant l'Assemblée générale de l'ONU, moins puissante, que le Brésil a soutenu une

⁴⁵ Human Rights Watch. *Rapport annuel 2012*. p.2.

⁴⁶ *Ibid.* p.14.

résolution essentielle sur la Syrie, tandis que l'Inde et l'Afrique du Sud se sont abstenues. [...] Cette indifférence envers le sort du peuple syrien est particulièrement décevante provenant de pays qui jouissent d'une solide gouvernance démocratique, et qui dans le passé ont souffert de l'indifférence d'autres pays envers leur propre lutte pour la liberté⁴⁷. »

Le risque de la déviance

Ce décalage entre les idéaux proclamés par le Brésil et sa conduite sur le dossier des révolutions arabes peut occasionner, comme nous l'avons constaté, une modification de la perception brésilienne à l'international. Or, en nous appuyant sur les travaux de Howard Becker, nous pouvons envisager cela comme le début possible d'un processus de stigmatisation au terme duquel le Brésil pourrait être qualifié de déviant : « *Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès*⁴⁸ ». Bien évidemment, le Brésil ne court pas seul ce risque. Dans ce cas, il fait partie d'un groupe de pays dont on ne fait pour l'instant que regretter une position internationale.

Selon Becker, les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes. C'est leur transgression qui constitue la déviance. Ayant cela à l'esprit, nous pouvons dire que le Brésil a compris l'intérêt d'agir sur ces normes auxquelles il adhère en partie mais qu'il voudrait modifier afin qu'elles correspondent parfaitement à son attitude.

Nous pouvons ainsi interpréter sa démarche volontariste quant à l'amendement du concept de « responsabilité de protéger » à chaque fois qu'il se refuse à agir selon les modalités de ce dernier. La sincérité des hésitations brésiennes et le sérieux des propositions du Brésil sur le thème de la « responsabilité de protéger » paraissent crédibles tant cette démarche révèle un souci de ne pas se mettre en situation de transgression.

En d'autres termes, ces hésitations ne sont selon nous pas cyniques. D'ailleurs, le fait que la diplomatie brésilienne fasse ces efforts alors qu'elle n'est pas encore dans une situation de déviance peut l'indiquer. A cet égard, une anecdote sur l'avenue du Brésil dans la ville de Homs, en Syrie, est assez révélatrice de la sensibilité brésilienne à ce sujet. En effet, l'avenue a récemment été surnommé « l'avenue de la mort » à cause du nombre important de victimes de la répression du

⁴⁷ Ibid. p.14.

⁴⁸ Howard Becker. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*.

régime syrien. Des médias brésiliens comme Globo⁴⁹ s'en sont toute de suite fait l'écho car il existerait un déficit symbolique, en termes d'image et de réputation, auquel les brésiliens ne semblent pas consentir. Auparavant, cette artère était un lieu commerçant avec de nombreuses enseignes internationales, synonyme de progrès mais également de divertissement pour les promeneurs qui y affluaient. Le nom du Brésil était ainsi associé (de façon certes indirecte) avec des éléments globalement positifs alors que désormais, c'est tout l'inverse. Aussi insignifiante soit-elle en termes explicatifs, cette anecdote, par le seul fait qu'elle ait été mentionnée au Brésil, traduit le souci qu'ont les brésiliens quant à leur image. Si celle-ci est altérée par le jugement des tribuns des sociétés civiles, le besoin de convaincre et de persuader s'en trouve accru. C'est tout l'objet de l'entreprise normative et du redéploiement symbolique du Brésil à l'international comme palliatif à l'immobilisme des contraintes stratégiques.

Le Brésil enfile son bleu de travail normatif: le cas de la responsabilité de protéger

Le débat sur la responsabilité de protéger : l'occasion d'un retour au premier plan pour le Brésil

La responsabilité de protéger est un élément révélateur de la position du Brésil pendant le printemps arabe car elle illustre parfaitement les difficultés rencontrées dans son choix de positionnement. L'abstention lors du vote de la résolution 1973 pouvait être mal vue et interprétée comme un refus d'accepter l'idée de la responsabilité de protéger. Mais la responsabilité de protéger devient un moyen efficace pour le Brésil pour revenir en force à l'ONU avec un nouveau débat qu'il initie autour de l'idée de responsabilité en protégeant.

La résolution 1970 (pour laquelle le Brésil a voté positivement) peut être considérée comme le premier pas vers l'utilisation de la responsabilité de protéger en Libye. Lors de la résolution 1973, le Brésil s'abstient permettant ainsi une intervention en Libye. Lors de son explication de vote, il met en avant la solidarité avec tous les mouvements de la région qui visent à augmenter la participation politique des populations pour assurer un meilleur avenir économique et social. Il condamne « le non-respect par les autorités libyennes de leurs obligations au titre du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. »⁵⁰ Par contre, il estime que les mesures prévues dans la résolution 1973 dépassent l'appel de la Ligue des Etats arabes. L'utilisation de la force peut être

⁴⁹ ANA LUCIA VALINHO. « AVENIDA BRASIL, O ENDEREÇO DA MORTE EM HOMS. », *GLOBO*, 8 FEVRIER 2012 : [HTTP://EXTRA.GLOBO.COM/NOTICIAS/MUNDO/AVENIDA-BRASIL-ENDERECO-DA-MORTE-EM-HOMS-3917622.HTML#IXZZ1NAMLdENY](http://extra.globo.com/noticias/mundo/avenida-brasil-endereco-da-morte-em-homs-3917622.html#ixzz1NAMLdENY).

⁵⁰ S/PV.6498

contre-productive et ne pas permettre de protéger la population et d'instaurer la paix, qui est le but principal de la résolution.

Cette préoccupation est également relatée dans les médias. Ainsi, ils dénoncent les débordements des milices libyennes, formées après la destitution de Kadhafi pour assurer les fonctions de police.⁵¹

Le tandem responsabilité de protéger/responsabilité en protégeant

Ceci amène Dilma Rousseff à demander un débat autour de la question de la responsabilité de protéger. Elle profite de l'ouverture de la 66^e session de l'Assemblée générale de l'ONU⁵² pour dénoncer ouvertement les interventions armées qui aggravent considérablement les conflits. Ces derniers deviennent un nouveau moyen d'infiltration du terrorisme, créant de nouveaux cycles de violence et multipliant les victimes civiles.⁵³ Ainsi, elle soutient qu'il ne faut pas seulement parler de la responsabilité de protéger mais également de responsabilité en protégeant. Elle souligne d'ailleurs ici le rôle central du Conseil de sécurité qui doit bénéficier d'une légitimité, de plus en plus conditionnée par la nécessité de sa réforme.

Le 21 février 2012⁵⁴, Antonio Patriota présente le fondement de la responsabilité en protégeant qui doit fonctionner en tandem avec la responsabilité de protéger. Il met en avant plusieurs points essentiels :

- La prévention en mettant en avant la médiation, constamment prônée par le Brésil. Dans le cas libyen d'ailleurs, Hugo Chavez a avancé que le Brésil devait servir de médiateur pour résoudre la crise. Dans le même registre, Kadhafi voulait une commission d'observateurs internationaux formée par le Brésil, l'Union africaine et l'Organisation de la Coopération Islamique.
- L'attention de la communauté internationale doit aussi se porter sur l'utilisation de tous les moyens pacifiques disponibles pour protéger les civils.

⁵¹ « Grupos de direitos humanos alertam contra ações de milícias na Líbia », *Globo*, 16 février 2012 : <http://g1.globo.com/bom-dia-brasil/noticia/2012/02/grupos-de-direitos-humanos-alertam-contra-aco-es-de-milicias-na-libia.html>

⁵² Dilma Rousseff est la première femme à tenir le discours d'ouverture de session de l'AG de l'ONU.

⁵³ « VEJA A ÍNTEGRA DO DISCURSO DE DILMA NA ABERTURA DA ASSEMBLEIA DA ONU », G1, 21 SEPTEMBRE 2011 : [HTTP://G1.GLOBO.COM/POLITICA/NOTICIA/2011/09/VEJA-INTEGRA-DO-DISCURSO-DE-DILMA-NA-ABERTURA-DA-ASSEMBLEIA-DA-ONU.HTML](http://G1.GLOBO.COM/POLITICA/NOTICIA/2011/09/VEJA-INTEGRA-DO-DISCURSO-DE-DILMA-NA-ABERTURA-DA-ASSEMBLEIA-DA-ONU.HTML)

⁵⁴ Pronunciamento do Ministro Antonio de Aguiar Patriota em debate sobre Responsabilidade ao Proteger na ONU. New York, 21 février 2012. <http://www.itamaraty.gov.br/sala-de-imprensa/notas-a-imprensa/pronunciamento-do-ministro-das-relacoes-exteriores-antonio-de-aguiar-patriota-em-debate-sobre-responsabilidade-ao-protoger-na-onu-2013-nova-york-21-de-fevereiro-de-2012>

- L'utilisation de la force doit produire aussi peu de violence et d'instabilité que possible.
- Lors du recours à la force, l'action doit être sensée, proportionnée et limitée aux objectifs établis par le Conseil de sécurité.
- Des procédures améliorées doivent être établies par le Conseil de sécurité pour surveiller et évaluer la manière dont les résolutions sont interprétées et mises en oeuvre.

Une véritable innovation brésilienne ?

Il faut néanmoins relever que le Brésil use en réalité de bon nombre d'éléments développés dans les premiers travaux en date sur la responsabilité de protéger ; plus particulièrement le rapport de la Commission internationale de l'Intervention et de la souveraineté des Etats⁵⁵ de décembre 2001.

Dans ce dernier, trois étapes sont identifiées pour la responsabilité de protéger : la responsabilité de prévenir, la responsabilité de réagir et la responsabilité de reconstruire.⁵⁶ La responsabilité de prévenir consiste à avertir et éliminer les sources et causes des conflits internes, ainsi que les catastrophes et crises provoquées par l'Homme. La responsabilité de réagir prend en compte la réponse qui peut prendre différentes formes : des sanctions, la responsabilité pénale et dans les cas extrêmes l'intervention armée. La responsabilité de reconstruire demande une aide indispensable pendant la reconstruction et d'éliminer les sources et les causes des crises qui ont eu lieu. Ici, l'aspect le plus important de la responsabilité de protéger est sans aucun doute la responsabilité de prévenir. Les recommandations de la Commission soulignent que l'utilisation de la force armée doit être unique et exceptionnelle. Elle met en avant quatre éléments essentiels lors de son utilisation :

- La juste cause – stopper la souffrance humaine avant tout. La justesse d'une intervention est garantie dans une plus grande mesure quand l'intervention est multilatérale, soutenue par une organisation régionale.
- Le fait qu'elle doit constituer un ultime recours – la justification de l'intervention armée ne peut être faite que lorsque tous les autres moyens de prévention et de résolution pacifique de la crise ont été épuisés et quand on peut penser que les moyens non-militaires n'ont plus aucune chance de succès.
- La proportionnalité – l'échelle, le temps et l'intensité de l'intervention doivent toujours être au plus bas niveau assurant la protection nécessaire.

⁵⁵ Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des Etats. La Responsabilité de protéger. Décembre 2001. 108 p. <http://responsibilityto.protect.org/ICISS%20Report.pdf>

⁵⁶ « responsibility to prevent », « responsibility to react » et « responsibility to rebuild ».

- Les chances de succès – des chances de succès doivent exister ainsi que la réalité de prévenir les dommages et souffrances subies. Il ne peut pas pas y avoir de possibilité d'aggravation de la situation.

Le Brésil utilise donc parfaitement un rapport du début des années 2000 pour soutenir une nouvelle avancée normative. L'intervention en Haïti que nous avons présentée en première partie peut largement servir d'exemple pour le Brésil et en faire un acteur légitime sur cette question. Enfin, le Brésil soutient largement l'utilisation de la justice pénale internationale comme élément de la responsabilité de protéger. Le 2 novembre 2011, Maria Luiza Ribeiro Viotti déclare au Conseil de sécurité que le rôle de la CPI dans la reconstruction sera essentiel de par les principes importants qu'elle représente, à savoir la justice, la responsabilité, la non-discrimination et le respect du droit.⁵⁷ Ainsi, le Brésil veut faire briller les trois éléments constitutifs de la responsabilité de protéger que sont la responsabilité de prévenir (la prévention), la responsabilité de réagir et la responsabilité de reconstruire. Remarquons que cette nouvelle définition peut mettre en valeur la capacité brésilienne à se présenter comme médiateur.

La société civile comme moyen d'expression alternatif de la politique étrangère brésilienne.

Le cas de la communauté syrienne au Brésil

Au Brésil, une division existe entre les opposants au régime et ceux qui le soutiennent, craignant avant tout des représailles envers les chrétiens. Ehad al Tariri, un des leaders des protestations au Brésil contre le régime de Bashar Al-Assad, estime que près de 40% de la communauté est contre le régime.⁵⁸ Ce chiffre est certainement faux, mais il révèle sans aucun doute la dichotomie qui existe au sein même de la minorité syrienne au Brésil.

Homs est d'ailleurs la ville de départ de nombreux Syriens qui viennent vivre au Brésil. La ville a même donné son nom à un club de notables de Sao Paolo. Le club Homs est pour sa part plus favorable à la continuité du régime. Ils craignent en effet des persécutions envers les chrétiens et soutiennent que les manifestations en Syrie sont le fruit d'un complot étranger pour déstabiliser le pays. Pour eux, le père de Bashar Al-Assad (Hafez El Assad) a permis une meilleure protection des citoyens en retirant la mention religieuse des cartes d'identité nationale. Certains

⁵⁷ Statement by H.E. Ambassador Maria Luiza Ribeiro Viotti. Permanent Representative of Brazil to the United Nations. Briefing to the Security Council. Libya by the Prosecutor of the International Criminal Court. New York, 2 novembre 2011. <http://www.un.int/brazil/speech/11d-mlrv-Libya-by-the-Prosecutor.html>

⁵⁸ *Ibid.*

nient les persécutions à caractère religieux soutenant une coexistence pacifique entre la majorité musulmane sunnite et les minorités alaouites.⁵⁹

L'élément que nous relevons tout particulièrement est la demande commune, de la part des deux camps, d'une action diplomatique plus importante et plus visible du Brésil. Ce dernier constitue, selon eux, une force respectée par les différents protagonistes du conflit syrien ce qui lui donne la possibilité certaine d'une action médiatrice. Un activiste soutenant le régime croit ainsi que le Brésil, accompagné des BRICS (et avant tout de la Russie et de la Chine) peut permettre une résolution politique du conflit en établissant un véritable agenda des négociations.⁶⁰

Une image alternative du Brésil au travers de ses électrons libres ? Le cas du caricaturiste Carlos Latuff

La société civile brésilienne est aussi représentée par certaines de ses individualités à l'étranger. C'est le cas relativement particulier du caricaturiste brésilien Carlos Latuff. Ses dessins traditionnellement engagés en faveur du peuple palestinien ont trouvé un écho considérable dans le contexte du printemps arabe. Caricaturant tour à tour Ben Ali, Kaddafi, Moubarak, Assad et mettant en scène ce qu'il considère être un cynisme des grandes puissances, ses œuvres ont été brandies sur des pancartes et collées à des murs durant les manifestations du printemps arabe. Ses images sont ainsi devenues des symboles de la contestation, diffusées sur l'ensemble des réseaux sociaux et visibles sur les unes des principales publications internationales au travers des photographies des manifestants.

Cette solidarité transnationale, visiblement désintéressée, est caractéristique de la manière avec laquelle les individus s'affranchissent des carcans de leur appartenance nationale ainsi que de leur diplomatie officielle pour faire leur propre politique étrangère. Ce que le Brésil ne peut dire ou faire de façon officielle, la faute à un héritage identitaire et à des contraintes stratégiques, est pondéré par un volontarisme normatif ainsi qu'un activisme décomplexé de la part d'une société civile encline à tisser des liens transnationaux au travers de ses individualités.

CONCLUSION

Finalement, l'attitude du Brésil face au printemps arabe est en bien des points caractéristique de la trajectoire de l'émergence. Voilà un pays se trouvant dans une dynamique ascendante et qui, pour entrer dans la « cour des grands », doit rassembler un maximum de soutiens à l'international ; faire consensus par des positions aussi mesurées et médianes que possible. Pour occuper une place centrale

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*

dans le système international l'émergent doit également disposer d'un potentiel symbolique lui permettant de rayonner. Une identité forte, à la fois congruente et consistante, est en cela un atout incontournable. Il s'agit selon nous de ce marqueur de puissance sur lequel beaucoup de pays émergents misent afin de s'imposer dans un multilatéralisme où l'activité discursive est consacrée (en attendant d'acquiescer le marqueur militaire aujourd'hui encore déterminant en dernier recours).

Nous avons ainsi démontré à quel point l'attitude du Brésil sur le dossier du printemps arabe (en particulier les cas libyen et syrien) a été guidée par la conception qu'avait ce pays de son identité et la vocation de cette dernière dans l'espace mondial. La politique étrangère brésilienne s'est élaborée en fonction de : ce qu'est et a toujours été le Brésil (un pays concevant les relations internationales comme un espace de coopération pacifique entre des Etats souverains et respectant la norme de droit universellement acceptée) ; ce qu'il voudrait être (l'égal des grandes puissances traditionnelles occidentales d'où des partenariats stratégiques diversifiés mais contraignants) ; ce qu'il ne peut se résoudre à être (un déviant aux yeux d'une communauté internationale qui le considère habituellement comme respectueux des droits humains universels).

Entre condamnations solidaires et silences complices, nous pouvons dire que son attitude est plutôt timorée, bien qu'il reste en grande partie fidèle à sa ligne conductrice et ses principes diplomatiques. Malgré les contraintes géopolitiques, il réussit à faire émerger une troisième voie, par un travail de proposition normative. Si sa déviance relative est le résultat de contraintes stratégiques, le Brésil fait preuve d'un volontarisme certain pour adapter le droit international aux réalités actuelles tout en continuant d'œuvrer en faveur d'un règlement pacifique par la négociation. Il confirme en cela son implication sérieuse dans la gouvernance multilatérale d'autant plus que sa politique étrangère est aussi l'œuvre d'une société civile acquise aux mêmes principes. Cette dernière vient au secours des officiels lorsque ces derniers sont contraints par les partenariats stratégiques. En faisant entendre une voix alternative, sciemment contestataire et dénonciatrice, elle projette l'identité non contrariée du Brésil, conforme à ses principes fondateurs. L'originalité relative de la politique étrangère brésilienne durant le printemps arabe démontre la capacité de ce pays à constituer une alternative à la position occidentale. Cela lui confère-t-il une légitimité internationale accrue au titre de « métapouissance » ? Quoi qu'il en soit, une lecture au prisme de l'identité nous donne affaire à un acteur d'un genre nouveau sur la scène internationale.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrages

DABENE, Olivier. *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*. Paris : Armand Colin, 2011, 272 p.

DE QUEIROS MATTOSO, Katia, MUZART-FONSECA DOS SANTOS, Idelette, ROLLAND, Denis. *Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux (XVIe-XXe siècles)*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999, 341 p.

FISHLOW, Albert. *Starting over. Brazil since 1985*. Washington: Brookings institution press, 2011, 237 p.

HERSHEY, H. Amos. The Calvo and Drago doctrines. *American Journal of International Law*. Janvier 1907, tome 1. p.26-45.dans MOULIN, H-A. *La doctrine de Drago. Questions de droit des gens et de politique internationale*. Paris : Pedone, 1909. 368 p.

LINZ, Juan J., STEPAN, Alfred. *Problems of Democratic Transition and Consolidation. Southern Europe, South America, and Communist Europe*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press, 1996, 480 p.

MARQUES-PEREIRA, Bérangère, GARIBAY, David. *La politique en Amérique latine. Histoires, institutions et citoyennetés*. Paris : Armand Colin, 2011, 320 p.

ROHTER, Larry. *Brazil on the Rise*. New York: Palgrave Macmillan, 2010, 294 p.

ROLLAND, Denis, LESSA, Antônio Carlos. *Relations internationales du Brésil : Les chemins de la puissance. Brazil's international relations: Paths to power. Volume 1 : Représentations globales. Global representations*. Paris : L'Harmattan, 2010, 323 p.

ROLLAND, Denis, LESSA, Antônio Carlos. *Relations internationales du Brésil : Les chemins de la puissance. Brazil's international relations: Paths to power. Volume 2 : Aspects régionaux et thématiques. Regional and thematic focus*. Paris : L'Harmattan, 2010, 430 p.

ROUQUIE, Alain. *Le Brésil au XXIe siècle. Naissance d'un nouveau grand*. Paris : Fayard, 2006, 418 p.

SEITENFUS, Ricardo. *Le Sud devient le Nord : fondements stratégiques de l'actuelle diplomatie brésilienne* In MONCLAIRE, Stéphane, DELUCHEY, Jean-François (ed.) *Gouverner l'intégration : les politiques nationale et internationale du Brésil de Lula*. Paris : Pepper, 2006.

Articles

AMORIM, Celso. Brazilian Foreign Policy under President Lula (2003-2010): an overview, *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2010, n°53, p.214-240.

DAUDELIN, Jean. Le Brésil comme puissance : portée et paradoxes. *Problèmes d'Amérique latine*, 2010/4, n°78, p. 29-46.

DE ALMEIDA, Paulo Roberto, Uma nova „arquitetura“ diplomática? « Interpretações divergentes sobre a política externa do Governo Lula (2003-2006) », *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2006, vol.49-1, 24 p.

FAUCHER, Philippe. Tel Janus : les deux faces du Brésil émergent. *Revue internationale de politique comparée*, 2011, vol. 18, p.123-150.

KOURLIANDSKY, Jean-Jacques. Le Brésil : une nouvelle puissance internationale ? *Revue internationale et stratégique*, 2004/4, n°56, p. 25-36.

LAFARGUE, François. Le Brésil, une puissance africaine ? *Afrique contemporaine*, 2008/4, n°228, p.137-150.

LAIDI, Zaki. Les BRICS : un cartel d'ambitions souverainistes. *Le Débat*, 2011/5, n°167, p.50-59.

MACLEOD, Alex. Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique. *Cultures & Conflits*, été 2004, 54, [consulté le 1^{er} mars 2012], <http://conflits.revues.org/index1526.html>

ROUQUIE, Alain. Le Brésil, un État sud-américain parmi les grands ? In JAFFRELOT, Christophe. *L'Enjeu mondial*. Paris : Presses de Sciences Po « Annuels », 2008, p. 105-116.

TIBLE, Jean. Devenirs de l'anthropophagie, du Brésil au Monde. *Multitudes*, 2010/3, n°42, p.146-151.

TREPANT, Inès. Pays émergents et nouvel équilibre des forces. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2008/6, n°1991-1992, p.6-54.

VENTURA, Enrique. La politique extérieure brésilienne et l'élection présidentielle de 2010. *Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur le Brésil*, février 2010. 26 p.

VIDAL, Dominique. Par-delà permanences et évolutions. À propos des nouveaux regards sur le Brésil. *Problèmes d'Amérique latine*, 2010/4, n° 78, p.13-27.

Déclarations de la représentation permanente du Brésil à l'ONU au Conseil de sécurité. <http://www.un.int/brazil/index.html>

Résolution 1970 du Conseil de sécurité S/RES/1970 (2011)

Résolution 1973 du Conseil de sécurité S/RES/1973 (2011)

Déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2011/16

Documents des partis politiques brésiliens

Partido dos Trabalhadores. POMAR, Valter. A política externa do Brasil. 4 septembre 2011.

Partido dos Trabalhadores. JAKOBSEN, Kjeld. O conflito Israel-Palestina. 2011.

Partido dos Trabalhadores. Por uma Juventude do PT, Autônoma e de Luta!

Partido Socialismo e Liberdade. TEMER, Milton, MEDEIROS, Juliano. Magreb, Oriente Médio e a esquerda brasileira.

Partido da Social Democracia Brasileira. Acaba a ditadura de Kadhafi, que Lula considerava "líder e amigo". 20 octobre 2011.

Partido da Social Democracia Brasileira. Revoluções árabes só triunfarão de verdade se as mulheres tiverem o seu lugar respeitado. 27 novembre 2011.

Articles de presse

Passagem do presidente do Irã provoca protestos em Brasília, Folha Online, 23 novembre 2009 : <http://www1.folha.uol.com.br/folha/mundo/ult94u656258.shtml> [accédé le 04 mars 2012]

OUALALOU, Lamia. Brasília oublie le « complexe du chien bâtard. Le Monde diplomatique. Janvier 2010. <http://www.monde-diplomatique.fr/2010/01/OUALALOU/18711>, [consulté le 24 février 2012].

Veja a íntegra do discurso de Dilma na abertura da Assembleia da ONU, G1, 21 septembre 2011: <http://g1.globo.com/politica/noticia/2011/09/veja-integra-do-discurso-de-dilma-na-abertura-da-assembleia-da-onu.html>

Le Brésil de Dilma face à la répression en Syrie, Le Monde, 29 septembre 2011 : <http://america-latina.blog.lemonde.fr/2011/09/29/dilma-rousseff-face-a-repression-en-syrie/>

Conflito divide comunidade síria no Brasil, BBC Brasil, 6 janvier 2012 : http://www.bbc.co.uk/portuguese/noticias/2012/01/120105_siria_brasil_assad_mm.shtml

Na ONU, Patriota debate 'responsabilidade ao proteger', Extra Globo, 22 février 2012 : <http://extra.globo.com/noticias/mundo/na-onu-patriota-debate-responsabilidade-ao-protoger-4047188.html>

Autres documents

Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des Etats. La Responsabilité de protéger. Décembre 2001. 108 p. <http://responsibilitytoprotect.org/ICISS%20Report.pdf>

BRUN, Elodie. Brésil - Maghreb : Globalité nécessaire et enjeux économiques stratégiques. Note de l'IFRI, octobre 2011, 34



FORUMS D'EMERGENTS ET MULTILATERALISME:

LE CAS DU FORUM IBAS (INDE-BRESIL- AFRIQUE DU SUD)

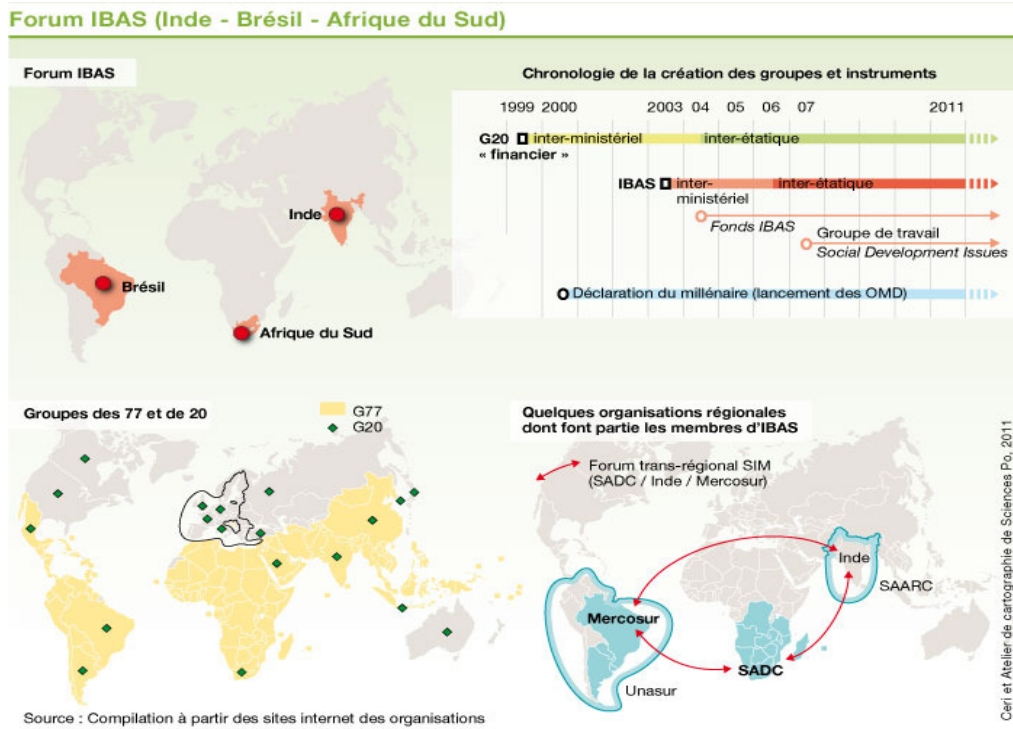
Par Folashadé A. Soulé-Kohndou, doctorante à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Les récentes évolutions du système international ont laissé apparaître une tendance à la formation croissante de forums et clubs diplomatiques à membres restreints entre acteurs étatiques. D'abord porté par les grandes puissances dans le cadre du G7/8 depuis 1975¹, cette tendance est désormais reproduite par les puissances émergentes à travers de multiples forums plus ou moins formalisés tels que le forum IBSA,² le forum BRICS et la coalition BASIC. La multiplication de ces groupements à comité réduit entre l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Chine est également le reflet de leur nouvelle identité qui se situe désormais non plus seulement au Sud mais à la frontière entre le Nord, composé des puissances établies, et le Sud qui regroupe toujours la plupart des pays en voie de développement. La position semi-périphérique qu'ils occupent est également le reflet de leur double identité, comme pays à forte croissance économique mais qui rencontrent toujours un certain nombre de défis sociaux dont la résorption de la pauvreté, qui sont des problématiques propres aux pays en voie de développement. Cette position est également désignée par la notion d'émergence, qui autrefois cantonnée au monde financier et économique (marchés émergents) prend une place de plus en plus importante dans la sphère politique. Cette catégorisation de pays émergents permet de comprendre les stratégies diplomatiques employées par ces nouvelles puissances qui ayant réussi leur insertion économique dans la mondialisation dont elles tirent davantage les bénéfices que par le passé, aspirent désormais à une insertion politique renforcée dans les clubs très fermés des organisations multilatérales. La formation de ces forums deviennent alors une pratique de plus en plus développée par ces diplomates d'émergents afin de pousser cette aspiration à la reconnaissance politique de leur nouveau statut économique.

¹ Le premier sommet du G6 a lieu à Rambouillet en 1975 ; et devient le G7 avec l'entrée du Canada lors du sommet de San Juan à Porto Rico en 1976

² (IBAS en français et en portugais),

La multiplication de ces groupements amène donc le chercheur à s'interroger sur les usages qu'en font les acteurs qui les composent ? Quel est leur rôle dans le multilatéralisme et comment les pays émergents se servent-ils de ces mécanismes diplomatiques ? Cet article se penchera sur le cas du forum IBAS et sur son action dans le multilatéralisme. Au-delà d'une simple coalition ou club diplomatique, les usages qu'en font les pays membres sont multiples et participent à leur volonté d'affirmation internationale. Il est cependant porteur de dilemmes pour ses Etats-membres et ne participe pas à assurer une meilleure représentation du Sud dans les instances dirigeantes des organisations multilatérales.



Principaux forums et coalitions de pays émergents

IBAS : forum créée en 2003 à Brasilia et regroupant Inde, Brésil et Afrique du Sud.

BRICS : forum créé en 2008 regroupant Brésil, Russie, Inde, Chine, et depuis 2010 l'Afrique du Sud.

BASIC : coalition regroupant Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine dans les négociations internationales sur le climat depuis 2009

Le forum IBAS né en 2003 représente la première initiative née de cette tendance à la formation de groupes mini-latéraux et sélectifs entre puissances émergentes. Bien qu'il ne s'agisse pas du premier forum rassemblant des puissances émergentes, la particularité du forum IBAS est que sa conception et mise en œuvre

émane des puissances émergentes elles-mêmes. En effet, le groupe Outreach 5 (O5) avant l'IBAS, regroupait déjà Brésil, Inde, Afrique du Sud, Chine et Mexique en marge des sommets du G8, mais fut créé par les membres du G8 dans une tentative de rapprochement de ces pays dès les sommets de 2000 (Afrique du Sud) et 2003 (Chine, Brésil, Inde, Mexique).³ Quant au forum BRICS, il est également le résultat de la récupération politique en par les puissances émergentes d'un acronyme existant (BRICs) créé par Jim O'Neill, un économiste de la banque Goldman Sachs en 2001.

Définir le cadrage théorique du forum IBAS dans un premier temps n'est pas évident. Ne correspondant ni à une coalition, ni à une organisation, ni à une alliance, il rentre dans un premier temps dans le champ des objets politiques non identifiés. En effet, sa structure et son mode de fonctionnement relèvent de multiples champs théoriques et touchent à la fois à la diplomatie de club, la coopération, et les théories des régimes en relations internationales.

Bien que sa catégorisation ne soit pas aisée, les théories peu étudiées du trans-régionalisme semblent celles qui permettent de mieux comprendre le mode opératoire et la structure présente au sein du forum IBAS. Le trans-régionalisme s'entend comme un mode de coopération et de consultation, peu institutionnalisé, entre Etats issus de deux ou plusieurs régions du monde, qui agissent en fonction de leur capacité individuelle.⁴ Les critères géographiques ne correspondent donc pas nécessairement à ceux des organisations régionales dont les Etats participants peuvent être membres. Une coopération transrégionale peut, par définition, inclure des Etats issus de plusieurs pôles régionaux distincts : ainsi l'Afrique du Sud fait partie de la SADC (Southern African Development Community), l'Inde de la SAARC (South Asian Association for Regional Co-operation) et le Brésil du MERCOSUR (Mercado Común del Sur). Le mode de fonctionnement d'un groupe transrégional peut être informel, voire semi-formel, mais ne dispose pas, en général, d'un secrétariat permanent. Le champ des discussions est large et peut porter sur des thèmes aussi bien politiques, économiques que sociaux. Les forums Amérique du Sud-Pays Arabes (ASPA) et la CPLP (Communauté des pays de langue portugaise) sont des exemples de coopérations transrégionales.

COOPERATION NOUVELLE, ORGANISATION ET MODE D'OPERATION ANCIENS

Au niveau de sa structure, le forum IBAS fonctionne à travers une structure semi-formelle s'organisant autour d'une diplomatie de sommets annuels avec une

³ G8 Research group - <http://g8live.org/>

⁴ MILLIOT David., « Le transrégionalisme, nouvelle frontière du régionalisme », *Annuaire français des relations internationales*, 2004, Vol. 5

présidence rotative, des réunions ministérielles annuelles entre ministres des affaires étrangères et ponctuelles entre ministres du commerce. Parallèlement, le second pilier de la coopération comprend 16 groupes de travaux qui coopèrent dans des domaines très variés (agriculture, santé, sciences et technologies, tourisme, transport et questions sociales entre autres), et des interactions entre acteurs non-étatiques (forums de la société civile, forum des femmes, forum des entrepreneurs, forum académique, entre autres).⁵ Le forum IBAS dispose également depuis 2004 d'un fonds de développement finançant des projets de développement à l'extérieur des pays membres, dans les pays les moins avancés et qui constitue le troisième pilier du forum. ⁶

En termes d'organisation et de structure, le forum IBAS n'a rien de nouveau. Bien avant sa création, des forums transrégionaux plus ou moins institutionnalisés comme le Commonwealth of Nations⁷ et le forum de la CPLP (Communauté des Pays de Langue Portugaise⁸) fonctionnent également à travers une diplomatie de sommets, des groupes de travail et un fonds de développement. La particularité de l'IBAS se situe principalement à deux niveaux : le nombre très restreint des Etats-membres qui sont au nombre de trois ; et les projets de développement mis en œuvre à destination d'autres pays en développement extérieurs aux Etats-membres de l'IBAS.

En effet, Inde, Brésil et Afrique du Sud adoptent à travers le forum IBAS une forme très sélective de multilatéralisme en comparaison avec des forums multilatéraux plus inclusifs comme le G77 qui regroupe la plupart des pays qui s'identifient comme faisant partie du Sud. Les multiples demandes d'adhésion d'autres puissances émergentes comme l'Indonésie ou la Chine, le Nigéria ou de puissances établies comme le Japon n'ont pas eu de suite. ⁹Cette sélectivité est volontiers assumée et trouve plusieurs raisons : la première raison évoquée est celle du manque de productivité des organisations transrégionales sud-sud existantes comme le Mouvement des Non-Alignés, ou encore le G15. Bien que ses Etats membres aient des affinités, les intérêts divergents existent également et en limitent l'opérationnalité. La deuxième raison est une conséquence indirecte de l'émergence de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud : en effet, les intérêts de ces puissances régionales s'éloignent de plus en plus de ceux des autres pays du Sud. A titre d'exemple ces trois pays affichent leur volonté de réformer le Conseil de Sécurité de l'ONU et de s'y voir attribuer un siège permanent avec droit de veto, notamment l'Inde et le Brésil ; ce qui n'est par exemple pas le cas des pays les moins avancés du Sud qui ont comme priorités les questions de développement. Ces disparités croissantes en termes d'intérêts créent des sous-groupements au sein de l'ensemble

⁵Site officiel du forum IBAS <http://www.ibsa-trilateral.org/index.php>

⁶ Site du fonds IBAS - <http://tcdc2.undp.org/IBSA/>

⁷ <http://www.thecommonwealth.org/subhomepage/191086/>

⁸ <http://www.cplp.org/>

⁹ Entretien avec des diplomates brésiliens, sud-africains et indiens, Missions de recherche sur le terrain de Septembre 2010 à Février 2012

communément désigné par le Sud. Les pays de l'IBAS assument donc leur nouveau statut tout en estimant que la sélectivité rassemblant des intérêts communs et la facilité qu'elle engendre en termes opérationnels, rendent le mode opératoire du forum IBAS beaucoup plus fonctionnel.

La deuxième particularité de l'IBAS se situe au niveau du fonds de développement. Créé en 2004, il est géré par l'unité spéciale pour la coopération sud-sud du PNUD¹⁰. Alors que les fonds de développement de la CPLP et du Commonwealth financent des projets au sein des pays membres de ces groupements, aucun des projets de développement du fonds IBAS n'est financé au Brésil, en Afrique du Sud où encore en Inde. A travers les projets de développement mis en œuvre à travers ce fonds au Burundi, en Guinée-Bissau, en Sierra-Leon, à Haïti, au Laos, au Cambodge ou encore dans les territoires palestiniens,¹¹ les pays de l'IBAS se légitiment non seulement comme des nouveaux pays partenaires au développement, mais comptent également exporter leur modèle de développement à travers des séances d'apprentissage et d'échanges entre experts du pays récipiendaire et les pays IBAS.

Le forum IBAS est donc une coopération sélective et multifonctionnelle qui sert ses Etats membres à plusieurs niveaux. Le multilatéralisme demeure un terrain d'opération majeur où Inde, Brésil et Afrique du Sud mettent en place une coordination politique renforcée.

LE MULTILATERALISME COMME TERRAIN D'OPERATION MAJEUR : UN OBJECTIF D'AFFIRMATION ET DE LEGITIMATION

Les enceintes multilatérales privilégiées par les pays de l'IBAS demeurent les institutions onusiennes, notamment l'Assemblée générale, le Conseil des Droits de l'Homme et enfin le Conseil de Sécurité où les trois pays ont eu l'occasion de siéger au cours de l'année 2011. IBAS sert au sein de ces organisations de forum de pré-coordination des positions qu'adopteront les trois pays sur différents sujets, où encore de coalition ponctuelle sur des sujets précis d'intérêt mutuel à travers des déclarations officielles reflétant des prises de positions communes. Les ministres des affaires étrangères se rassemblent une fois par an avant le début de l'Assemblée générale des Nations-Unies en Septembre afin de discuter des futurs thèmes de débat.

La pré-coordination dans le multilatéralisme est un des principaux piliers de la coopération IBAS et consiste à l'organisation de réunions informelles en amont

¹⁰ Special Unit for South South Cooperation - <http://ssc.undp.org/content/ssc.html>

¹¹ Pour une liste des projets, voir <http://tcdc2.undp.org/IBSA/>

ou en marge des sommets et conférences multilatérales formelles. Les fonctions de cette pré-coordination relèvent de plusieurs objectifs : une volonté d'affirmation et de légitimation internationale pour ses membres et un objectif de pousser progressivement la réforme de l'ONU à travers la mise en lumière des clivages Nord-Sud qui demeurent. Plusieurs dossiers sont ainsi mis en avant : au sein de l'Assemblée générale des Nations-Unies, les pays IBAS poussent la réforme de la gouvernance de l'Internet afin de résoudre la question de la fracture numérique entre pays développés et pays en développement et de critiquer la position dominante des Etats-Unis dans cette gouvernance, notamment sur la question de la délivrance des adresses IP. Au Conseil des Droits de l'Homme, les pays IBAS prennent régulièrement des positions communes et officielles sur des questions normatives comme la question de l'accès aux médicaments comme un droit à la santé pour les pays les moins avancés, un positionnement qui est à mettre en rapport avec les stratégies élaborées notamment par l'Inde et le Brésil sur la question des médicaments génériques à l'OMC dont ils sont les principaux fabricants, consommateurs et exportateurs. La question palestinienne fait régulièrement l'objet de prise de positions communes, les pays IBAS demandant l'arrêt de la colonisation israélienne, et la reprise des négociations. Rappelant régulièrement dans leurs discours les projets de développement en cours financés par le fonds IBAS à Ramallah et à Nablus, les pays de l'IBAS cherchent ainsi à se légitimer comme des acteurs internationaux responsables, soucieux de l'application de la norme et qui devraient également être davantage intégrés aux négociations internationales dans le cadre du processus de paix israélo-palestinien.

Enfin, au Conseil de Sécurité, les pays de l'IBAS ont eu l'occasion de porter des positions et initiatives communes. Les plus emblématiques sont l'initiative de médiation en Syrie menée par les vice-ministres des affaires étrangères afin de trouver un terrain d'entente entre le régime et l'opposition syriennes. La mise sur agenda de la question normative de la responsabilité tout en protégeant, une initiative brésilienne et soutenue par l'Afrique du Sud et l'Inde, afin de compléter la norme existante de la « responsabilité de protéger » considérée comme pas suffisamment inclusive est également un autre exemple de prise de positionnement commun. Le concept de responsabilité tout en protégeant inclut la prise en compte d'un certain nombre de critères par le Conseil de sécurité de l'ONU, notamment l'intervention militaire comme dernier ressort et la mesure des conséquences, avant toute adoption d'une résolution contraignante incluant l'usage de la force. Il inclut également la mise en place d'un mécanisme permettant de limiter les dommages faits aux civils pendant l'intervention.¹² Au sein du Conseil de Sécurité, les pays de l'IBAS affirment ouvertement à travers leurs votes où encore leurs déclarations officielles communes, l'importance primordiale qu'ils accordent aux principes de

¹² Statement by Antonio Aguiar Patriota, Minister of External relations of Brazil, 66th session of the UN General Assembly – Informal discussion at the United Nations on the “Responsibility while protecting” – 21 Février 2012 – consultable sur <http://www.un.int/brazil/speech/12d-agp-RESPONSIBILITY-WHILE-PROTECTING.html>

non-ingérence, de souveraineté, l'importance accordée aux organisations régionales dans la résolution des crises, et la mise en avant de l'option diplomatique au lieu de l'option armée.¹³

En dehors des institutions onusiennes, les Etats membres du forum IBAS effectuent également des réunions informelles de pré-coordination dans des organisations multilatérales telles que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, mais également en marge de sommets internationaux tels que le G20 ; là encore l'objectif reste le même à savoir de porter une voix commune afin de donner davantage de poids et de symbolisme à la position ainsi projetée.

L'association de ces puissances émergentes au sein des forums d'émergents est à la fois porteuse d'avantages et d'inconvénients pour ses Etats membres, notamment en termes de projection politique et d'association dans un certain nombre de processus décisionnels.

UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT FAVORABLE ?

L'affichage politique ainsi opéré par l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud à travers le forum IBAS leur donne progressivement une légitimation, notamment auprès des grandes puissances. Le discours choisi, à savoir, celui de leaders et représentants du Sud, sans pour autant s'être vus accorder cette fonction, est utilisé afin d'ériger ces puissances comme porteurs des principales préoccupations des pays du Sud, notamment les questions de développement, de lutte contre la pauvreté, du déficit démocratique dans les processus décisionnels des organisations internationales (pourcentage de vote au FMI et à la Banque Mondiale, Conseil de Sécurité de l'ONU). Ce discours est porteur d'avantages et amène les puissances établies à considérer les préoccupations et revendications de ces émergents et à tenter de les coopter. Cette cooptation consiste en une nomination des puissances émergentes de l'IBAS à faire partie d'un nombre de clubs diplomatiques auxquels ils aspirent et passe notamment par une association aux réunions du G8 à travers le G8+5, pour ensuite se finaliser par une inclusion au sein du G20 financier en 2008. Les pays de l'IBAS furent également les seuls pays du Sud à être invités à la conférence d'Annapolis sur le conflit israélo-palestinien en 2005. Un rapport du Parlement européen établi en 2011 incite également les pays de l'UE à engager davantage l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud et leur groupement de l'IBAS malgré leurs fortes attaches aux principes de souveraineté, de non-intervention au détriment de la primordiale des droits de l'Homme. Selon ce rapport, le forum IBAS contrairement à celui des BRICS et des positions de la Russie et de la Chine, forment un groupe plus cohésif dont la nature du système politique se rapproche

¹³ PICCONE Ted, ALINIKOFF Emily, "Rising Democracies and the Arab awakening: Implications for global democracy and human rights", Brookings Institution/Managing global order project, Janvier 2012.

davantage de ceux des Etats-membres de l'Union européenne. Le rapport exhorte les Etats-membres de l'Union européenne à davantage prendre en compte les positions de ces émergents et les revendications et intérêts de ces puissances.¹⁴

Cependant, ces cooptations n'ont pas permis à ces puissances émergentes de se voir intégrer dans les processus décisionnels souhaités, ni de faire avancer considérablement certaines réformes comme celle du Conseil de Sécurité. Leur association dans les clubs diplomatiques comme le G20 relève essentiellement d'une cooptation et non d'une intégration renforcée. Ainsi leur rôle est souvent secondaire et l'agenda du G20 est souvent prédéterminé par la réunion du G8 qui a lieu en amont leur laissant une faible marge de manœuvre dans l'élaboration de l'agenda des discussions.¹⁵

Cette prolongation des logiques anciennes amène donc ces puissances émergentes à continuer à porter leurs revendications à travers les réunions au sommet de l'IBAS, mais également d'autres sommets comme celui du forum des BRICS.

Ce retour sur investissement limité pour ces puissances émergentes est cependant porteur de plusieurs fragilités et dilemmes. Ainsi, Inde, Brésil et Afrique du Sud font partie d'autres groupements et coalitions sud-sud traditionnels et anciens comme le G77 et le Mouvement des Non-Alignés qui sont les premiers forums d'action collective des pays du Sud depuis 1963 dans le multilatéralisme onusien mais également plus représentatifs de l'identité du Sud¹⁶. La montée en influence des puissances émergentes se voit de plus en plus remise en cause par les autres pays en développement qui remettent progressivement en cause leur appartenance à ces groupes fermés et exclusifs, et leur appartenance historique à ces groupements traditionnels. Le message porté par ces émergents à savoir celui de porter la voix du Sud et de représentants du Sud se voit également de moins en moins légitimé.

PARADOXES REGIONAUX ET LIMITES D'ACTION

Ce manque de leadership régional dans le multilatéralisme global amène ainsi les pays de l'IBAS à utiliser une rhétorique commune plus idéologique basée sur des concepts historiques¹⁷ mais toujours présents tels que le clivage Nord-Sud et la représentation démocratique du Sud dans les instances dirigeantes des organisations

¹⁴ « The EU foreign policy towards the BRICS and other emerging powers: objectives and strategies », Directorate-General for external policies /Policy department, European Parliament, Octobre 2011.

¹⁵ Entretien avec un diplomate brésilien, Brasilia, Mai 2011.

¹⁶ ALDEN Chris, MORPHET Sally, VIEIRA Marco Antonio, *The South in World politics*, Palgrave Macmillan, 2010.

¹⁷ ALDEN Chris, VIEIRA Marco Antonio, « *India, Brazil and South Africa (IBSA) : South-South Cooperation and the paradox of regional leadership* », *Global Governance*, 17, 2011, pp 507-528.

multilatérales. Le manque de leadership politique du Brésil en Amérique du Sud, de l'Inde en Asie du Sud et de l'Afrique du Sud en Afrique porte atteinte à leur légitimité en tant que représentants auto-déclarés du Sud, par leurs pairs régionaux. Leurs positions de leaders régionaux économiques ne se voient pas traduites en influence politique renforcée, confirmant ainsi la théorie de la non-fongibilité de la puissance.¹⁸ Les pays de l'IBAS essaient donc de tenir un positionnement de milieu, entre le Nord et le Sud, qui n'est pas sans poser de dilemmes dans la formulation et la mise en pratique de leur politique étrangère. Ce dilemme est très présent dans la politique étrangère de certaines de ces puissances comme c'est le cas de l'Afrique du Sud.

En se présentant dans la plupart de ces forums (IBAS, BRICS) et coalitions (BASIC), comme le porte-parole de l'ensemble des pays africains, l'Afrique du Sud suscite souvent des frustrations auprès d'autres puissances régionales comme le Nigéria. Son émergence et statut de porte parole africain lui est ainsi davantage reconnu à l'extérieur de la région africaine, notamment par les puissances établies, qu'au niveau régional où ces puissances émergentes ont plus de difficultés à asseoir un leadership politique régional.¹⁹ L'illustration de ce dilemme est emblématique sur la question de la réforme de l'ONU et notamment celle du Conseil de Sécurité. Alors que l'Afrique du Sud est officiellement partie du Consensus d'Ezulwini qui est le positionnement officiel de l'Union Africaine et de l'ensemble de ses Etats-membres sur la question de la réforme, prévoyant l'attribution de plusieurs sièges avec droit de veto à l'Afrique sans pour autant préciser quels Etats africains,²⁰ officieusement il en est autrement. En effet, l'Afrique du Sud, qui se voit comme le candidat le plus légitime comme représentant africain dans un Conseil de Sécurité réformé, se rapproche davantage de la position du G4²¹ dont font partie le Brésil et l'Inde, et qui se déclarent officiellement candidats à un siège permanent. Toutefois, s'allier officiellement à la position du G4 poserait un grand risque pour l'Afrique du Sud, lui faisant perdre un soutien régional qui lui est très important. L'association de l'Afrique du Sud avec les pays émergent est souvent interprétée par ses pairs régionaux comme un éloignement de sa priorité africaine affichée dans sa politique étrangère. Alors que la réforme du multilatéralisme et celle du Conseil de Sécurité de l'ONU font partie des premières motivations politiques de la formation du forum IBAS, elle s'est donc limitée à l'émission de déclarations de principe sur le besoin d'une réforme pendant les sommets IBAS.

Cette position fragile de l'Afrique du Sud dont la région et priorité africaine restent les éléments les plus importants de sa politique étrangère a amené l'Inde et

¹⁸ HOFFMAN, Stanley, *Dead ends : American Foreign Policy in the New Cold War*, Cambridge, Massachusetts, Ballinger Publishings, 1983.

¹⁹ SOULE-KOHNDU, Folashade., *Puissances émergentes et multilatéralisme : le cas de l'Afrique du Sud (1999-2008)*, Editions l'Harmattan, 2010.

²⁰ Position commune africaine sur la réforme des Nations-Unies – le consensus d'Ezulwini, Mars 2005 – accessible sur www.africa-union.org

²¹ Le G4 est composé du Brésil, de l'Inde, du Japon et de l'Allemagne

Brésil à porter la réforme à travers d'autres coalitions, comme le G422 qui, suite à l'activisme du Brésil et de l'Inde dans d'autres forums comme IBAS, avait été relégué aux seconds postes. Le dilemme entre la priorité africaine et les ambitions de l'Afrique du Sud s'est également posée lors du vote sur la Résolution 1973 prévoyant l'intervention en Libye : là encore l'Afrique du Sud a privilégié un vote avec les autres membres africains non-permanents du Conseil de Sécurité au nom de l'importance d'une unité africaine mettant ainsi au second rang une association avec l'Inde et le Brésil.

UNE REPRODUCTION DES SCHEMAS D'EXCLUSION PREVALANT DANS LA GOUVERNANCE GLOBALE ?

La multiplication des forums et coalitions d'émergents dans la gouvernance globale sont généralement justifiés par leurs fondateurs comme un moyen de pousser la réforme des institutions multilatérales dont le fonctionnement ne reflète plus les nouvelles réalités politiques et les nouveaux rapports de puissance, notamment avec la montée en influence politique des puissances émergentes. Bien que des forums comme IBAS servent dans une certaine mesure ces puissances émergentes dans leur quête d'affirmation internationale et d'association dans certains processus de négociation, ils ne participent pas à réformer en profondeur les organisations multilatérales. La représentativité comme leaders Sud que s'accordent les puissances émergentes dans leur rhétorique a davantage comme objectif d'assurer leur intégration progressive dans les instances de direction du multilatéralisme, que d'assurer une représentation plus générale du Sud dans ces organisations. L'émergence de ces nouveaux acteurs n'a également pas comme conséquence de représenter l'ensemble des intérêts du Sud et ne modifie pas pour autant l'exclusion que subissent toujours les autres pays du Sud au niveau de la prise de décision.

Cependant, la montée des puissances émergentes et leur aspiration à occuper une place de choix dans les processus décisionnels mondiaux participe à la transformation des rapports de force au sein du multilatéralisme. Conscients de leur nouvelle influence et du potentiel de ces forums qui sont utilisés comme des coalitions ponctuelles dans le multilatéralisme, ils n'hésitent pas à y avoir recours et à en faire un usage de plus en plus fréquent selon l'intérêt en jeu.

BIBLIOGRAPHIE

²² Joint statement by Brazil, Germany, India and Japan on Security Council reform – Mars 2012 – consultable sur <http://www.new-york.un.diplo.de/Vertretung/newyorkvn/en/pr/speeches-statements/2012/20120313-berger-on-reform.html>

- «The EU foreign policy towards the BRICS and other emerging powers: objectives and strategies», Directorate-General for external policies /Policy department, European Parliament, Octobre 2011.
- ALDEN Chris, MORPHET Sally, VIEIRA Marco Antonio, *The South in World politics*, Palgrave Macmillan, 2010.
- ALDEN Chris, VIEIRA Marco Antonio, «*India, Brazil and South Africa (IBSA): South-South Cooperation and the paradox of regional leadership*», *Global Governance*, 17, 2011, pp 507-528.
- HOFFMAN, Stanley, *Dead ends : American Foreign Policy in the New Cold War*, Cambridge, Massachusetts, Ballinger Publishings, 1983.
- Joint statement by Brazil, Germany, India and Japan on Security Council reforme – Mars 2012 – consultable sur http://www.new-york-un.diplo.de/Vertretung/newyorkvn/en/_pr/speeches-statements/2012/20120313-berger-on-reform.html
- MILLIOT, David «Le transrégionalisme, nouvelle frontière du régionalisme ? », *Annuaire français de relations Internationales*, 2004. Vol 5
- PICCONE Ted, ALINIKOFF Emily, “Rising Democracies and the Arab awakening: Implications for global democracy and human rights”, *Brookings Institution/Managing global order project*, Janvier 2012.
- SOULE-KOHNDOU, Folashadé., *Puissances émergentes et multilatéralisme : le cas de l’Afrique du Sud (1999-2008)*, Editions l’Harmattan, 2010.



**MUSTAFA KEMAL, CLE DE L'EMERGENCE DE LA
TURQUIE ? NOTE DE LECTURE DE : MUSTAPHA KEMAL
OU LA MORT D'UN EMPIRE, DE JACQUES BENOIST-
MECHIN**

Par Aurélien Denizeau, Institut d'Études Politiques de Paris.

Publié en 1954, *Mustapha Kemal ou la mort d'un empire* est le premier volet de la trilogie « Le loup et le léopard » de l'historien français Jacques Benoist-Méchin¹. Alors que les deux ouvrages à venir seront consacrés à l'œuvre d'Ibn Séoud (« le léopard »), ce premier livre se présente comme une biographie complète du fondateur de la République de Turquie, Mustafa Kemal Atatürk². Dans un style agréablement romancé, mais qui se veut parfaitement fidèle aux faits, l'auteur y retrace un épisode crucial, quoiqu'encore méconnu du grand public, de l'histoire turque. Au-delà du plaisir évident que la lecture d'une plume talentueuse procure à chacun, cette biographie demeure aujourd'hui l'un des travaux les plus intéressants consacrés à la Turquie. Non pas seulement parce que ce pays émergent est en train de devenir l'une des grandes puissances de la Méditerranée ; certes, il est important de comprendre quelles sont les bases de cette réussite, et l'œuvre de Benoist-Méchin y aide beaucoup. Mais surtout, ce livre en dit long sur la vision de la Turquie, en tant qu'acteur émergent (entendu ici comme une puissance non occidentale en phase de développement et de modernisation) par la France ; révélateur aussi bien de l'intérêt porté à cette émergence, que d'un certain esprit français caractérisé par une grille d'analyse bien particulière, *Mustapha Kemal ou la mort d'un empire* est donc une œuvre historique à double titre, en tant qu'analyse mais également en tant que témoignage.

**UNE BASE INDISPENSABLE A LA CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE
ET DE LA POLITIQUE TURQUE**

Le récit de l'épopée kémaliste

¹ Derrière le brillant historien se dissimule un personnage plus trouble. Jacques Benoist-Méchin (1901-1983) fut très marqué par la Grande Guerre, et par la nécessité d'une réconciliation franco-allemande. Son pacifisme, doublé d'une certaine admiration pour Hitler, le pousse à s'engager dans la collaboration. À la Libération, il est jugé pour son attitude sous l'Occupation, qui lui vaut la condamnation à mort. Gracié, il passe près de dix années en prison. C'est à sa libération, en 1954, qu'il publie sa biographie de Mustafa Kemal. Après le retour au pouvoir du Général de Gaulle (1958), il exercera dans les pays arabes plusieurs missions au service du gouvernement.

² L'orthographe « Mustapha » étant désuète, il n'en sera fait usage ici que pour citer le titre de l'ouvrage étudié.

Comme l'indique son titre, l'ouvrage qui nous intéresse est essentiellement consacré à l'œuvre de Mustafa Kemal. En cela, il n'a pas pris une ride, et reste encore aujourd'hui une référence sérieuse, d'autant que cette biographie s'accompagne d'un rappel historique salutaire. En effet, la première des cinq grandes parties qui la composent est entièrement consacrée à l'histoire de l'Empire Ottoman, de ses origines à sa décadence³. Ce qui sera bien utile au lecteur pour comprendre le contexte de l'épopée kémaliste. La partie suivante (« L'agonie de l'Empire Ottoman ») introduit le personnage de Mustafa Kemal, dont elle relate la jeunesse et les premières armes⁴. « La mort de l'Empire Ottoman » contient les passages les plus épiques du livre, rapportant tout à la fois la bataille d'Atatürk contre le démembrement de la Turquie par les armées européennes, et les premières années de son gouvernement⁵. Gouvernement qui en vient bien vite à abolir le Sultanat et instaurer la République. Les deux dernières parties de l'ouvrage (« Mustapha Kemal arrache la Turquie à l'Islam », « La Turquie kémalienne ») sont davantage consacrées aux spectaculaires réformes qui transformèrent le pays jusqu'à la mort d'Atatürk⁶ (1938).

Mustapha Kemal ou la mort d'un empire est pour l'historien, le diplomate, le turcophile, le simple curieux, une lecture riche d'enseignements. On ne dira jamais à quel point la chute de son Empire et la naissance de sa République ont été cruciales dans l'histoire de la Turquie. A travers Atatürk, c'est toute cette époque qui est étudiée et décortiquée par Jacques Benoist-Méchin. Les lignes consacrées à la guerre de libération, en particulier, portent un éclairage précieux sur les origines de la Turquie moderne. Difficile en effet de comprendre la vigueur de la réaction turque si l'on ne saisit pas ce que le traité de Sèvres, qui consacrait la partition de la Turquie et sa mise sous tutelle, ainsi que la soumission du Sultan à ses clauses, avaient d'humiliant pour le pays ! Or l'auteur insiste longuement sur ce sentiment d'orgueil national bafoué, sur la colère d'un peuple turc méprisé et oublié. Il explique ainsi les fondements de ce formidable sursaut patriotique qui permit aux Turcs de se regrouper derrière la figure combattante du Ghazi (« Le Victorieux⁷ »).

Ce récit est d'autant plus intéressant qu'il se focalise sur une histoire relativement peu connue en France. Les années 1920 sont vues comme celles de l'après-guerre, du traité de Versailles, ou de la Révolution bolchévique. Le nationalisme turc est souvent ignoré, alors même qu'il s'inspirait largement des idéaux français, et servit de modèle par la suite à bien des pays émergents. Jacques Benoist-Méchin comble ce vide et réussit à saisir le caractère unique aussi bien

³ BENOIST-MECHIN Jacques. *Mustafa Kemal ou la mort d'un empire*, Paris : Albin Michel, 1954, p 27-82

⁴ *Ibidem*, p. 85 - 186

⁵ *Ibidem*, p. 189 - 297

⁶ *Ibidem*, p. 301 - 423

⁷ BACQUE-GRAMMONT Jean-Louis, ROUX Jean-Paul. *Mustafa Kemal Atatürk et la Turquie nouvelle*, Maisonneuve & Larose, 1982, p. 24

qu'universel de la révolution kémaliste. Unique de par le mélange d'éléments de contexte spécifiques qui l'entourent. Universelle de par son exemple aussi bien que par ses inspirations. Cette double dimension, sans cesse évoquée par l'auteur, est au cœur même de la spécificité turque. Il semble donc que l'on puisse difficilement prétendre connaître et comprendre l'actuelle Turquie sans avoir lu *Mustapha Kemal ou la mort d'un empire*.

Une clé de compréhension de la Turquie contemporaine

Ainsi malgré le demi-siècle qui s'est écoulé depuis sa parution l'œuvre de Benoît-Méchin est-elle toujours précieuse pour comprendre les ressorts de « l'émergence » turque (ou plutôt devrait-on dire, de la réémergence d'un vieil Empire ayant entamé, à l'instar de la Chine ou de l'Iran, sa reconversion en Etat-nation). Nombreux sont les observateurs internationaux qui accueillent avec autant de surprise que d'intérêt la remontée en puissance de la Turquie. Au vu de la situation de chaos qui frappait le pays dans les années 80, ce soudain rétablissement a naturellement de quoi étonner ; et la tentation est alors forte d'imputer cette réussite au parti au pouvoir, l'AKP⁸.

L'analyse peut séduire, mais apparaît vite insuffisante : a-t-on jamais vu un parti politique transformer, en moins de dix ans, un pays de manière aussi radicale ? Une autre hypothèse est alors à creuser : et si cette réussite brillante était le fruit d'un long travail, accompli sur un siècle avec une détermination sans faille ? Dans cette optique, loin d'être une régression, les troubles des années 70 et 80 correspondraient à cette période d'instabilité qui, si l'on en croit les démographes Emmanuel Todd et Youssef Courbage, marquerait l'avènement de toute société moderne⁹. Ce n'est donc pas à l'aube du 21^{ème} mais bien plutôt du 20^{ème} siècle qu'il faudrait chercher les causes de la réussite turque.

Dans cette optique, *Mustapha Kemal ou la mort d'un empire* apporte des pistes intéressantes en exhumant les racines profondes de cette réussite. Bien évidemment, la construction d'une nation turque, politique maintes fois étudiée. Mais aussi, et l'ouvrage y revient longuement, la pose méthodique des fondations de tout ce qui fait une nation moderne : la reprise en main par l'Etat d'une économie de développement ; l'éducation d'un peuple appelé à se prendre en main à la mort du Ghazi ; la construction d'infrastructures (chemins de fer, ports, hôpitaux...) devant assurer à la jeune nation turque sa prospérité future.

Et bien sûr, une idéologie. Non point de ces rêves fous qui, si vite, peuvent amener un peuple au désastre. Mais un simple aiguilleur. Quelques valeurs fortes, dont le respect n'aura de cesse d'élever la Turquie. Un subtil mélange de patriotisme

⁸ Adalet ve Kalkınma Partisi (le Parti de la Justice et du Développement), d'inspiration islamique et libéral-conservateur, dirige la Turquie depuis 2002.

⁹ TODD Emmanuel, COURBAGE Youssef. *Le rendez-vous des civilisations*, Seuil, 2007, p. 33-39

et d'ouverture, de traditions et de modernité, d'autoritaire et de libéral. Il est frappant de constater que Benoist-Méchin racontait alors la mise sur rails d'une politique qui, un demi-siècle plus tard, ferait d'Ankara un acteur régional incontournable.

Ainsi les auteurs du passé sont-ils parfois – ironie suprême – plus à même de nous faire comprendre la Turquie d'aujourd'hui que ceux qui, par une analyse de (trop) court terme, négligent terriblement les fondations, solides, sur lesquelles le pays base sa réussite.

LA FRANCE DES ANNEES 50 ET L'EMERGENCE : ADMIRATION OU CONDESCENDANCE ?

Le temps, loin d'avoir ôté à l'œuvre de Benoist-Méchin sa pertinence, l'a bien au contraire rendu plus précieuse encore pour l'historien. Car à travers l'étude d'une nation ré-émergente, c'est aussi un témoignage qui transparait : celui d'une France des années 50 observant, non sans intérêt, les racines d'un monde multipolaire.

Un ouvrage révélateur de l'esprit français de l'époque

C'est toute une période passée, tout un style d'écriture, qui se retrouve sous la plume de Jacques Benoist-Méchin. Certes, les faits y sont aisément romancés. Assurément, l'objectivité n'est pas de mise. Bien sûr, les sources laissent à désirer. Elles s'appuient aussi bien sur l'expérience personnelle de l'auteur, que sur les témoignages de multiples personnalités ayant eu l'occasion de rencontrer le fondateur de la Turquie moderne. Il est pourtant parfois difficile de prendre tous ces récits pour argent comptant. Mais ce que l'auteur sacrifie en précision, il le regagne bien largement par le souffle épique qu'il insuffle à son œuvre.

Les biographies modernes privilégient le détail et le recouplement des sources. Par cela, elles offrent au chercheur un matériau précieux, mais au détriment de l'intérêt que pourrait leur porter le grand public. Le littéraire y est progressivement dominé par le scientifique. Elles éclairent, elles informent. Mais elles ne transportent pas leur lecteur, elles ne lui permettent pas de saisir au plus profond de son être la passion collective qui a pu, par l'œuvre d'un seul homme, gagner un peuple entier et l'amener aux sommets.

Mustapha Kemal ou la chute d'un Empire est tout à la fois l'héritage et le témoin d'une époque où l'Histoire n'était pas encore vue comme l'énoncé des faits suivi de leur analyse, mais comme un récit ; on ne l'étudiait pas, on la construisait. Ainsi, lui dessinant des pensées qu'il aurait pourtant été bien difficile de deviner chez un homme aussi secret, lui attribuant des citations n'ayant jamais été rapportées par le moindre témoin, Benoist-Méchin dresse avec aplomb le portrait de « son » Atatürk,

sans guère se soucier d'exactitude historique. L'anecdote¹⁰ du bracelet-montre du Ghazi, fracassé par un tir de mitrailleuse et le sauvant par là-même d'une blessure grave, sort ainsi largement du cadre historique ou analytique. De même que la mention de sa froide impassibilité à l'heure de signer les condamnations à mort des conjurés d'Izmir¹¹. Mais elles ont ce mérite d'intéresser bien davantage le lecteur à ce qui devient alors, non plus une biographie factuelle, mais un récit héroïque où se côtoient l'épique et le tragique.

La France des années 50 est en mal de grandeur. Traumatisée par la défaite de 1940, en butte à la dislocation de son Empire colonial, pas encore galvanisée par les envolées grandioses du Général de Gaulle, elle s'interroge et se cherche. Cette assurance qui lui manque, c'est dans l'Histoire qu'elle va la retrouver ; ce qui explique ce style d'écriture magnifié, ouvrant la porte à tous les rêves. L'œuvre de Benoist-Méchin est en réalité symptomatique de cette époque. L'émergent n'était pas encore l'objet d'analyses et de prédictions inquiètes. Bien au contraire, il offrait alors à la France le grandiose et l'héroïque dont elle était tant persuadée – à tort ou à raison – de manquer.

L'eupéanisation comme seule voie de réussite pour les émergents ?

Mustapha Kemal ou la mort d'un empire est révélateur de l'état d'esprit qui prévalait en France vis-à-vis de l'affirmation de nouvelles puissances régionales : Turquie, Iran, Inde ou Israël. Ce n'était pas alors la peur qui prévalait (elle était réservée au bloc communiste, aux rivaux anglo-saxons ou à l'Allemagne renaissante) mais un certain intérêt. Marquée par un siècle de colonisation, la France était encore dans une logique paternaliste : la réussite de peuples de culture, de religion et de race¹² étrangères était d'autant mieux appréciée qu'elle s'inspirait d'exemples européens. Cette atmosphère se retrouve tout au long du récit de Jacques Benoist-Méchin.

Au fil de son livre, l'auteur insiste sur une dimension particulière de la politique kémaliste, celle qui a consisté à « eupéaniser » la Turquie, afin d'en faire une puissance moderne. L'accent est mis sur une vieille thèse attribuée à Atatürk : son pays aurait été maintenu dans l'arriération par l'influence arabe, dont il fallait se débarrasser afin d'en faire une puissance européenne moderne. Si le fondateur de la République turque a pu avoir des réflexions similaires, il ne faut pas pour autant oublier qu'avant d'occidentaliser son pays, il souhaitait le turquifier. Ainsi Benoist-Méchin ne mentionne-t-il guère la lutte menée par l'Etat turc contre les langues

¹⁰ BENOIST-MECHIN Jacques, *op. cit.* p. 150

¹¹ *Ibidem*, p. 347 - 350

¹² Au sens anglo-saxon du terme.

française et allemande ; et, lorsqu'il évoque cette purification linguistique, c'est en termes (pour une fois) assez critiques.

Au contraire, un chapitre entier (« Mustapha Kémal arrache la Turquie à l'islam ») est consacré à la politique de laïcisation de l'Etat, puis de la société turque. Il est vrai que ce fut là l'une des œuvres majeures d'Atatürk, et l'auteur ne manque pas de relier cette œuvre aux combats laïcistes de la République française. La lecture de ce chapitre laisse bien entrevoir l'admiration qu'une politique aussi audacieuse, rompant aussi résolument avec les traditions ottomanes, a pu entraîner chez l'auteur. En cela, il est représentatif d'une génération élevée sous la III^{ème} République, qui rêvait d'un monde modernisé par le modèle universaliste français. L'auteur ne nie pas, bien naturellement, la grandeur de la civilisation ottomane, envers laquelle il ne tarit pas d'éloge et ne manque jamais de manifester son admiration. Mais il n'en considère pas moins qu'elle était, au début du siècle, trop inadaptée à son époque pour survivre. C'était alors en adoptant les grands modèles européens (Etat-nation, textes de lois modernes...), et particulièrement français (laïcisme, jacobinisme, République...) que la Turquie pouvait redevenir une grande nation, digne de son passé impérial.

Le texte de Benoist-Méchin illustre combien l'émergence a pu être appréhendée de manière différente au cours de l'Histoire. De nos jours, elle est typiquement vue comme le symptôme (mais aussi l'une des causes) d'un monde multipolaire, où chaque civilisation trouve dans son histoire nationale et ses ressources propres les clés de son succès. Mais ces spécificités nationales doivent être combinées à certaines règles économiques universelles, d'inspiration largement occidentale. Or, il est intéressant de constater que le point de vue développé un demi-siècle plus tôt était totalement inverse. L'Etat émergent avait son économie propre, nationale, et adaptée à son contexte. Mais si l'Occident n'était pas forcément un modèle économique, il devait être en revanche la principale source d'inspiration politique. L'émergence était alors vue comme réussie lorsque le pays concerné – et la Turquie en est un cas d'école – parvenait à adopter les mœurs et philosophies politiques venues d'Europe : nationalisme, sécularisation, égalitarisme.

Bien évidemment, le peuple turc, maintenu dans l'ignorance et la docilité (Benoist-Méchin insiste souvent sur son caractère arriéré), était incapable de comprendre et *a fortiori* de mettre en œuvre une telle politique. Il était alors entendu qu'elle ne pouvait résulter que d'un travail de grande ampleur, accompli par l'homme providentiel.

La passion de l'homme providentiel

Personnage central du livre, Mustafa Kemal Atatürk représente, il est vrai, tout ce qu'aiment les Français. Né dans une famille modeste de Salonique, aux confins de l'Empire Ottoman, il doit sa réussite à ses seules qualités personnelles. Sa volonté de fer lui permet d'entrer en école militaire, où il se montre, malgré l'hostilité de ses camarades, aussi brillant qu'ambitieux (comment ne pas penser à

Napoléon ?) Jacques Benoist-Méchin s'attarde d'ailleurs longuement sur la formation intellectuelle du jeune Mustafa : Voltaire, Rousseau, Montesquieu, mais également la France révolutionnaire ou bonapartiste sont citées en modèle. Rien d'étonnant donc à ce que ce jeune militaire de talent, fin lettré et politique averti, constate avec dégoût la décadence de l'Empire Ottoman.

Pour relever « l'homme malade de l'Europe », seul le soldat progressiste, le patriote intransigeant, le conspirateur habile, pourra faire l'affaire. Un mythe se crée sous nos yeux et au fil des pages. Héroïque au combat, fougueux dans ses convictions, prudent dans sa politique, Mustafa Kemal y est présenté comme un homme d'exception (ce qu'il était sans nul doute) dans un monde d'incompétents notoires (ce qui ne semble pas aussi certain).

Il est à noter que le livre, qui dépasse pourtant souvent le cadre de la simple biographie¹³, ne s'intéresse que très peu au contexte extérieur de la transformation de la Turquie: économie, éducation, environnement régional. Lorsqu'un de ces éléments est évoqué, c'est pour en faire un outil du Ghazi, ou le fruit de sa politique. Atatürk est ici le seul moteur de l'émergence turque – ce qui d'ailleurs justifierait largement son statut de héros national.

L'analyse n'en est pas fautive pour autant : le livre rappelle fidèlement l'œuvre colossale du grand homme, et n'exagère rien. Mais la fascination pour ce travail de grande ampleur reflète une mentalité française toute particulière. En 1954, ce panégyrique de l'homme providentiel qui, après la perte de son empire, redonne sa grandeur à une nation, apparaît singulièrement prophétique.

Ibn Séoud en Arabie Séoudite ; Mohammad Reza Pahlavi en Iran ; Ben Gourion en Israël ; la France se passionne à l'époque pour ces grandes figures qui, seules, permettraient l'émergence, ou la renaissance, de leur pays. Celle d'Atatürk étant souvent vue comme la plus grandiose de toutes.

Mustapha Kemal ou la mort d'un empire est de ces ouvrages riches en enseignement, non pas seulement de par l'objet qu'ils traitent, mais également de par leur manière de le traiter. Ainsi découvre-t-on que l'émergence (ou plutôt ses prémices) était alors analysée dans un cadre bien différent du nôtre. La figure centrale de l'homme providentiel, sauvant son pays en l'occidentalissant, en dit long sur une France qui ne doutait pas encore de la supériorité de son modèle politique. L'Etat émergeait en adoptant ce modèle. Son ascension était donc suivie, non point avec angoisse et incertitude, mais avec une sympathie réelle quoique condescendante. Et à la découverte de l'ouvrage et de l'œuvre immense accomplie par le « père des Turcs », nul ne pourrait rejeter en bloc ces théories. L'émergence de la République turque, à tout le moins, doit indéniablement beaucoup, peut-être

¹³ Rappelons qu'un cinquième de l'œuvre est consacrée à la seule histoire de l'Empire Ottoman.

presque tout, à sa figure fondatrice. Jacques Benoist-Méchin livre avec sa biographie toutes les clés pour comprendre comment un Empire en décadence a pu accoucher d'un Etat-nation moderne, devenu en moins d'un siècle un modèle pour bien des pays musulmans. Et c'est en cela qu'elle est un ouvrage résolument actuel, en se concentrant sur un homme dont l'œuvre sert encore aujourd'hui de socle à la puissance turque. *Mustapha Kemal ou la mort d'un empire* doit se lire comme une histoire ; celle d'une nation, la Turquie, et des racines de sa réussite ; celle de l'homme qui aura planté ces racines, Mustafa Kemal Atatürk. Et bien sûr, comme l'histoire d'une France qui, fière d'avoir inspiré cette jeune nation, suivit son aventure avec amour et passion. S'il ne fallait retenir de ce livre remarquable qu'un mérite, ce serait celui de nous rappeler combien l'histoire de l'émergence turque est profondément liée à la nôtre.

PERSPECTIVES INTERNATIONALES

*La revue des étudiants-chercheurs en Relations Internationales
de Sciences Po*

Numéro 2
Avril-septembre 2012

L'émergence dans les relations internationales

Pour citer ces articles

REGRAGUI, Ismaïl. Editorial. *Perspectives Internationales*, avril-septembre 2012, n° 2, p. 7-8.

LONEUX, Thibault. La mise en scène de l'émergence : une distribution internationale de capital symbolique. *Perspectives Internationales*, avril-septembre 2012, n° 2, p. 9-23.

TENEZE, Nicolas. Grande puissance émergente et dissuasion nucléaire : des concepts complémentaires ou antinomiques ? *Perspectives Internationales*, avril-septembre 2012, n° 2, p. 24-54.

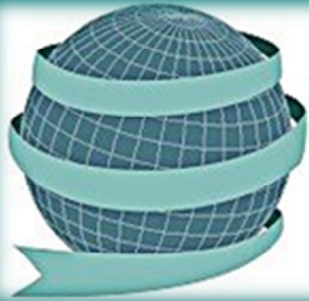
PUPATTI, Frédéric. Perceptions et interprétations de l'émergence chinoise depuis la Guerre Froide : vers une approche chinoise des relations internationales ? *Perspectives Internationales*, avril-septembre 2012, n° 2, p.55-69.

JAIN, Pooja, REGNIER, Philippe. Indian agro-rush to Africa: new opportunities for Indo-African Development Cooperation. *Perspectives Internationales*, avril-septembre 2012, n° 2, p. 70-105.

REGRAGUI, Ismaïl, SYMONIDES, Michal. Le Brésil face au Printemps arabe. *Perspectives Internationales*, avril-septembre 2012, n° 2, p. 106-134.

SOULE-KOHNDOU, Folashadé. Forums d'émergents et multilatéralisme : le cas du forum IBAS (Inde-Brésil-Afrique du Sud). *Perspectives Internationales*, avril-septembre 2012, n° 2, p. 135-145.

DENIZEAU, Aurélien. Mustafa Kemal, clé de l'émergence de la Turquie ? Note de lecture *Mustapha Kémal ou la mort d'un empire* (Jacques Benoist-Méchin). *Perspectives Internationales*, avril-septembre 2012, n° 2, p. 146-153.



PERSPECTIVES INTERNATIONALES

Avril-septembre 2012

Numéro 2

L'émergence dans les relations
internationales

Conception graphique :
Nathalie Coste

© Tous droits réservés